



Aujourd'hui: le temps sera changeant. Quelques averses pourront encore se produire par moments, neige vers 1500 m.
Demain: au nord persistance du temps variable et frais. Jeudi: lente amélioration à l'ouest. Vendredi: ensoleillé.

Lac des Brenets 750,31 m					Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,40 m	15°	7°	1500 m		5 h 39	21 h 23
Fête à souhaiter lundi 5 juin: Igor						

Une belle satisfaction Jacques Cornu 2e du GP d'Autriche

Jacques Cornu peut être satisfait. Sur le Salzburger autrichien, le Neuchâtelois est une nouvelle fois monté sur le podium, dans la catégorie des 250 cm3 (lire en page 14). La victoire a souri à l'Espagnol Sito Pons, qui se montre réellement impressionnant ces temps. En side-cars, l'équipage Biland-Waltisperg a récolté son premier succès de la saison.

SPORTS 6 - 7 - 9 - 10 - 13 - 14



L'Impartial

OPINION

L'un meurt, l'autre tue

Paradoxalement l'Histoire leur a donné rendez-vous dos à dos, ce même dimanche. Ils sont tous deux octogénaires, vieillards nourris aux mamelles de l'absolu, de la vérité une et unique, l'un au nom de Marx l'autre à la dévotion de Dieu. Ce jour, l'un meurt, l'autre tue. Un peuple saigne, l'autre pleure.

Le désarroi de Téhéran n'est pas celui de Pékin. En Iran un peuple est privé de son guide, en Chine le guide est coupé du peuple.

Qu'importe que le monde entier blasphème la mort du tyran religieux et ricane de l'échec de la dictature prolétarienne qui tire sur le peuple: la lecture que font de ces événements tous ceux qui ne sont pas concernés relève d'une autre forme de dictature, particulièrement pernicieuse, qui consiste à solliciter les faits en dehors de leur véritable trajectoire, au bénéfice d'autres convictions...

La vérité historique de ces événements, dans la version la plus objective que l'on pourra en dresser, sera longue à émerger.

Si, pour nous, à Téhéran comme à Pékin on a oeuvré dans l'erreur, il n'en demeure pas moins que l'un et l'autre octogénaires ont agi avec une conviction dénuée de doutes quant à la finalité de leur mission. L'un a voulu faire régner sur terre la loi de Dieu l'autre la parole de Marx. Dramatiquement, les deux ont trahi leur cause.

Le maître de Téhéran a donné de l'islam une vision très négative où l'interprétation fanatique du Coran l'emportait sur ce que vit la très grande majorité des 800 millions de musulmans dans le monde. Ce malheur a fait la joie de la propagande anti-islamique. Cet obscurantisme de l'Occident, quelque part, n'a rien à envier à celui de l'ayatollah défunt.

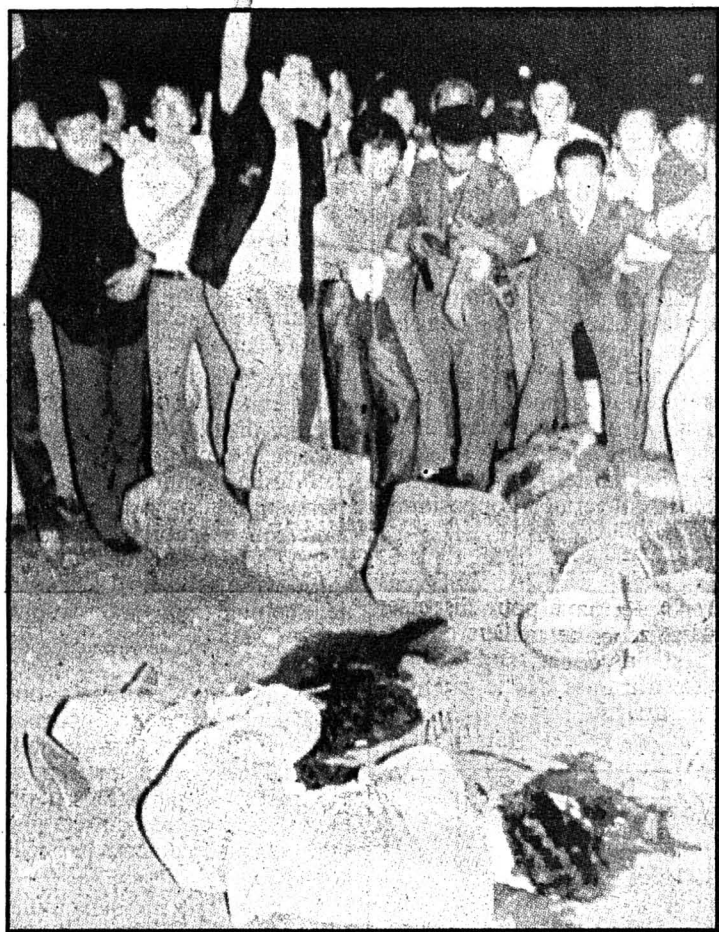
Même trahison à Pékin, dès lors qu'au nom du peuple le pouvoir fait donner l'armée contre le peuple. Dans ce cas comme dans tant d'autres, l'usage de la force est aveu d'impuissance. A sa manière, le gouvernement chinois donne lui aussi une interprétation fanatique des préceptes de base de sa doctrine politique et trahit en cela l'incommensurable effort fourni par les 800 millions de paysans et les 300 millions de citoyens, coupés les uns des autres mais peut-être rassemblés au nom du sang versé...

Les Chinois réunis, les Iraniens bientôt divisés, chaque conviction porte en elle les germes de son contraire, mais dans l'un et l'autre empires, commence une longue marche de l'espoir.

Gil BAILLOD

Le sang coule à Pékin

L'armée chinoise mate les étudiants



Le bilan de la répression est lourd. (Bélino AP)

Les autorités chinoises ont choisi finalement de tuer le «Printemps de Pékin»: les soldats de l'Armée populaire de libération ont pris d'assaut, hier à l'aube, la place Tien An Men. Le bilan dépasserait les 500 morts.

Radio-Pékin avait un moment annoncé que des milliers de personnes avaient été tuées, essentiellement des civils. Le journaliste avait même dénoncé la violence du gouvernement. Mais quelques minutes plus tard, un autre journaliste devait s'emparer du micro pour défendre la politique du gouvernement. Ce journaliste n'a pas avancé de bilan précis, comme d'ailleurs aucun organe de presse officiel.

Le prix payé pour disperser des dizaines de milliers de personnes a été très lourd. Les soldats n'ont pas hésité à ouvrir le feu sur la foule à l'arme automatique, avançant implacablement vers la place, derrière un nuage de gaz lacrymogènes, sous la lumière des balles traçantes.

Après avoir délogé par la force les étudiants présents depuis trois semaines sur Tien An Men, une centaine de soldats

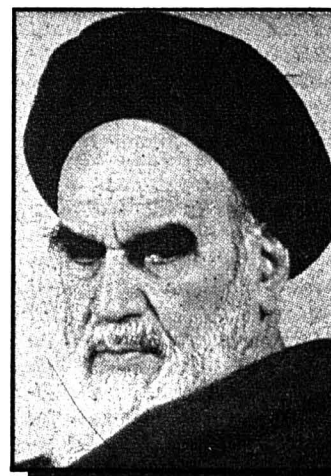
munis d'armes automatiques ont encore fait feu vers 10h30 hier matin (3h30 heure suisse) sur des groupes de personnes qui circulaient sur les principales avenues conduisant à la place. Cinq manifestants ont été tués.

C'est à 20h samedi (13h heure suisse) que l'opération de reconquête de la capitale a commencé. L'armée était intervenue une première fois la nuit auparavant, sans armes, pour expulser les étudiants. Mais ces derniers, avec le soutien d'une foule surexcitée, avaient repoussé les soldats.

Partie remise, et cette fois à l'arme lourde. Les échauffourées éclataient entre forces de sécurité et manifestants. Peu après minuit, les blindés s'approchaient de l'immense place et à 3h30 du matin, tous les accès étaient bouclés. Une demi-heure plus tard, les lumières s'éteignaient et à 4h30, le grondement des transports de personnel blindés qui sillonnaient la place emplissait l'air. Les chars, sans aucune difficulté, démantelaient les barricades érigées par les manifestants, provoquant un mouvement de panique.

(ap)

Mort de Khomeiny



L'imam Khomeiny est mort après 10 ans de règne. (Photo ASL)

Le fondateur de la République islamique, l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'hôpital de Téhéran, 11 jours après avoir subi une intervention chirurgicale pour une hémorragie du système digestif. Il était âgé de 86 ans. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui. Le Parlement s'est réuni en session extraordinaire, pour entendre la lecture du testament politique de l'ayatollah et se pencher sur la question difficile de sa succession. (ap)

● Lire en page 2

A quelques andains de la réussite

L'initiative des petits paysans rejetée de justesse

PARTI PRIS

Pis-aller

Neuf cantons favorables à l'initiative des petits paysans, 49 pour cent de oui, décidément Delamuraz a toujours autant de mal à faire passer sa politique agricole.

On peut bien sûr accuser le titre trompeur de l'initiative, la complexité du sujet, difficile à saisir pour un néophyte, l'attitude romantique des citoyens envers la petite paysannerie. Mais tout cela, avouons-le, est un peu court.

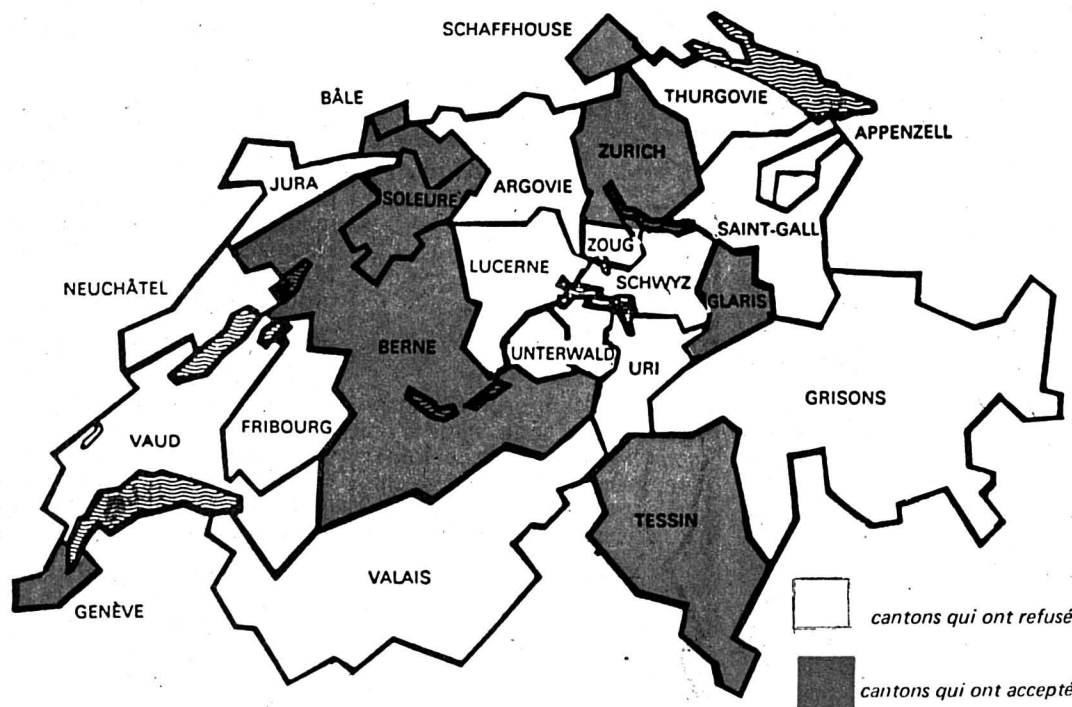
Il reste des phénomènes difficiles à digérer: la disparition continue des petites exploitations, le prix élevé des produits agricoles, les productions excédentaires, le soutien massif de la Confédération à l'agriculture, les prix vertigineux des terrains et des domaines et les expulsions qui s'en suivent.

S'ajoutent les aspirations éco-

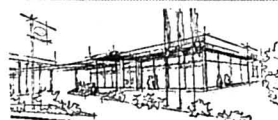
logiques des habitants des villes de Zurich, Berne, Bâle, Genève, qui ont fourni des majorités à l'initiative. Celle-ci aurait peut-être même emporté une majorité de voix sans l'ombre embarrassante de Denner.

Bien sûr, il y a une majorité de la population pour considérer que, malgré tout, la politique fédérale reste un pis-aller. Et les solutions préconisées par les petits paysans avaient une odeur d'aventure et de dangereux protectionnisme.

Après l'échec de l'arrêté sus-citer, en 1986, c'est un nouvel avertissement sans frais donné à M. Delamuraz et aux dirigeants agricoles. La prochaine fois, il sera difficile de prétendre encore que les citoyens ne comprennent décidément rien. Y. PETIGNAT



● Lire en page 4



LE BON CHOIX SANS SE TROMPER...

GARAGE DES 3 ROIS SA
 La Chaux-de-Fonds, Bâties Epataures 8, Tel 039 26 81 81
 Le Locle, Rue de France 51, Tel 039 31 24 31



ÉVÉNEMENT

Au-delà
de la morale

Yeux disparaissant tout au fond des orbites, bouche torde, visage émacié, les dernières photographies de Khomeiny ne laissent plus guère de doute: le souverain ayatollah, après avoir tant expédié de ses compatriotes dans les espaces infinis de l'univers, allait bientôt les rejoindre dans le silence effrayant des morts.

Pour tout autre chef d'Etat, on eût crié à l'indécence devant la publication de ces portraits.

Mais comme les Borgia, en d'autres temps, le mollah maximus avait brisé les bornes de la pudeur. Suivant son étoile noire, il chevauchait dans l'au-delà de la morale, où le meurtre et l'idéal, le sang et la foi, la mort et la vie s'accouplent en incestueux mariages.

Entré à reculons dans l'Histoire, il a toutefois illustré qu'on pouvait en remonter le cours.

Khomeiny avait amoncelé les massacres. Il avait trahi l'image de l'islam. Il avait encoché le progrès social. Paix à sa poussière. Nous ne l'aimions pas...

Débarrassé de sa présence, le monde, une fois passées les bagarres de la succession, se portera-t-il mieux?

Les ululements du théologien - dictateur ont souvent été exploités par l'Occident. Alors qu'on les dénonçait en fracassants brouhahas, on traitait ferme avec les ayatollahs et leurs sous-ordres et les billets à ordre qu'on échangeait n'étaient pas que du pipi de chat. En un mot, les affaires allaient presque aussi bon train qu'avec le chah!

Confits en dévotions pour les droits de l'homme et pour la liberté, on a hurlé à ses appels à l'assassinat et à ses exécutions sommaires ou bestiales.

Mais entremêlées aux voix des justes, combien trouvait-on d'hypocrites à qui le sang profitait, et combien comptait-on de pékin de la gauche caviar et de la droite jeans qui se donnaient, à bons comptes - au propre ou au figuré - une conscience pure?

Loup, à une époque où les loups se dissimulent sous l'habit du berger, Khomeiny a fini de lancer sa plainte et de déchirer à belles dents.

Mais les échos de son cri contre les satans courront longtemps encore dans les rues hantées par les miséreux. Et certains loulous de salon qui l'ont raillé pourraient en faire les frais, s'ils restent insensibles aux frémissements des meutes affamées du tiers monde.

Willy BRANDT

Turcs expulsés

Manière forte bulgare

La Bulgarie a expulsé, samedi, un nouveau groupe de 340 autres Turcs de souche vers leur pays d'origine, où s'exprime de plus en plus d'indignation face au traitement réservé à cette minorité par Sofia.

«Les Bulgares, cruels comme les nazis», titre le journal à grand tirage Hurriyet. Depuis le 6 mai, un bon millier de Turcs ont été chassés de Bulgarie pour avoir manifesté et fait la grève de la faim en signe de protestation contre une politique d'assimilation forcée. De son côté, le Premier ministre Turgut Ozal a fait savoir que «si la Bulgarie renvoie un million des nôtres, nous les accueillerons».

Selon Ankara, 1,5 million de Turcs de souche vivent en Bulgarie. Pour Sofia, ce sont des descendants de Bulgares convertis de force à l'islam par l'empire ottoman. Selon Amnesty Inter-

(ats, reuter)

Ali Khamenei prend la relève
Iran: successeur de Khomeiny désigné

Le président iranien Ali Khamenei a été désigné dimanche successeur de l'imam Khomeiny par l'Assemblée des experts, a rapporté l'agence officielle iranienne IRNA.

IRNA indique que l'Assemblée des experts, à qui revient la tâche de choisir la future direction du pays, a choisi M. Khamenei, 50 ans, pour succéder à l'imam Khomeiny. Selon la télévision iranienne, M. Khamenei a été élu par «plus des deux tiers des quelque 70 experts» qui étaient réunis depuis 15h00 locales (13h30 heure suisse).

Le Conseil des experts, une assemblée composée de quelque 70 religieux, avait appelé ses membres à une «réunion immédiate» pour décider de la succession de l'imam Khomeiny.

A l'instar de Khomeiny, qui a dirigé le pays depuis la révolution islamique de 1979, Khamenei est l'une des plus hautes

autorités religieuses chiites, bien qu'il ne figure pas parmi la poignée des grands ayatollahs encore en vie. Il n'était pas considéré comme l'un des prétendants les mieux placés pour le pouvoir suprême et, dans l'immédiat, on ignorait s'il exercerait la double autorité religieuse et politique, que Khomeiny cumulait.

Khamenei présidait le Conseil suprême de défense, qui a conduit la guerre contre l'Irak pendant huit ans. Il siège également dans de nombreuses autres instances politiques du pays. En matière de politique étrangère, il est proche de Rafsandjani, dont il soutient la candidature pour les prochaines élections présidentielles.

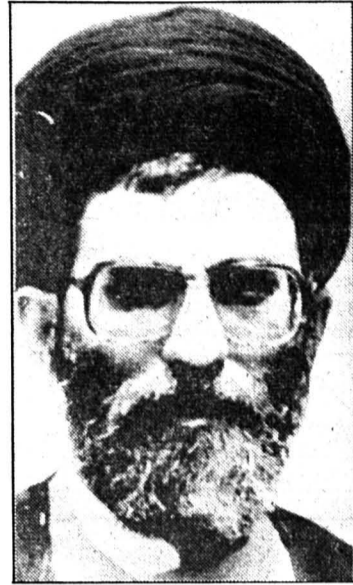
Considéré en Occident comme un pragmatique, Rafsandjani a promu une politique étrangère plus ouverte afin de permettre à l'Iran de renouer

des relations avec l'Ouest et d'en finir avec l'isolement diplomatique du pays. Il a toutefois suivi Khomeiny dans sa dernière croisade contre les Occidentaux, en février dernier lorsque l'ayatollah avait mis à prix la tête de l'écrivain britannique Salman Rushdie.

La mort de Khomeiny est intervenue en pleine réforme de la constitution iranienne, qui devrait supprimer la fonction de Premier ministre et faire du président le chef de l'exécutif en même temps que le chef de l'Etat. Le principal prétendant à cette nouvelle fonction est l'actuel président du Parlement, Ali Akbar Rafsandjani, 54 ans.

RÉACTIONS

Les premières réactions au décès de l'ayatollah Khomeiny ont été marquées par la liesse populaire en Irak, la satisfaction des



Le président Ali Khamenei a été désigné par une assemblée de religieux.

(Béline AP)

groupes d'opposition iraniens et la réserve des Occidentaux.

La Grande-Bretagne, dont le ressortissant Salman Rushdie avait été condamné à mort par l'ayatollah Khomeiny pour avoir écrit les «Versets sataniques», s'est refusée à tout commentaire.

La réaction des Occidentaux a été plutôt prudente. Le président américain George Bush publiait le communiqué suivant: «nous espérons que l'Iran décidera d'adopter un rôle responsable dans la communauté internationale».

Analyse similaire de Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères: «il faut maintenant souhaiter que cette grande nation, l'Iran, trouve en elle-même dans la concorde et le respect des droits, les moyens d'occuper la place à laquelle elle a droit dans la communauté internationale». (ats, afp, ap)

Participation massive
Elections en Pologne

Les Polonais se sont massivement rendus aux urnes, hier, pour les premières élections ouvertes à l'opposition depuis plus de 40 ans. Les 100 sièges du Sénat, tous ouverts à la compétition entre le Parti ouvrier unifié polonais et l'opposition, ainsi que les 460 sièges de la Diète dont l'opposition ne peut briguer que 161, constituent l'enjeu du scrutin.

Après avoir voté, le général Wojciech Jaruzelski, architecte des réformes qui ont abouti à ces élections partiellement libres, a qualifié le scrutin de «pas immense sur la voie de la démocratie». «J'espère que ces élections apporteront la paix à la Pologne. Ceci n'a pas de prix», a-t-il dit.

Lech Walesa a voté à Gdansk, berceau de Solidarité.

Il a exhorté les électeurs à ne pas rayer tous les noms des candidats communistes et à soutenir ceux d'entre eux qui ont manifesté leur adhésion aux réformes. «Je pense qu'un trop bon score des nôtres pourrait être gênant et pourrait nous valoir un retour de bâton», a-t-il dit après avoir introduit son bulletin dans l'urne.

A Varsovie, de longues files d'attente se sont formées devant les bureaux de vote à la sortie de la messe. «La participation est très importante, nettement supérieure aux élections passées», a déclaré Krzysztof Kaleta, un militant de Solidarité, chargé de guider les sympathisants de l'opposition à travers les méandres complexes de la procédure électorale dans un bureau de vote de Varsovie.

Solidarité avait envoyé dans la capitale des dizaines de militants pour aider les électeurs à s'y retrouver dans les sept bulletins et 120 candidats. Mais à la campagne, beaucoup de gens ne cachaient pas leur panique devant la profusion de bulletins et de candidats.

Un sondage effectué par un institut gouvernemental à la sortie des urnes faisait état, hier soir, d'une nette avance du syndicat Solidarité, aux premières élections ouvertes à l'opposition depuis 40 ans.

Le sondage de CBOS, diffusé par la télévision, a prédit que l'opposition conduite par Solidarité remporterait 40 des 55 sièges du Sénat susceptibles d'être attribués dès le premier tour.

(ats, reuter)



Samedi à Gdansk, les partisans de Solidarité étaient plutôt confiants.

(Béline AP)

KGB sous surveillance
Les services secrets soviétiques contrôlés

Un Comité parlementaire va désormais être chargé de contrôler les activités du KGB, l'organe des services secrets et de la police politique en URSS sur lequel l'ancien Soviet suprême n'avait jamais eu droit de regard.

La création d'un «Comité de la Défense et de la Sécurité d'Etat», parmi 14 autres, a été annoncée samedi lors de la première session de la Chambre de l'Union du nouveau Soviet suprême, l'organe législatif permanent élu par le Congrès des députés.

Le Comité sur la Défense et la Sécurité d'Etat devra «contrôler les affectations budgétaires et les nominations» à la Défense et au

KGB, a précisé aux journalistes le maréchal Sergueï Akhromeev, conseiller militaire de M. Gorbatchev élu député à la chambre de l'Union. Comme les autres Comités, il doit être approuvé la semaine prochaine par la seconde chambre, celle des Nationalités, puis par les 2249 députés du Congrès.

M. Gorbatchev a indiqué qu'il comprendra «peut-être moins de membres» que les autres Comités du Soviet suprême, qui doivent être constitués pour moitié de députés du Soviet suprême et de députés du Congrès, impliquant près de 800 élus.

Les 271 députés de la Chambre de l'Union ont approuvé, à l'issue d'un court débat, la struc-

ture des Comités et Commissions proposée au nom d'un «conseil des Anciens» formé d'un quart des députés des deux Chambres réunis dans la matinée. Aucun des députés de la Chambre de l'Union n'a posé de questions sur le Comité de la Défense et du KGB.

La Chambre de l'Union a élu à sa tête, avec seulement trois abstentions, le candidat unique Evgueni Primakov, 59 ans. Directeur depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev de l'Institut de l'Economie mondiale et des relations internationales, il avait été correspondant de la Pravda au Proche-Orient dans les années 60.

(ats, afp)

Des morts par centaines
Drame du rail en URSS

Un gazoduc a explosé samedi soir en bordure de la voie ferrée du Transsibérien, sur le passage de deux trains de voyageurs dans l'Oural soviétique, a annoncé l'agence TASS. Un deuil national a été décrété en URSS pour aujourd'hui, alors que le bilan de la catastrophe s'annonce lourd mais reste imprécis.

Un correspondant de la Pravda a fait état de 650 morts. Boris Eltsine, député de Moscou au Parlement soviétique et ancien chef du Parti pour la capitale, a parlé pour sa part de plusieurs centaines de morts, au cours d'une réunion politique à Moscou. Il a en outre décrit l'accident comme la pire catastrophe ferroviaire de l'histoire de l'URSS.

Soixante-quinze blessés ont été évacués hier à la mi-journée vers une des villes de la région, Tcheliabinsk, selon un responsable local du parti. Des hôpitaux de campagne ont été installés sur place, amenés par hélicoptères.

L'agence Tass indique qu'une journée nationale de deuil sera observée aujourd'hui dans toute l'URSS. L'agence indique de surcroît que l'accident a eu lieu samedi à 23h14 locales (21h14 heure suisse) entre les villes d'Oufa et d'Acha. Une fuite provenant du gazoduc a provoqué une forte explosion et un incendie. Des wagons de train et un tronçon de la voie ferrée ont été détruits.

L'un des deux trains conduisait des enfants dans un camp de

vacances à Adler, sur la mer Noire, a annoncé la télévision soviétique. Il y avait 1000 passagers à bord des deux trains, a affirmé pour sa part un responsable du Parti communiste de Moscou.

RÉCOLTE DE SANG

Du sang a été collecté dans les villes voisines pour être acheminé par hélicoptère vers le lieu de la catastrophe, écrit TASS en précisant qu'une «campagne massive» de dons de sang est en cours. Détachements militaires, équipes médicales et autres spécialistes ont également été dépêchés sur place.

Outre M. Gorbatchev, qui est arrivé dimanche matin dans la ville d'Oufa, le président du Conseil, Nikolai Rijkov, le ministre de la Défense, Dimitri Yazov, le ministre de la Santé, Evgueni Tchazov et le président du Conseil de la Fédération de Russie, Alexandre Vlassov, se sont tous rendus sur place.

Les accidents de trains particulièrement meurtriers sont très fréquents en Union soviétique. Le dernier s'est produit le 20 mai dernier à Alma Ata. Cinq personnes avaient été tuées et une centaine blessées par l'explosion de deux wagons de propane dans une gare.

Il y a exactement un an, le 4 juin 1988, l'URSS avait connu un grave accident ferroviaire, 93 personnes étant mortes et 700 blessées par l'explosion d'un train chargé d'explosifs à Arzamas, à 500 km à l'est de Moscou. (ats, afp, reuter)

LE MONDE EN BREF

PAKISTAN. - La majeure partie de l'opposition parlementaire du Parti populaire pakistanais du premier ministre, Mme Benazir Bhutto, s'est regroupée en une coalition.

TURIN. - Dix personnes, huit détenues et deux gardiennes, sont mortes et des dizaines ont été intoxiquées dans un incendie qui s'est déclaré dans le département femmes de la prison de Turin.

NUCLÉAIRE. - La France a effectué un nouvel essai nucléaire de 20 kilotonnes sur l'atoll de Mururoa, en Polynésie française: troisième de l'année et 106e de ses tests souterrains.

ISLANDE. - Tout en insistant sur la nécessaire référence à Dieu, le pape Jean Paul II a profité de sa messe célébrée en Islande pour lancer un appel en faveur d'une utilisation sage et responsable des ressources terrestres.

URSS. - Des troubles interethniques qui ont fait un nombre indéterminé de morts, ont éclaté dans une région d'Ouzbékistan, république soviétique d'Asie centrale, où un couvre-feu a été instauré «sans recours à l'armée».

PARIS. - Les députés ont accepté en première lecture, par 278 voix contre 270, le projet de loi Joxe relatif au séjour des étrangers en France, grâce aux voix des députés socialistes et à l'abstention des communistes.

SIDA. - En commençant à se réunir dimanche à Montréal, pour la plus grande conférence jamais organisée sur le SIDA, quelque 12.000 experts devaient dresser un bilan social et économique bien sombre de l'épidémie, avec bien peu d'encouragements sur la course médicale menée par les scientifiques pour enrayer à court terme.



Omega Caravan. Moteurs: 2.0i, 2.4i, 3.0i 6 cyl. En option: transmission automatique à 4 rapports et ABS (Versions CD et 3.0i: ABS de série).

L'ACCORD PARFAIT ENTRE ESPACE ET ÉLÉGANCE.

L'élégance authentique résulte de la fonction. Parmi les plus belles interprétations de cette affirmation, citons les instruments de musique. Et l'Omega Caravan.

La carrosserie aérodynamique, l'intérieur ergonomique, la voie large de l'exceptionnel train de roulement DSA, tout est l'expression d'une fonctionnalité optimisée engendrant une élégance qui,

comme un instrument de musique, ne s'arrête pas à la beauté superficielle.

Une harmonie que vous découvrirez lors d'un essai routier de l'Omega Caravan. En versions LS, GL, GLS, CD ou 3.0i.

Look at Opel now!



LE N° 1 EN SUISSE.



UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS, PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currir; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villaret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Späzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE, J. Nowacki

000595



Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel

A votre service depuis 60 ans



Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 28 40 45
24-29, rue du Collège

1929 - 1989



Grand choix de véhicules en stock



OPEL Show-Room
OUVERT
samedi toute la journée

012008

fax service
« Pour être relax...
usez du fax »
FAX-BUREAUTIQUE
SERRE 67, LA CHAUX-DE-FONDS, ☎ 039/234 420
Venerio Redin
012073

DÉCOLLETAGE SA, SAINT-MAURICE
Dans le cadre de son expansion,
cherche

décolleteurs expérimentés

et
jeunes décolleteurs

Prière d'envoyer curriculum vitae à
DÉCOLLETAGE SA, SAINT-MAURICE
1890 Saint-Maurice, direction technique ou ☎ 025/65 27 73

002006

RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

- FABRICATION:** en verre acrylique de protections machines, présentoirs, meubles design, etc.
- CONSTRUCTION:** s/plans cuves, bacs, ventilations en PVC, PP, PE, PVDF; s/plans housses pour machines.
- VENTE:** au détail «MAKROLON», «PLEXIGLAS» (plaques, barres, tubes) et toutes autres matières plastiques.

2068 HAUTERIVE - Rouges-Terres 1A
Tél. 038/33 45 33 - Fax 038/33 75 36
Tx 952442 PLAS-CH



000583

facile

Gratis

Nous développons gratuitement votre film KODACOLOR. Vous payez seulement vos photos.



Vous économisez **Fr. 3.90**

VAC
RENE JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 211121
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

012072

Pour l'intérieur de vos rêves - Procrédit

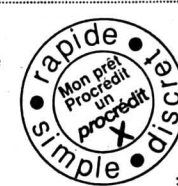


FAVOT BASEL

Veillez me verser Fr. _____
Je Rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00
ou téléphoner

039 - 23 16 12



X procrédit
1/m/23/Lu

004325

MAINTENANT

La dérobade

«Les bourgeois ont bien plus peur de notre liberté de vote que de notre oui ou de notre non.» Lorsque la féministe et impétueuse conseillère nationale Gret Haller est venue ainsi justifier l'appel à la sagesse et à la liberté de vote, on avait définitivement compris: le parti socialiste suisse était bien dans la mélasse.

L'initiative, qui se voulait un geste d'utopie et de provocation face à la majorité bourgeoise, était en réalité en train de saper le parti socialiste. Un comble!

Mis au pied du mur, incapable de choisir le oui et le non sans courir le risque de décevoir gravement les espoirs d'une jeunesse utopique éprise de paix ou les élus engagés dans une politique pragmatique et prudente, le congrès a choisi la dérobade. Non sans avoir auparavant clairement manifesté son choix pour l'utopie. Mais c'était sans risque et sans engagement, le patron avait tendu le filet.

Et c'est tout l'art d'Helmut Hubacher que de faire passer des non-décisions pour le sommet du courage et de la clairvoyance.

Le fait demeure, et c'est inquiétant, que la gauche est incapable de proposer des options claires, originales, et surtout susceptibles de recevoir un appui populaire, en matière de défense nationale et de politique de sécurité. Mais ce sont des regrets que l'on ne manifeste qu'une fois le couteau sur la gorge. Et là, il est bien tard pour philosopher.

Reconnaissons pourtant que les socialistes ont le don de transformer affrontements internes en une sorte de fête de la démocratie et du verbe. On ne manque ni les émotions des mouvements de foule, ni la passion et... la démagogie.

Yves PETIGNAT

La reddition des socialistes au congrès de Berne

Le pss modère son soutien à l'abolition de l'armée

Au dernier moment, les socialistes se sont retenus de franchir le pas historique, lors de leur puissant congrès, samedi, à Berne. Ils ne soutiendront pas officiellement l'initiative «pour une Suisse sans armée». Par 583 voix, contre 370 pour le oui, les délégués du pss ont préféré la liberté de vote. «Je vous en prie, je vous en supplie, prenez soin de notre parti, restez tolérants», avait plaidé le président Helmut Hubacher.

C'est pourtant par une immense ovation que le résultat du premier tour de scrutin avait été accueilli: 641 voix pour le oui, 259 pour le non. Mais la procédure de vote, malgré la contestation des Jeunes socialistes, devait permettre à la direction du pss de maintenir l'unité. Opposée au oui, la liberté de vote l'emportait à moins de deux contre un dans un second tour.

Chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Dans la grande salle du Kursaal de Berne, où se déroulent les congrès historiques du pss, 970 délégués, dont 859 désignés par les sections, plus d'un millier d'invités et de journalistes ont vécu cinq heures de débats où ne manquaient ni le nerf ni la verve. Pas moins de 55 orateurs, dont une grande majorité favorables à l'initiative, se sont succédés devant un auditoire où dominait nettement le oui.

Avant même l'ouverture des débats, les dirigeants socialistes, Helmut Hubacher, Yvette Jaggi, Ursula Mauch, ne cachaient pas leur inquiétude face à la

montée des oui dans les sections locales. L'unité du parti était en jeu, entre une aile progressiste et pacifiste d'une part, et les élus nationaux et syndicalistes, d'autre part.

Une inquiétude présente dans les interventions d'ouverture du président Helmut Hubacher et des vice-présidents Heidi Deneys et Peter Vollmer. Tous trois devaient en appeler à la tolérance, au respect, à la vérité du juste milieu, et donc à la liberté de vote.

D'entrée, d'ailleurs, le maire de Thoun, Ernst Eggenberg, posait le débat: devons-nous, nous socialistes, abandonner notre programme de Lugano de 1982, dans lequel nous reconnaissons la défense nationale armée, pour une initiative qui nous a été imposée de l'extérieur?

Les temps changent, lui ont rétorqué les jeunes du parti dont beaucoup avaient intégré le groupement pour une Suisse sans armée, auteur de l'initiative. Le désarmement en Europe est en train de devenir une réalité, et la Suisse doit désormais dépenser pour la paix ce qu'elle dépensait pour la guerre.

Jean Ziegler devait se tailler son petit succès en lançant «cette armée ne sert à rien». Selon lui, 10,2 milliards seraient gaspillés chaque année alors que l'AVS piétine faute d'argent et que le monde est un charnier. Pour le Jurassien Michel Steulet, l'armée est désormais une institution anachronique. Allons-nous laisser à d'autres, avec le risque que les jeunes quittent le pss, le soin de s'attaquer à cette vache sacrée, ont interrogé

de jeunes orateurs. Et l'auteur de l'initiative, l'ancien chef des jeunes socialistes Andreas Gross, de dénoncer le manque de courage des dirigeants du pss qui ne croient plus à leur ancien slogan, «des utopies d'aujourd'hui sont la réalité de demain».

Pour la majorité des partisans de l'initiative, supprimer l'armée suisse, c'est un premier pas pour une politique globale de paix. Et plus le oui socialiste sera grand, plus les revendications socialistes en matière de politique internationale de sécurité, de réforme de l'armée auront des chances d'être prises en considération par la droite.

Ne soyons pas naïfs, si la Suisse désarme seule, cela ne fera pas avancer la paix, on nous ignorera, a tenté de plaider le conseiller fédéral René Felber. Ou on prendra notre geste pour un abandon de notre volonté de défendre la souveraineté nationale. D'ailleurs, dit Lilian Uchtenhagen, la politique de paix ne peut pas dépendre uniquement de l'abolition ou non de l'armée.

Syndicalistes et socialistes ont toujours été un des piliers de la défense nationale, durant les dernières guerres, alors que la droite était souvent prête à s'aligner, ont rappelé quelques élus comme Otto Stich ou Ursula Mauch.

Après de pressants appels à l'unité lancés par Helmut Hubacher, le premier tour de vote était significatif: 641 oui à l'initiative, 259 non. Mais sous les sifflets d'un public déçu, la liberté de vote l'a emporté finalement par 583 voix contre 370 oui. Y.P.

MOT D'ORDRE SOCIALISTE:

L'armée? Ni pour, ni contre, bien au contraire!



A quelques andains de la réussite

L'initiative des petits paysans rejetée de justesse

Par 773'084 non contre 742'207 oui et neuf cantons et demi-cantons contre 17 l'initiative «en faveur des petits paysans» a été refusée ce week-end. Quatre cantons romands (Valais, Jura, Vaud et Neuchâtel) se trouvent parmi les cantons les moins convaincus par le texte proposé.

Les cantons fortement urbanisés (GE, ZH, BS) se retrouvent en revanche, avec le canton de Berne, dans le camp des partisans. La répartition des oui et des non suit, dans ses grandes lignes, celle qui était apparue lors de la votation sur l'arrêté sur le sucre, en septembre

1986. Pour la première fois depuis 30 ans, le peuple avait alors refusé un projet officiel en matière d'agriculture. On avait alors largement parlé d'un «coup de semonce pour les paysans».

Selon les promoteurs de l'initiative, la politique agricole officielle «a pris une gifle». Conseil fédéral et Parlement devraient maintenant prendre les mesures nécessaires à la promotion d'une politique agricole plus respectueuse de l'environnement et plus sociale.

CONTRE LES AGRO-INDUSTRIELS

Les auteurs de l'initiative entendaient, pour l'essentiel, supprimer les aides financières aux agriculteurs industriels. Pour ce faire, ils proposaient une nouvelle définition de l'exploitation agricole. Cette dernière, selon le texte constitutionnel proposé, devait être menée par une main d'oeuvre principalement familiale et utiliser, pour une part de 50 o/o au moins en montagne et 66 o/o en plaine, ses propres fourrages pour sa production animale. Ils préconisaient en outre un système de prise en charge obligatoire par les importateurs d'une partie de la production indigène, des limitations et taxes à l'importation et des paiements directs.

PARTIS BOURGEOIS OPPOSÉS

Le Conseil fédéral, la majorité des Chambres, les partis radical (PRD), démocrate-chrétien (PDC), démocrate du centre (UDC) et libéral recommandaient le «non». Par contre, les

socialistes (PSS), les écologistes (PES), le parti évangélique populaire (PEP), l'Action nationale (AN), le parti du travail (PdT) et les Organisations progressistes (POCH) avaient prôné le «oui». Le WWF-Suisse avait soutenu le «oui» alors que l'Union suisse des paysans (USP), principale organisation agricole du pays, avait conseillé le refus.

TITRE TROMPEUR

Les opposants à l'initiative estimaient non seulement qu'elle avait un titre trompeur mais aurait encore, pour une part au moins, des effets inverses à ceux recherchés, faisant notamment disparaître les petites exploitations ne disposant pas d'une surface fourragère suffisante. Les opposants ont également mis en exergue le fait que les limitations aux importations rendraient difficile la position de la Suisse dans les négociations commerciales internationales. Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), opposé à l'initiative, avait pour sa part souligné le fait qu'elle ne prévoyait rien pour les paysans de montagne et favoriseraient les exploitations de plaine. Enfin, les opposants mettaient en garde les consommateurs en prédisant une hausse des prix de la plupart des produits agricoles et en affirmant que les promoteurs de l'initiative étaient manipulés par la maison Denner.

UNE «GIFLE»

Les trois partis bourgeois (PDC, PRD et UDC) ont exprimé dimanche leur satisfaction à l'issue de la votation fédérale sur

l'initiative pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux, dite initiative «des petits paysans». Le PSS, seul parti gouvernemental à avoir soutenu l'initiative, voit dans le résultat du scrutin «un incontestable succès». L'association suisse pour la défense des petits et moyens paysans estime pour sa part que la police agricole officielle a pris une gifle. Pour l'Al-

liance des Indépendants, le rejet de l'initiative ne résout pas le problème.

La faible participation enregistrée lors de ce scrutin atteste de la complexité du sujet, a déclaré dimanche le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP). La politique agricole suisse poursuivra sur sa voie, a encore relevé le chef du DFEP. (ap)

Lucerne: fauteuil radical au Conseil des Etats

Sauvetage de justesse

Les radicaux lucernois sauvent de justesse le siège de Kaspar Villiger au Conseil des Etats. Près de la moitié du corps électoral s'est déplacé hier pour le 2e tour du scrutin, donnant une majorité de 53% au radical Robert Bühler contre 47% à son rival socialiste Werner Jöri.

— Par Patrick FISCHER —

Chaud alerte pour le «grand vieux parti» qui ne compte plus les sièges perdus dans les cantons depuis le début de l'année. Une trentaine passés par pertes et profits dans la mouvance de l'affaire Kopp.

COUP DE FORCE

A Lucerne, le faux-pas était évitable, si l'aile patronale du parti n'avait pas tenté le coup de force en imposant au premier tour

l'agent d'assurances Alois Graf, impliqué dans une affaire d'évasion fiscale. Un candidat qui a défilé au tout-puissant parti démocrate-chrétien qui, sur le principe, ne contestait pas le fauteuil radical. Le pdc a vu rouge. Résultat: il a fait le jeu du socialiste et médecin Werner Jöri, propulsé à 1000 voix derrière le radical.

Leur candidat en ballottage, les radicaux corrigent le tir. Ils envoient le président du gouvernement au front, Robert Bühler. Une valeur sûre. Un homme de dialogue.

Toute la confiance n'est cependant pas rétablie. Robert Bühler est battu par le socialiste en ville de Lucerne.

Malgré son échec, Werner Jöri détient de solides arguments pour la campagne 1991 au Conseil national.

Canton	Votation fédérale			
	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	169630	114167	59,8	40,2
Berne	116539	101539	53,4	46,6
Lucerne	37047	61654	37,5	62,5
Uri	31637	4542	41,1	58,9
Schwyz	9281	17586	34,5	65,5
Obwald	1938	5274	26,9	73,1
Nidwald	2736	5467	33,4	66,6
Glaris	4141	3560	53,8	46,2
Zoug	10374	15664	39,8	60,2
Fribourg	15728	29403	34,8	65,2
Soleure	54756	39717	58,0	42,0
Bâle-Ville	29114	14839	66,2	33,8
Bâle-Campagne	30069	22329	57,4	42,6
Schaffhouse	15177	13926	52,1	47,9
Appenzell E.	5754	8058	41,7	58,3
Appenzell I.	813	3269	19,9	80,1
Saint-Gall	49120	55547	46,9	53,1
Grisons	15596	22687	40,7	59,3
Argovie	48526	51023	48,7	51,3
Thurgovie	19923	31961	38,4	61,6
Tessin	32077	26353	54,9	45,1
Vaud	20196	47492	29,8	70,2
Valais	11341	28592	28,4	71,6
Neuchâtel	8141	15580	34,3	65,7
Genève	28501	26544	51,8	48,2
Jura	2526	6311	28,6	71,4
TOTAL	742207	773084	49,0	51,0

Participation moyenne: 35,2%



Alfa 33 1.7

Moteur de 1.7 litres / 4 cylindres,
5 vitesses, 105 ch-DIN,
injection électronique,
à partir de Fr. 17 900.-

Faites maintenant un essai!

Auto-Centre Emil Frey SA

66, rue Fritz-Courvoisier, La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039 28 66 77

Choix. Qualité. Expérience.

012388

Nos clients ont besoin de vous!
Nous cherchons toujours:

- une secrétaire bilingue**
français-allemand
- une secrétaire bilingue**
français-italien
- une secrétaire trilingue**
français-anglais-allemand.

Chantal Hodor attend votre appel avec impatience.

L'agence est ouverte tous les samedis matin
de 9 à 12 heures.

584



Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**



Nestlé S. A., Cham et Vevey (Suisse)

Augmentation de capital 1989

Offre de souscription aux actionnaires et détenteurs de bons de participation

Par suite d'opposition à l'inscription des modifications de statuts décidée par l'Assemblée générale du 25 mai 1989, les dispositions concernant l'inscription des actions nominatives au registre des actions et la création d'actions de réserve sont l'objet d'une procédure judiciaire.

L'offre de souscription aux actionnaires et détenteurs de bons de participation n'est pas touchée par cette procédure et se déroulera comme prévu.

Le 25 mai 1989, l'Assemblée générale ordinaire de Nestlé S. A., sur proposition du Conseil d'administration, a pris la décision d'augmenter le **capital-actions** de **fr. 330 000 000 à fr. 364 000 000.**

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter, simultanément à l'augmentation du capital-actions citée ci-dessus, le **capital-participation** de **fr. 23 000 000 à fr. 24 000 000.**

Un consortium de banques, sous la direction du Crédit Suisse à Zurich, a souscrit, pour le jour de l'Assemblée générale susmentionnée de Nestlé S. A.,

- 53 650 nouvelles actions au porteur de fr. 100 nominal chacune
- 111 350 nouvelles actions nominatives de fr. 100 nominal chacune
- 50 000 nouveaux bons de participation de fr. 20 nominal chacun,

et les offre en souscription, aux conditions ci-après,

du 5 au 21 juin 1989, à midi,

aux détenteurs actuels d'actions ou de bons de participation.

1. Rapport de souscription

- 1 nouvelle action au porteur pour 20 actions au porteur existantes
- 1 nouvelle action nominative pour 20 actions nominatives existantes
- 1 nouveau bon de participation pour 20 bons de participation existants

2. Prix de souscription

- fr. 4500.- par action au porteur, respectivement nominative
- fr. 900.- par bon de participation

Le droit de timbre fédéral d'émission est pris en charge par la Société.

3. Exercice du droit de souscription

Pour les **actions au porteur** par la remise du **coupon n° 8** des actions au porteur, en employant le bulletin de souscription pour actions au porteur.

Pour les **actions nominatives**, par la remise du **bon de droits** prévu à cet effet, en employant le bulletin de souscription pour actions nominatives.

Pour les **bons de participation** par la remise du **coupon n° 8** des bons de participation, en employant le bulletin de souscription pour bons de participation. Les droits **ne peuvent pas** être combinés.

Les **domiciles de souscription** en Suisse sont les banques suivantes

- | | |
|------------------------------------|--|
| Crédit Suisse, Zurich | Société de Banque Suisse, Bâle |
| Union de Banques Suisses, Zurich | Banque Populaire Suisse, Berne |
| Banque Leu SA, Zurich | Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne |
| Banque Cantonale de Zurich, Zurich | Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg |
| Banque Cantonale de Berne, Berne | Banque Cantonale Zougnoise, Zoug |

et toutes leurs succursales et agences en Suisse, ainsi que

- | | |
|--|---------------------------------------|
| Darier & Cie, Genève | Lombard, Odier & Cie, Genève |
| Pictet & Cie, Genève | HandelsBank NatWest, Zurich |
| BSI - Banca della Svizzera Italiana, Lugano | Banque Paribas (Suisse) S. A., Genève |
| Crédit Commercial de France (Suisse) S. A., Genève | Deutsche Bank (Suisse) S. A., Genève |
| Dresdner Bank (Schweiz) AG, Zurich | Commerzbank (Schweiz) AG, Zurich |

4. Inscription des nouvelles actions nominatives

L'inscription des nouvelles actions nominatives Nestlé S. A. est soumise à l'article 6 des statuts de la Société.

5. La libération des actions nouvelles de la Société doit avoir lieu jusqu'au 30 juin 1989 au plus tard.

6. Les actions au porteur sont émises sous forme de titres unitaires ou de certificats de 5 ou de 100 actions.

Les **actions nominatives**, sont émises sous forme de certificats sans coupons. Les **bons de participation** sont émis sous forme de titres unitaires ou de certificats de 5 ou de 100 bons de participation.

7. Négocier des droits de souscription

Les domiciles de souscription sont à disposition pour exécuter les **ordres d'achat et de vente de droits de souscription**. Les droits de souscription seront négociés du 5 au 20 juin 1989.

8. Les nouveaux titres donnent droit au dividende à partir du 1^{er} janvier 1989.

Les actions au porteur et les bons de participation sont munis des coupons n° 9 et suivants, tandis que les actions nominatives seront émises sous forme de certificats sans coupons.

9. La cotation des nouvelles actions au porteur, actions nominatives et bons de participation sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Saint-Gall. En plus, la cotation des nouvelles actions au porteur et des nouveaux bons de participation sera demandée aux bourses de Paris, Amsterdam (seulement actions au porteur), Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Bruxelles, Anvers et Vienne.

30 mai 1989

Crédit Suisse

- | | |
|--|-------------------------------|
| Société de Banque Suisse | Union de Banques Suisses |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA |
| Banque Cantonale Vaudoise | Lombard, Odier & Cie |
| Pictet & Cie | HandelsBank NatWest |
| BSI - Banca della Svizzera Italiana | Banque Paribas (Suisse) S. A. |
| Crédit Commercial de France (Suisse) S. A. | Deutsche Bank (Suisse) S. A. |
| Dresdner Bank (Schweiz) AG | Commerzbank (Schweiz) AG |

Numéros de valeur:	
Actions au porteur:	213.697
Actions nominatives:	213.695
Bons de participation:	213.690

004203

PHOTO
VIDEO
DU THEATRE

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 27
Tél. 039-23 07 70

Panasonic
NV-MS 50 EW
Camescopie Super-VHS-C
avec HI-FI stéréo

Facilité de paiement
Vous pouvez acquérir cette caméra à des conditions de paiement favorables. Le prix mensuel indiqué est calculé pour un crédit de 24 mois.

- CCD 1/2 pouce (420 000 pixels)
- Sensibilité 10 lux
- Objectif zoom motorisé 6x
- Vitesses d'obturation allant jusqu'à 1/1000 sec
- Générateur de date et d'heure
- Fondu à l'ouverture et à la fermeture
- Enregistrement possible en Super-VHS comme en VHS classique

Fr. 3495.-
ou par mois Fr. 168.20

388635

UN TUYAU POUR LE GAZ:

**VOS S.I. VOUS PROPOSENT ACTUELLEMENT
DES CONDITIONS DE RACCORDEMENT-CHAUFFAGE
EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUSES!**

gaz naturel

Brancher-vous.

Prenez contact avec:

Services industriels
30, rue du Collège, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/276 741

Services industriels
21, av. du Technicum, Le Locle, tél. 039/316 363

012393

Saint-Blaise protège les siens

Finales d'ascension en 1re ligue de football



Negro (à gauche) et Guinnard: à l'image d'un duel très serré.

(Schneider)

● SAINT-BLAISE - DOMDIDIÉ 1-0 (1-0)

Ne gagne pas qui veut sur le terrain des Fourches. Après les clubs de deuxième ligue du groupe neuchâtelois, Domdidier en a acquis la conviction aussi, hier en fin d'après-midi.

Au cours d'un match de promotion dont l'issue demeura incertaine jusqu'à son terme, les «jaune et rouge» saint-blaisois ont bénéficié du petit coup de pouce du destin, qui leur a permis de remporter la première manche de la course à l'ascension en première ligue. Mais les «blanc et noir» n'ont certainement pas renoncé à leurs ambitions. Il n'a manqué aux Fribourgeois qu'un brin de réussite, de lucidité parfois, pour obtenir une meilleure récompense à leurs généreux efforts.

Et dans les buts neuchâtelois, veillait un certain Olivier Jaccottet, auteur d'un match

absolument parfait. La seule grosse erreur commise par son vis-à-vis, Dominique Perriard, devait s'avérer lourde de conséquence. C'est donc aussi par leur fils interposé que les deux entraîneurs des finalistes ont connu des fortunes diverses.

DE QUALITE

Dans un style de Coupe propre à ce genre d'affrontement, les deux formations se sont attachées à la confection d'un spectacle de fort belle tenue, ponctué par quelques hauts faits de la meilleure veine.

C'est à la demi-heure d'un match spectaculaire que l'équipe neuchâteloise est parvenue à tirer de manière chanceuse son épingle du jeu. Une imprécision dans le système défensif des Fribourgeois libéra Milz. Son tir, mal maîtrisé par le gardien des visiteurs, engendra un cafouillage sur la ligne de but, et malgré le retour à la désespérée de Collomb, l'opportuniste R. Garcia par-

vint à provoquer la décision. En fait, ce but de raccroc pénalisa durement les visiteurs, artisans de plusieurs actions très tranchantes après un premier quart d'heure de prudence et d'atermoiements défensifs, dont ne surent profiter les recevants.

Deux styles s'exprimèrent, s'opposèrent. A la patiente et réfléchie démarche technique de Saint-Blaise répondit une manière plus emportée, plus instinctive, plus généreuse des Fribourgeois. Et lorsque la fatigue eut raison des meilleurs préceptes tactiques ce fut encore Domdidier qui assura l'essentiel de l'aspect émotionnel. Et St-Blaise qui parvint à assurer l'impunité grâce à son gardien et à sa lucidité collective. Celle qui précieusement fit le plus cruellement défaut dans les rangs adverses.

ENTRAÎNEURS SATISFAITS

Francis Perriard, entraîneur depuis six ans de la première

équipe de Domdidier, n'était nullement déçu de la qualité du jeu présenté par ses anciens juniors B. Ils ont peut-être manqué de précision lors de la dernière passe; il leur aurait fallu un peu plus de calme et de lucidité pour conclure. Mais je ne m'attendais pas à un aussi bon match de leur part. Mes joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont évolué un ton au-dessus de leurs expressions habituelles. Le regret ne surgit qu'après coup, en fonction du résultat de ce premier match. Nous y croyons encore.

SAINT-BLAISE Georges KURTH

Le match retour aura lieu dimanche prochain à Domdidier. Même heure. En cas de victoire fribourgeoise, un match de barrage serait organisé le 18 juin à Portalban.

Raymond Jaccottet affirmait: Notre concentration s'est relâchée en seconde mi-temps; le marquage est devenu trop imprécis. La tension s'est emparée de mes joueurs qui tenaient à préserver leur petit avantage. Nous avons été mis en danger par le jeu en profondeur de notre adversaire; je reste néanmoins confiant pour le match retour.

Les Fourches: 1200 spectateurs.
Arbitre: M. F. Santana (Saint-Légier).
Buts: 30e R. Garcia 1-0.

Saint-Blaise: Jaccottet; Rebetez; Milz, Goetz, Andrea-nelli; Ramseier, Rohrer, M. Garcia; Luthy (84e Wenger), Negro, R. Garcia.

Domdidier: D. Perriard; B. Godel (85e Collaud; Collomb, Ph. Perriard, Guinnard; D. Corminboeuf, A. Corminboeuf, Zaugg, Gaille; Schneeberger (84e M. Corminboeuf), L. Godel.

Notes: Terrain inégal. Pluie intermittente. Froid. Avertissements à Godel, R. Garcia et M. Garcia (fauls). Saint-Blaise sans Junod (blessé); Domdidier sans Ros-sier (blessé). G.K.

Promotion-relégation LNA-LNB

GRUPE 1

● SAINT-GALL - GRANGES 1-1 (1-0)
Espenmoos. 5000 spectateurs.
Arbitre: Zurkirchen (Zell).
Buts: 39e Hegi 1-0. 80e Schleiffer 1-1.

● MALLEY - OLD BOYS 1-1 (1-0)

Bois-Gentil. 350 spectateurs.
Arbitre: Schuler (Einsiedeln).
Buts: 8e Mann 1-0. 51e Er-lachner 1-1.
Note: 62e expulsion de Troiani (2e avertissement). Tirs sur le poteau de Mann et Mauron (52e), tir sur la latte de Hauck (84e).

● BÂLE - LAUSANNE 1-1 (1-0)

St-Jacques. 1.500 spectateurs.
Arbitre: Roduit (Sion).
Buts: 22e Dittus 1-0. 75e Hartmann 1-1.

● CS CHÉNOIS - ZURICH 2-0 (1-0)

Trois-Chêne. 600 spectateurs.
Arbitre: Schlup (Granges).
Buts: 21e Esterhazy 1-0. 90e Navarro 2-0.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lausanne	12	8	3	1	38-7	19
2. Saint-Gall	12	8	3	1	25-10	19
3. FC Zurich	12	5	2	5	27-21	12
4. Bâle	12	3	6	3	15-18	12
5. Granges	12	3	3	6	14-20	9
6. CS Chénais	12	3	3	6	16-25	9
7. ES Malley	12	2	5	5	14-26	9
8. Old Boys	12	3	1	8	12-34	7

GRUPE 2

● CHIASSO - LOCARNO 1-4 (0-2)
Comunale. 300 spectateurs.

Arbitre: Strässle (Heiden).
Buts: 14e Omini 0-1. 34e Kurz 0-2. 47e Loris Lurati 1-2. 84e Kurz 1-3. 88e Kurz 1-4.

● AARAU - BADEN 1-1 (1-1)

Brügglifeld. 2900 spectateurs.
Arbitre: Martino (Neukirch).
Buts: 14e Knup 1-0. 44e Al-lemann 1-1.

● BULLE - YVERDON 0-2 (0-0)

Bouleyres. 500 spectateurs.
Arbitre: Mariani (Genève).
Buts: 55e Isabella 0-1. 85e Ruchat 0-2.
Note: 66e tir sur le poteau de Bodonyi.

● ETOILE CAROUGE - LUGANO 1-5 (0-3)

Fontenette. 500 spectateurs.
Arbitre: Rudin (Liestal).
Buts: 3e Gorter 0-1. 5e Zap-pa 0-2. 10e Manfreda 0-3. 66e Manfreda 0-4. 68e Elia 0-5. 80e Castella 1-5.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	12	8	3	1	26-10	19
2. Aarau	12	9	1	2	19-9	19
3. Yverdon	12	4	6	2	9-6	14
4. Baden	12	5	3	4	15-17	13
5. Locarno	12	4	3	5	14-12	11
6. Bulle	12	3	2	7	17-23	8
7. Chiasso	12	0	7	5	15-25	7
8. Et-Carouge	12	1	3	8	6-19	5

LIGUE NATIONALE B: BARRAGE CONTRE LA RELÉGATION

● BIENNE - COIRE 0-1 (0-1)

Gurzelen. 2.100 spectateurs.
Arbitre: Reck (Birsfelden).
But: 39e Zimmermann 0-1.

Cadre réduit

Le stage de l'équipe de Suisse

Au terme du premier des deux stages d'entraînement de Spiez, organisés en prévision du match éliminatoire de la Coupe du Monde contre la Tchécoslovaquie, mercredi prochain à Berne, le cadre de l'équipe de Suisse a été réduit à 17 joueurs.

C'est ainsi que Stéphane Chapuisat, Jürg Stiel et Martin Jeitziner ont été écartés par l'entraîneur Paul Wolfisberg, qui, de manière surprenante, a

conservé 17 joueurs. Il est d'ores et déjà certain que l'un de ces hommes devra suivre le match de mercredi depuis les tribunes.

Ce choix du coach helvétique apparaît logique. Comme prévu, Chapuisat et Stiel joueront avec la sélection des «moins de 21 ans», mardi, contre Saint-Marin. Quant à Jeitziner, il est actuellement légèrement blessé.

(si)

Boudry revient de loin

Match de barrage en première ligue

● STADE LAUSANNE - BOUDRY 1-2

Dimanche dernier, Boudry avait acquis brillamment sa place pour les barrages. Il s'agissait aujourd'hui de confirmer la performance, avec le même état d'esprit combatif.

Et l'exploit eut lieu. Car il faut dire que l'équipe lausannoise paraît un peu favorite. Néanmoins, Boudry a entamé le match très fort, exerçant 10 minutes de pressing efficace.

Puis Stade s'est un peu réveillé et on a pu mesurer la rapidité de la ligne d'attaque, son principal atout. Justement, à la 35' Dietlin centre sur Guentzen qui contraint Bachmann à sortir la balle de la main. Michellod opportuniste surgit et la pousse au fond. Un coup dur pour les Boudryens. Mais l'importante horde de supporters neuchâtelois va aider son équipe à reprendre le dessus avec force chants et tambours.

A la 57' un incroyable cafouillage a lieu devant les goals de Bachmann qui plonge partout. Da Cruz doit même se coucher sur la ligne mais il est dit que la balle ne rentrerait pas. Cela aurait pu être le tournant de match mais les Lausannois n'en ont pas profité.

Au contraire c'est Boudry qui obtient l'égalisation quelques minutes après, chanceusement il faut le dire. En effet c'est un défenseur qui tire sur son gardien. Ce dernier repousse la balle qui arrive juste sur le genou d'Humair et rentre tranquillement dans le goal. Cela a sans doute galvanisé l'équipe qui 10 minutes plus tard doublait la mise.

C'est Claude Moulin qui signe cette très belle reprise de volée qui transperce la lucarne.

Un peu de réussite et beaucoup d'engagement, voilà comment Boudry a sauvé sa place en première ligue. Inutile de dire que la fin du match a été mouvementée dans le camp boudryen. Mais qu'importe, la victoire est là et on a évité les pénibles prolongations. Bravo!

Echallens: stade des Trois Sapins: 700 spectateurs.

Arbitre: M. Klötzli de Schallerens.

Buts: 35' Michellod 1-0; 65' Humair 1-1; 75' C. Moulin 1-2.

Boudry: Bachmann; Feller, Matthey, Da Cruz; Binetti, Humair, Schmutz; C. Moulin (88' D. Moulin), Cano, Pfüter (46' Jaquenod).

Stade Lausanne: Brunet; Bamert; Winder; Schoch,

Monnet (87' Pfister); Etter, Sampedro, Moret (80' Stefan); Dietlin, Michellod, Guentzen.

Notes: corners 6-4; avertissements à Da Cruz (jeu dur), Pfüter (jeu dur), Dietlin (antijeu) et Negro (antijeu). (ag).



L'équipe boudryenne a conservé sa place en 1re ligue en passant le difficile cap du match de barrage. (Schneider-a)

JEUX

SPORT-TOTO

x 1 x - x x 2 - 2 2 x - x 1 x x
TOTO-X
17 - 19 - 27 - 30 - 31 - 33.
Numéro complémentaire: 16.

LOTÉRIE À NUMÉROS

1 - 9 - 16 - 26 - 34 - 43
Numéro complémentaire: 45.
JOKER: 717 305.
(si)

En première et deuxième ligues

Finales de promotion de première ligue

● FC ZOUG - CHÂTEL 3-1 (2-0)

Allmend. 850 spectateurs.
Arbitre: Vuillemin (Genève).
Buts: 29e Eugen Suter 1-0. 34e Wüest 2-0. 54e Campo-resi 3-0. 63e Michaud 3-1.

● ALTSTÄTTEN - THOUNE 1-1 (0-0)

Gesa. 1.200 spectateurs.
Arbitre: Föllmi (Willisau).
Buts: 70e Fuchs (penalty) 0-1. 87e Sieber 1-1.

● LAUFON - BRÜTTISELLEN 0-0

Nau. 2.000 spectateurs.
Arbitre: Marbet (Käner-kinden).

● KRIENS - FRIBOURG 2-3 (1-0)

Kleinfeld. 755 spectateurs.
Arbitre: Christe (Lausanne).
Buts: 30e Bächler 1-0. 60e Schürch 1-1. 61e Balmer 2-1. 75e Stoll 2-2. 80e Zürcher 2-3.

Note: 75e expulsion de Gal-licher (Kriens).

Barrage contre la relégation

A Echallens: Boudry - Stade Lausanne 2-1 (0-1).
A Kilchberg: Wohlen - Einsiedeln 3-0 (0-0).

Boudry et Wohlen se maintiennent en première ligue. Stade Lausanne et Einsiedeln s'affronteront en matches aller et retour pour désigner le neuvième relégué en deuxième ligue.

Finales de deuxième ligue

Groupe 5: Lerchenfeld - Biasca 1-1 (1-0). Match retour le dimanche 11 juin à 16.00.

Groupe 7: Collex-Bossy - Stade Payerne 2-1 (1-1). Match retour le samedi 10 juin à 17.00.

Groupe 9: Saint-Blaise - Domdidier 1-0 (1-0). match retour le dimanche 11 juin à 17.00.

La fine britannique

Victoires de l'Angleterre et de l'Eire



John Barnes inscrit le deuxième but anglais. (AP)

● ANGLETERRE - POLOGNE 3-0 (1-0)

L'Angleterre s'est rapproché un peu plus de la qualification en infligeant à la Pologne une nette défaite (3-0) dans un match comptant pour les éliminatoires de la zone européenne (groupe 2) de la Coupe du Monde 1990, samedi à Wembley.

Les Anglais, qui présentaient une formation résolument offensive, évoluant en «4-2-4», n'ont cessé de se porter à l'attaque, exerçant une pression constante sur leurs adversaires, qui ont concédé beaucoup de coup-francs.

Lineker trouvait le premier l'ouverture, sur une passe de Barnes. En seconde période, Barnes doublait la mise en reprenant un centre de Stevens, puis Webb, dans les dernières minutes, ajoutait un troisième but, exploitant une passe de Rocastle, entré en cours de jeu pour Beardsley.

Quant au gardien Peter Shilton, il a à l'occasion de cette rencontre égalé le record de sélections en équipe nationale, que détenait Bobby Moore, avec 1.08 sélections, sans jamais avoir fait réellement la preuve de son talent.

Wembley, Londres: 69'203 spectateurs.
Arbitre: Agnolin (It).
Buts: 24e Liniker 1-0. 69e Barnes 2-0. 82e Webb 3-0.

GRUPE 2

Classement. 1. Angleterre 4-7. 2. Suède 3-5. 3. Pologne 3-2. 4. Albanie 4-0.

Prochain match: 6.9. Suède - Angleterre.

● EIRE - HONGRIE 2-0 (1-0)

L'Eire a quasiment assuré sa qualification pour le «Mondial» 1990 en s'imposant sans problème (2-0) face à la Hongrie, au stade de Lansdowne Road, à Dublin, devant 49.000 spectateurs.

L'équipe de Jack Charlton est désormais installée plus solidement que jamais à la deuxième place du groupe 6, derrière l'Espagne. Et son programme est beaucoup plus facile que celui de la Hongrie, avec un match à domicile contre l'Irlande du Nord et un déplacement à Malte. Les Hongrois, eux, doivent notamment affronter deux fois le leader du groupe, l'Espagne.

Face à un adversaire privé de plusieurs titulaires, les Irlandais n'ont pas connu de grosses difficultés et ils auraient pu s'imposer plus nettement encore si, dans les buts hongrois, Peter Disztl n'avaient accumulé les exploits. Paul McGrath (Manchester United) a ouvert le score à la 34e minute et Cascarino (Millwall) a doublé la mise, de la tête, à dix minutes de la fin.

Lansdowne Road, Dublin: 49.000 spectateurs.
Arbitre: Nervik (No).
Buts: 34e McGrath 1-0. 80e Cascarino 2-0.

GRUPE 6

Classement: 1. Espagne 6-10. 2. Eire 6-8. 3. Hongrie 5-5. 4. Irlande du Nord 6-5. 5. Malte 7-2. (si)

Partira, partira pas?

Maradona convoité par l'Olympique de Marseille

L'Argentin Diego Maradona, le meilleur numéro 10 mondial, devrait se rendre jeudi prochain à Marseille pour y rencontrer Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, affirmait samedi le quotidien sportif L'Equipe, qui évoquait déjà le possible transfert du siècle.

Selon ce quotidien, Michel Hidalgo, le manager général de l'OM, aurait rencontré secrètement vendredi le footballeur-vedette, à son domicile de Naples. Le champion du monde argentin aurait indiqué qu'il souhaiterait quitter Naples et rejoindre les rangs de l'OM.

Tandis que je lui disais que le vœu de l'Olympique de Marseille était de ramener la Coupe d'Europe pour la première fois sur le territoire français, raconte Hidalgo, il (Maradona) a mis ses deux mains au-dessus de sa tête dans un geste de prière en déclarant: je souhaite y parvenir avec

vous. Et le manager de l'OM d'ajouter: Je pense sincèrement qu'il a envie de venir chez nous.

Maradona est actuellement sous contrat avec l'équipe napolitaine jusqu'en 1992. Et il y a aussi le problème de l'argent qui pourrait constituer un obstacle infranchissable. Je ne crois pas, dit l'ancien entraîneur de l'équipe de France. Ça peut se gommer, même si certaines concessions doivent être faites de part et d'autre.

TAPIE FURIEUX

Bernard Tapie de son côté a violemment réagi contre ces fuites. Il y a des gens qui ne savent pas tenir un secret et qui compromettent la signature de ce contrat, a-t-il notamment déclaré, s'en prenant ainsi implicitement à Michel Hidalgo. Le président de l'OM a poursuivi: Un transfert de cette nature ne s'annonce pas tant que ce n'est pas fait, parce que si ça ne se fait pas, on passe pour des imbéciles. On complique davantage qu'on aide

en faisant des déclarations de cette nature-là.

Par ailleurs, d'après l'un des membres du comité de gestion du club, M. Jean-Louis Leveau, également rédacteur en chef du journal local, Le Provençal, qui a également fait état de ces contacts, le transfert de Maradona devrait «se concrétiser dans la semaine».

Selon lui, ce qui a décidé le joueur argentin à choisir l'OM, c'est que Bernard Tapie lui garantissait une reconversion dans ses affaires. Le président de l'OM aurait même l'intention de créer

une affaire en Argentine, où Maradona serait l'associé et le représentant du groupe Tapie.

DÉMENTI DE MARADONA

Diego Maradona de son côté a formellement démenti, samedi soir, l'information selon laquelle il pourrait être transféré à l'OM. Les supporters ne doivent pas s'inquiéter, a-t-il déclaré. Je reste à Naples et je n'irai ni à Marseille ni nulle part ailleurs. J'ai un contrat avec Naples, mais cela n'est pas la seule raison, car je me plais beaucoup à Naples et je veux y rester. (si)

Football sans frontières

Italie

Atalanta - Juventus	0-0
Cesena - Pisa	1-0
Fiorentina - Lecce	1-1
Lazio - Inter	1-3
AC Milan - AS Roma	4-1
Napoli - Sampdoria	1-1
Pescara - Como	1-1
Torino - Ascoli	1-1
Verona - Bologna	0-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Inter	31	24	6	1	15	54
2. Napoli	31	17	10	4	56	44
3. AC Milan	31	13	14	4	50	38
4. Juventus	31	13	12	6	44	38
5. Sampdoria	31	12	11	8	39	35
6. Atalanta	31	11	13	7	34	35
7. Fiorentina	31	12	9	10	43	33
8. AS Roma	31	9	11	11	29	29
9. Verona	31	5	18	8	17	22
10. Lecce	31	7	13	11	22	27
11. Lazio	31	4	18	9	20	26
12. Ascoli	31	8	10	13	27	26
13. Cesena	31	7	12	12	23	26
14. Bologna	31	7	12	12	24	26
15. Pescara	31	5	15	11	27	25

16. Torino	31	6	11	14	31	44
17. Como	31	6	10	15	22	44
18. Pisa	31	6	9	16	16	36

Espagne

Malaga - Real Madrid	2-2
FC Séville - Barcelone	1-1
Atletico Madrid - Valladolid	3-2
Valence - Sporting Gijon	2-1
Elche - Real Sociedad	1-1
Cadix - Saragosse	1-1
Atletico Bilbao - Murcie	3-0
Logrones - Celta Vigo	1-1
Español Barc. - Betis Séville	0-0
Oviedo - Osasuna Pampelune	3-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Real Madrid	35	22	12	1	83	56
2. Barcelone	35	21	10	4	72	52
3. Valence	35	17	12	6	35	46
4. Atl. Madrid	35	17	8	10	64	42
5. Valladolid	35	16	13	6	38	38
6. Celta Vigo	35	13	11	11	38	42
7. Saragosse	34	12	12	10	40	38



Diego Maradona serait-il sur le point de quitter Naples? (Widler)

Avec 10.000 juniors

Avant Suisse - Tchécoslovaquie

Pour soutenir les joueurs de l'équipe nationale suisse de football qui s'opposent aux Tchécoslovaques le mercredi 7 juin prochain au Wankdorf à Berne, Direct-Sponsoring SA, à Chexbres (VD) a acheté 10.000 places.

Cette initiative a reçu le plein accord du nouveau président de la ligue nationale, M. Carlo Lavizzari.

Ces places seront offertes à tous les juniors et espoirs des 36 clubs de la ligue nationale ainsi qu'à leurs fans. (sp)

L'heure est grave

Bienne perd à domicile dans les barrages

● BIENNE - COIRE 0-1 (0-1)

La première équipe de Bienne n'a pas répondu à l'attente de ses supporters. Après sa nette victoire de samedi dernier, face à Schaffhouse, on était en droit d'attendre une autre prestation d'une équipe jouant son va-tout.

Dans cette première rencontre de barrage contre le FC Coire, première équipe grisonne en ligue nationale dans l'histoire du football suisse, les Seelands ont été timorés, anxieux, sans idée et, ce qui est plus grave, sans donner l'impression de s'engager totalement.

PLUS VOLONTAIRES

Disons d'emblée que la victoire des visiteurs n'est pas imméritée. Au vu de l'engagement total de tous les joueurs et du nombre des occasions de buts, Coire a mérité de l'emporter. Il a tout fait pour ne pas perdre, malgré des absences de poids. Les remplaçants ont

joué le rôle que l'on attendait d'eux et Bienne n'a trouvé aucune parade à l'excellente prestation du joueur de couleur Etienne Verheer, qui s'est avéré comme un parfait remueur et a semé le trouble dans la défense biennoise.

Les bonnes critiques du match contre Schaffhouse ont-elles à tel point ébloui les joueurs de Mandziara, pour qu'ils se laissent aller à une telle attitude? Il faut le croire, car leur prestation fut tout, sauf convaincante; la défaite à domicile, dans un aller-retour système Coupe d'Europe, pourrait avoir des conséquences catastrophiques.

En tout cas, cette défaite, devant une assistance record, n'arrange pas le comité dans ses efforts de normaliser la situation financière du club, dans le but d'obtenir, après recours, cette licence refusée par la ligue nationale. Il faudra maintenant gagner à Coire avec au moins deux buts d'écart: sinon c'est la chute.

Gurzelen: 2100 spectateurs.

Arbitre: M. Reck (Birsfelden).

But: 39e Zimmermann.

Bienne: Terranova; Ondrus; Zuiz (46e Nuzzolo); Teuscher, Flückiger; Gallo (72e Muster); Jesdke, Rahmen; Major, Taddei, Eberhard.

Coire: Marxer; Y. De Gani; Manetsch, Beeli, Blumenthal;

Casvierzel, G. De Gani (80e Gianmarco), Sidler; Verheer, Zimmermann, Stobb.

Notes: Affluence record de la saison. - Coire est privé de son entraîneur-joueur Jurkemik (ex-Saint-Gall), de son buteur Sitek, ainsi que de Michevc (tous blessés), alors que Bienne doit se passer de Missy (blessé). - Corners: 11-2. Jean Lehmann

Du côté de l'ACNF

TROISIÈME LIGUE

Matches en retard: Les Brenets - Béroche 3-3; Etoile - Floria 2-2; Fleurier - Châtellard 1-1.

QUATRIÈME LIGUE

Matches en retard: Saint-Blaise II - Neuchâtel Xamax II 2-3; Boudry II - Corcelles II 3-0; Fontainemelon II - Les Geneveys-sur-Coffrane II 5-1; Cortaillod IIb - Cornaux II 1-2.

Matches de barrage: Cressier - Colombier II 2-5; Le Parc -

Superga II 6-1.

CINQUIÈME LIGUE

Matches en retard: Les Ponts-de-Martel - Buttes 0-6; La Sagne II - Le Locle III 0-4; Colombier III - Gorgier 1-4; Marin III - Espagnol Neuchâtel II 3-3; Centre espagnol II - Les Bois III 5-1.

VÉTÉRANS

Superga - Floria 13-0; Le Locle - Neuchâtel Xamax 7-0; Les Brenets - Fontainemelon 5-3.

ATHLÉTISME

Etoile Rouge et Bayer

La Coupe d'Europe des clubs

A Belgrade, l'Etoile Rouge a remporté la Coupe d'Europe des clubs champions masculins d'athlétisme, devant Larrios Madrid et le Racing de Paris.

Padoue (It) a terminé 4e, Harringay Londres 5e, Bayer Leverkusen (RFA) 6e, Benfica Lisbonne 7e et Olso 8e.

A noter la double victoire de Sebastian Coe, sur 800 et 1500 m, mais dans des courses tactiques (1'46"60 et 3'51"89).

A Izmir, en Turquie, c'est Amsterdam, qui a enlevé la Coupe d'Europe masculine du groupe B, devant Athènes et Helsinki, alors que le représentant suisse, le TV Länggasse Berne, a terminé 4e. Avec Markus Graf, sur 10.000 m, Daniel Ritter, sur 400 m haies, et Reynald Mury, à la perche, les Bernois ont remporté trois épreuves.

RECORD FÉMININ

Du côté féminin, Bayer Leverkusen a remporté pour la neuvième fois, à Zurich, la Coupe d'Europe. Jamais, depuis que la compétition existe, une

équipe n'avait réussi une telle performance.

Les Allemandes de l'Ouest l'ont emporté avec 237 points, devant Etoile Rouge Belgrade (222) et SNIA Milan (218). Club organisateur, le TV Unterstrass a pris la 12e place. Individuellement, une seule victoire suisse a été enregistrée, grâce à Martha Grossenbacher sur 400 m (53"05).

RÉSULTATS

Coupe d'Europe des clubs champions. Groupe B, à Izmir. Classement final: 1. Amsterdam Athletic Club 119. 2. Athènes 100. 3. Helsinki 95. 4. TV Länggasse Berne 91. 5. Galatasaray Istanbul 72. 6. Sollentuna (Su) 69.

Zurich. Coupe d'Europe féminine par équipes. Classement final: 1. Bayer Leverkusen 237. 2. Etoile Rouge Belgrade 222. 3. SNIA Milan 218. 4. Toekomst Beringen (Be) 206. 5. Benfica Lisbonne 187. 6. Racing Club Paris 186. **Puis:** 12. TV Unterstrass 131. (si)

SLASH



SLASH S.A.
101, Rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/21 21 91
Téléfax 039/23 70 55

4, Rue du Bassin
2000 Neuchâtel
Téléphone 038/25 99 02
Téléfax 038/24 63 72

ON PEUT ETRE TRES SOPHISTIQUE TOUT EN RESTANT TRES HUMAIN

Depuis le 1^{er} mars 1989, SLASH représente les produits APPLE et a ouvert de nouveaux locaux au centre de Neuchâtel. Ce nouveau domaine de distribution et de conseil SLASH est né de la rencontre de deux démarches semblables.

L'utilisateur est la mesure de toute chose : il a suffi de ce principe très simple pour que le Macintosh d'APPLE révolutionne le monde des ordinateurs.

Pour SLASH également, il n'y a de véritable solution informatique que personnalisée, et la technologie n'est rien sans l'homme auquel elle est destinée.

APPLE et SLASH : le dialogue en commun.

012219

L'ÉQUILIBRE INFORMATIQUE

Immobilier

espace & habitat

A VENDRE A LA CHAUX-DE-FONDS APPARTEMENTS

Dans un immeuble entièrement rénové, avec ascenseur, situé près du centre ville

3 1/2 pièces, 75 m², 79 m², 80 m²
4 1/2 pièces duplex, 101 m²
surface commerciale, 147 m² (2 niveaux)

Construction très soignée, chauffage individuel, poêle suédois, balcon, bains et W.-C. séparés, cuisine aménagée.

Dans un immeuble rénové au nord-ouest

2 pièces duplex, 79 m²
avec cachet rustique et grand balcon.

Dans un immeuble avec ascenseur, situé dans un quartier au sud-est.

5 1/2 pièces, 106 m²
rénové avec goût.
Garage et terrain aménagé.

Dans un immeuble situé dans un quartier de la vieille ville

3 pièces duplex, 96 m²
entièrement rénové, avec cachet rustique.

Dans un immeuble en cours de rénovation, avec ascenseur, situé dans un quartier à l'ouest

2 1/2 pièces + combles 120 m² env.
4 1/2 pièces + combles 160 m² env.
entièrement rénové, avec cachet rustique.

Dans un immeuble entièrement rénové situé dans un quartier au nord-est

2 pièces, 60 m² / 3 pièces, 81 m²

A Vercorin (VS)
Station d'été et d'hiver (alt. 1340 m).
Magnifique appartement meublé de

2 1/2 pièces, 63 m²
dans un immeuble situé au sommet du village.

Renseignements et visites:
Ld-Robert 67, ☎ 039/23 77 77/76
Fax 039/23 44 83 012185

A vendre au Locle, dans quartier résidentiel

appartement de 3 pièces

Cuisine habitable, salon de 30 m², 2 chambres à coucher, salle d'eau. Situation dominante sur la ville.
Fr. 260 000.-
☎ 039/271 171 14254

Cherche à acheter un

appartement de 4 à 5 pièces

si possible avec garage.
☎ 039/28 81 29 après 19 heures. 461262

A louer à Renan/BE, endroit tranquille et ensoleillé, dès le 1er juin 1989, grand

appartement de 5 1/2 pièces

avec cheminée, location Fr. 1100.- + 100.- charges. ☎ 061/99 50 40 445059

A vendre à La Chaux-de-Fonds

maison locative

de 4 appartements de 80 - 100 m² chacun. Balcon-terrasse, 4 garages, jardin. Quartier des Crêtets.

Faire offre sous chiffres 91-176 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A louer à Villeret/BE très bel appartement

attique de 4 1/2 pièces

avec cheminée, rénové, location Fr. 1000.- + Fr. 100.- charges. ☎ 061/99 50 40 445059

A REMETTRE

entreprise

ancienne et de bonne renommée, développement et fabrication d'outillage pour horlogerie et fine mécanique. Bonnes possibilités d'extension.

Convierait à personne de formation technico-commerciale.

Ecrire à :
case postale 56, 2034 Pesex 000838

A LOUER

rue de la Gare 5 - Le Locle

un magnifique appartement de 4 1/2 pièces

complètement rénové. Cuisine agencée, salle de bains, machine à laver et à sécher le linge. Loyer mensuel Fr. 880.- charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au 038/25 25 61 ou au 038/25 89 64 entre 8 et 11 heures. 001212

offres d'emploi

Commune de Corcelles-Cormondrèche

Apprenti forestier-bûcheron

La commune de Corcelles-Cormondrèche désire engager un **apprenti forestier-bûcheron** pour le 1er août 1989.

La durée de l'apprentissage est de 3 ans.

Les candidats intéressés sont priés de s'annoncer, sous forme écrite, au Conseil communal jusqu'au 15 juin 1989.

Des précisions préalables relatives à cet apprentissage peuvent être obtenues auprès de M. P.-A. Bourquin, garde-forestier, ☎ 038/31 68 79.

Corcelles, le 31 mai 1989.
Conseil communal

Mandatés par une entreprise de la région, nous cherchons pour entrée immédiate

employée de commerce

bilingue, français-allemand.

Poste varié avec responsabilités au sein d'un service commercial pour le marché allemand.

Formation assurée, emploi temporaire, fixe si convenance.

Appelez au plus vite Catherine Leitenberg. 436

Adia Intérim SA
Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33

ADIA

Attention! Poupées, poupons achetés dès Fr. 200.-, ours peluche, même usés, achetés dès Fr. 100.-. Tous jouets: potagers, cuisines, magasins, poussettes, etc. avant 1930. Egalement achat et débarras de tous bibelots et objets anciens lors de décès ou déménagement. S. Forney ☎ 038/31 75 19 ☎ 038/31 43 60. Déplacements. Discrétion. 592

A vendre à Dombresson, à quelques minutes de Neuchâtel

une maison familiale jumelée.

Vœux de construction peuvent encore être pris en considération. Cheminée, garage, quartier tranquille. Prix de vente Fr. 515 000.-

Offres sous chiffres 1407A ofa, Orell Füssli Werbe AG, Postfach 4002, Basel

Superbe Citroën BX 19 TRS Break

(Station-Wagon). Toit ouvrant. Phares brouillard, servo-direction, blanche, 61 000 km. Expertisée. Garantie totale. Reprise éventuelle Fr. 243.- par mois sans acompte.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.

M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
commerce:
032/23 51 23
Privé: 032/51 63 60 001527

France, Bresse, 2 heures de Suisse, à vendre

ISOLÉE

Très belle ferme bressane

Nichée dans 20 000 m² de verdure SFr. 98 000.- ☎ 0033/85 74 54 51 (24 heures sur 24) 926

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tel. 038/256 100

A vendre à Bevaix

JOLIE VILLA MITOYENNE NEUVE

3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, spacieux séjour avec cheminée et verrière, couvert pour 2 voitures.

Disponible: de suite
Prix Fr. 570 000.- 000192

GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS ☎ 039/23 78 33

A louer pour le 30 septembre 1989

magnifique appartement

de 5 1/2 pièces, dans immeuble entièrement rénové, salon avec poêle suédois, salle de douches, salle de bains, chauffage central, ascenseur;

appartement studios

de 3 pièces, entièrement remis à neuf, cuisine agencée, au centre de la ville;

avec chauffage central général, dans immeubles modernes ou rénovés, rue de la Confédération et rue du Nord. 119

Soyez OK!

Voici une proposition exceptionnelle pour une personne sérieuse et ambitieuse. Une entreprise de la place cherche un **mécanicien ou aide mécanicien** expérimenté.

Le candidat doit être apte à conduire du personnel féminin. Réelle possibilité d'avancement (à court terme) pour personne capable. Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Gianni Murinni. L'agence est ouverte tous les samedis matin de 9 à 12 heures. 584

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Publicité intensive publicité par annonces

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Cette fois, c'est fini!

Hlasek, Agassi et Sabatini éliminés à Roland-Garros

Jakob Hlasek ne disputera pas les quarts de finale des Internationaux de France. Il s'est incliné, en huitième de finale, devant l'Argentin Alberto Mancini après trois heures de lutte.

Une fois encore, le Suisse a fait valoir son tempérament de «battant» et ses ressources morales. Au troisième set, il apparaissait complètement à la dérive face à un adversaire qui dictait le jeu à son gré.

AUTRE TACTIQUE

Mené 3-1 puis 4-1, Hlasek semblait voué au même type d'exécution capitale qu'avaient connu les précédentes victimes de Mancini à Roland-Garros, toutes battues en trois manches sèches et dans un temps record.

Incapable de s'opposer à la tornade argentine, Hlasek (tête de série n° 6) ne trouvait pas la parade. Il semblait toujours à deux ou trois mètres de la balle. Sa fantastique chevauchée dans la dernière heure du match tient autant à un changement de tactique - des attaques plus franches - qu'à la fatigue qui altérait la mobilité du Sud-Américain.

D'ailleurs, Mancini avait: Hlasek a mieux joué au 3e set. Il a mieux servi, il est davantage monté à la volée. Je n'ai cru à ma victoire qu'au dernier point. Jusqu'au bout, tout demeurait possible. N'avait-il pas pris souvent mon service? En jouant slicé sur mon revers, Hlasek m'a gêné dans la seconde phase du match...

ENSEIGNEMENTS

Pour sa part, Jakob Hlasek confiait: Pendant deux sets et

jusqu'à 2-0 au troisième, Mancini jouait plus vite que moi. Ensuite, il a raté deux ou trois coups, je me suis senti mieux. A l'attaque du cinquième, je croyais fermement à ma chance. Mais cela n'a pas marché.

Au dernier set, je n'ai pas réussi à bien servir au premier jeu. Difficile de dire pourquoi... Si j'avais continué avec une première balle aussi solide qu'à la quatrième manche, je l'aurais sans doute emporté... Mais c'est ça le tennis!

Ma saison sur terre battue a mal débuté, mais ici, à Roland-Garros, j'ai réussi à hausser mon jeu de deux ou trois niveaux. Pour moi, le Grand Chelem reste l'objectif majeur. J'espère le prouver à Wimbledon et à Flushing Meadow. Deux semaines avant Wimbledon, je serai en Angleterre.

L'analyse du coach Georges Deniau était sans concession: Je pensais que Jakob aurait montré une meilleure qualité dans l'échange. Or, durant les deux premiers sets, où il n'a pourtant pas si mal servi, il n'a pas soutenu le choc. En jouant un ton au-dessus, avec une meilleure vitesse d'exécution dans son coup droit, il aurait provoqué des erreurs chez Mancini et il aurait eu des ouvertures. Des progrès restent à faire. Toutefois, il a tout lieu d'être satisfait de son tournoi.

Coqueluche du public et l'un des favoris du tournoi, André Agassi, tête de série n° 5, a échoué lors du dernier seizième de finale. Il s'est incliné en quatre sets devant son compatriote et partenaire d'entraînement, Jim Courier.

Entre ces deux élèves du fameux coach Nick Bollettieri, la bataille fut royale. Elle s'est déroulée en deux temps.

La nuit interrompait samedi soir une superbe bataille. Courier se retirait en menant 4-2 dans la troisième manche après avoir enlevé la première au tie break.

Dimanche, il fallait 45 minutes seulement au blond Jim pour créer la sensation de la première semaine.

Avec l'élimination d'André Agassi devant son compatriote Jim Courier, le week-end aura été marqué par le morceau de bravoure de Guillermo Perez-Roldan. Quart de finaliste l'an dernier, l'Argentin a raté le coche d'un rien cette année.

Ne menait-il pas 4-1 contre Boris Becker dans le cinquième et dernier set? L'Allemand a senti le vent du boulet, avant de s'imposer. La rage de vaincre l'habitait pourtant. Mais elle l'aveuglait parfois.

Déjà au cours des trois premières manches, la tête de série n° 2 avait alterné le meilleur et le pire. Cette irrégularité faillit provoquer sa perte. Mais en véritable «battant», il retourna magistralement la situation au moment critique, effaçant même une balle de match pour Perez Roldan dans le dixième jeu du cinquième set.

GABY OUT

En simple dames, l'Argentine Gabriela Sabatini (No 2), trois fois demi-finaliste à Paris au cours des quatre dernières années, a lourdement échoué en 8e de finale contre l'Américaine Mary-Jo Fernandez (No 15), sa meilleure amie sur le circuit.

Elle avait déjà reçu, au tour précédent, un avertissement sérieux de la part de Nicole Provis, tout en réussissant à s'en sortir. Cette fois, la cadence de Fernandez (17 ans) lui a été fatale. Gabriela a ainsi subi sa troisième défaite consécutive face à Mary-Jo.

L'élimination de l'Argentine devrait rendre la tâche plus aisée à l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf pour la conquête d'un troisième titre consécutif. Mais, si sa grande rivale est éliminée du tournoi, Graf, victorieuse dimanche de l'Italienne Sylvia La Fratta (173e mondiale), va trouver sur sa route l'Espagnole Conchita Martinez et, éventuellement, la Yougoslave Monica Seles (15 ans), la révélation de l'Année.

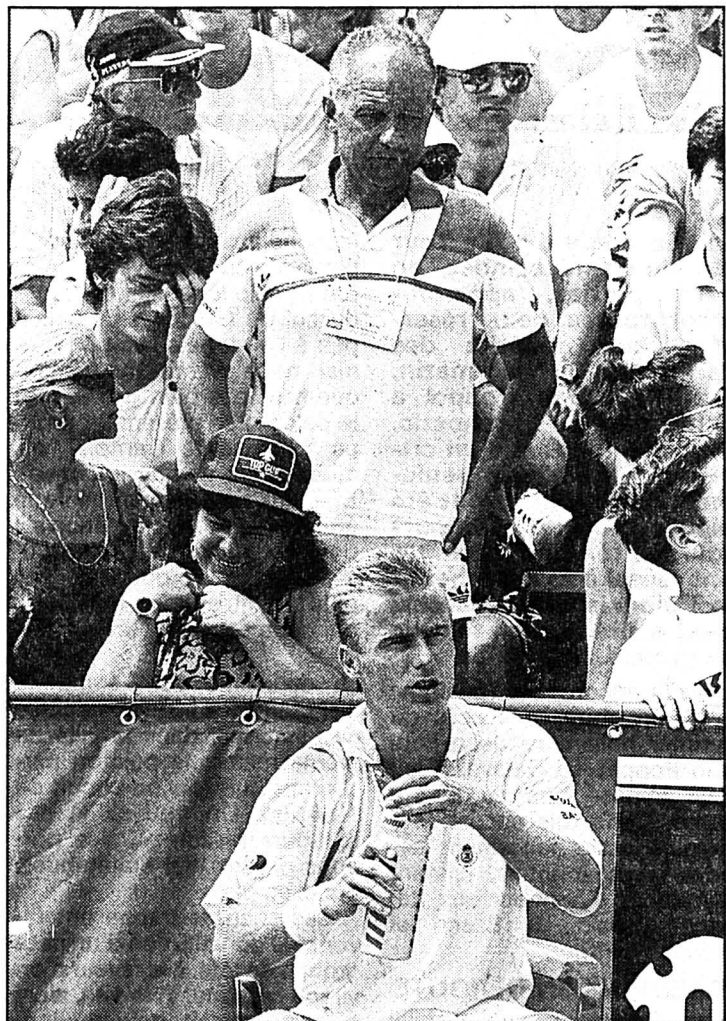
Deux joueuses dont les progrès et la confiance ont été impressionnants depuis le début du tournoi. (si)

Hlasek honoré Le Prix Orange au Suisse

Lundi, à Roland Garros, Jakob Hlasek recevra le Prix Orange, qui récompense le joueur le plus aimable, le plus coopératif aussi avec les médias, aux Internationaux de France à Paris.

Le Suisse a été élu au troisième tour. Il devance Lendl et Noah.

Les journalistes qui composent ce jury ont attribué le Prix Citron, réservé au plus agaçant, à André Agassi. (si)



Pour Jakob Hlasek et son entraîneur Georges Deniau, l'aventure parisienne a pris fin. (ASL)

Principaux résultats

SAMEDI

Simple messieurs. 16es de finale: Michael Chang (EU/15) bat Francisco Roig (Esp) 6-0 7-5 6-3.

Alberto Mancini (Arg/11) bat Paul Haarhuis (Ho) 6-4 6-4 6-3. Thierry Tulasne (Fr) bat Jean-Philippe Fleurian (Fr) 7-6 4-6 6-0 6-7 6-0.

Mats Wilander (Su/4) bat Omar Camporese (It) 6-4 6-3 7-6. Stefan Edberg (Su/3) bat Jimmy Arias (EU) 6-4 6-4 6-4.

Andrei Chesnokov (URSS) bat Carl-Uwe Steeb (RFA) 3-6 6-1 7-5 6-3. Jakob Hlasek (S/6) bat Leonardo Lavalle (Mex) 4-6 6-1 3-6 6-3 6-4.

Simple dames. 16es de finale: Arantxa Sanchez (Esp/7) bat Natalia Medvedeva (URSS) 6-0 3-6 6-2.

Monica Seles (You) bat Zina Garrison (EU/4) 6-3 6-2. Mary-Jo Fernandez (EU/15) bat Nieve Dias (Bré) 6-7 6-1 6-1.

Gabriela Sabatini (Arg/2) bat Nicole Provis (Fr) 4-6 7-5 6-3. Jo-Anne Faull (Aus) bat Susan Sloane (EU/16) 6-3 6-1.

Manuela Maleeva (Bul/6) bat Larissa Savchenko (URSS) 6-1 6-2.

Double messieurs. 2e tour: Cassio Motta/Blaine Willenborg (Bré/EU) bat-

tent Jakob Hlasek/Eric Jelen (S/RFA/5) 6-4 6-4.

DIMANCHE

Simple messieurs. 8es de finale: Jay Berger (EU) bat Thierry Tulasne (Fr) 3-6 6-2 6-0 6-3.

Boris Becker (RFA/2) bat Guillermo Perez-Roldan (Arg/16) 3-6 6-4 6-2 4-6 7-5.

Jim Courier (EU) bat Andre Agassi (EU/5) 7-6 (9/7) 4-6 6-3 6-2.

Stefan Edberg (Su/3) bat Goran Ivanisevic (You) 7-5 6-3 6-3.

Alberto Mancini (Arg/11) bat Jakob Hlasek (S/6) 6-4 6-4 4-6 2-6 6-4.

Simple dames. 8es de finale: Steffi Graf (RFA/1) bat Silvia La Fratta (It) 6-2 6-1.

Arantxa Sanchez (Esp/7) bat Amanda Coetzer (Afs) 6-3 6-2.

Mary-Jo Fernandez (EU/15) bat Gabriela Sabatini (Arg/2) 6-4 6-4.

Conchita Martinez (Esp/8) bat Katerina Maleeva (Bul/9) 6-0 6-1.

Helen Kelesi (Can/10) bat Ann Grossman (EU) 6-1 6-2.

Manuela Maleeva (Bul/6) bat Janine Thompson (Aus) 7-6 6-2.

Double mixte. 1er tour: Céline Cohen/Tomas Carbonell (S/Esp) battent Carin Bakum/Paul Haarhuis (Ho) 6-4 4-6 6-4. (si)

DIVERS

La médecine sportive à l'honneur

Différents médecins ont animé une table ronde

La Société de médecine sportive Neuchâtel JMM organisait samedi matin une table ronde de médecine du sport. De nombreux spécialistes se sont ainsi retrouvés au Club 44 de La Chaux-de-Fonds, où les débats ont été fort intéressants.

Cette table ronde, dont le but est d'analyser les développements et les recherches effectués dans la médecine spor-

tive, a connu un vif succès auprès des participants, qui venaient de Suisse, bien sûr, mais aussi de France et d'Algérie.

ETHIQUE

C'est à l'ancien arbitre international André Daina qu'est revenu l'honneur de clore la matinée. J'avoue m'être demandé ce qu'un arbitre pouvait apporter à un débat médico-sportif, déclarera André Daina en préambule.

Mais le Neuchâtelois d'origine saura captiver son auditoire. A l'occasion des cours d'arbitres, on m'a souvent dit qu'il fallait protéger les bons joueurs, dira-t-il notamment. Cela m'a fait peur. Car, à mon avis, il faut songer à protéger les joueurs des joueurs, et cela d'une manière générale.

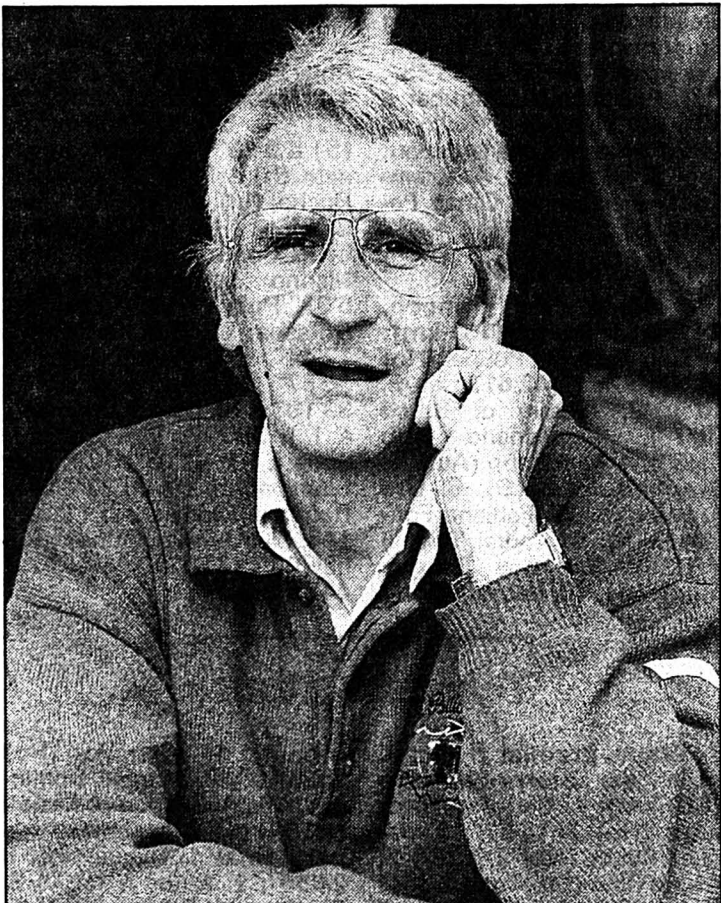
André Daina s'attardera ensuite sur le respect de l'adversaire dont les footballeurs doivent faire preuve. C'est une question d'éthique, d'éducation. Et de tels paramètres doivent être inculqués très tôt aux juniors.

Et, concernant la dégradation d'ambiance de certains matchs de football: l'arbitre n'est pas responsable d'un certain contexte. Il en est l'héritier.

Auparavant, plusieurs spécialistes de la médecine sportive avaient eu l'occasion de s'exprimer sur des thèmes comme: l'imagerie médicale et la médecine du football (Dr Moser et Dr Jeanneret), l'arthrose et le sport (Dr Quadri), l'examen d'aptitudes du jeune footballeur (Dr Grossen) ou le programme d'entraînement du jeune footballeur (Dr Gobelet).

S'il a donc beaucoup été question de sport en théorie, la pratique n'en a pas été oubliée pour autant. Ainsi, les participants à cette table ronde se sont-ils affrontés sur le terrain de Colombier, à l'occasion du tournoi international, pour médecins (lire ci-dessous).

Renaud TSCHOUMY



André Daina à la table ronde de médecine du sport: «Il faut protéger les joueurs des joueurs!» (Impar-Gerber)

Victoire parisienne

Tournoi international pour médecins

Le Tournoi international de football pour médecins, qui s'est déroulé à Colombier, a vu la victoire de l'équipe de Paris, comme les premiers matches le laissent prévoir. Tout n'a cependant pas été facile pour les Parisiens, qui ont dû se contenter d'une victoire attribuée à la meilleure différence de buts face à Bordeaux.

Les Neuchâtelois ont pour leur part réalisé une excellente performance, en prenant la troisième place grâce à une victoire méritée contre Alger. Les Neuchâtelois ont par ailleurs remporté le Trophée du fait-play, qu'ils ont sportivement cédé à Alger. Le gardien neuchâtelois, D. Monnin, a été désigné meilleur gardien du tournoi.

Résultats: Bordeaux - Alger 2-1, Paris - Neuchâtel 3-0, Neuchâtel - Alger 2-1 (buts de Nardin et Quadri), Bordeaux - Paris 2-2.

Classement final: 1. Paris 3-5; 2. Bordeaux 3-5; 3. Neuchâtel 3-2; 4. Alger 3-0.

Les joueurs de l'équipe neuchâteloise étaient: Suter, Wildhaber (Marin), Kohler (Cortaillod), Pauchard, Zimmerli (Cernier), Grossen, Nardin (Colombier), Jaques (Pe-seux), Blaser (Corcelles-Cormondèche), Carbonnier (Boudry), Heim (Le Locle), Chapuis, Matthys, Ott (Neuchâtel), Bauer (Auvornier), Le Coulter, Schlaeffer, Hugli, Moser, Evard, Monnin, Noyer (La Chaux-de-Fonds) et Quadri (Saint-Imier). (sp)

CANOË

Championnats suisses de slalom

Grande animation à Goumois

Sur le Doubs, près de Goumois, le Bernois Heinz Röthenmund, en kayak monoplace, et le Genevois Luc Auderset, en canadien monoplace, ont dominé les championnats suisses de slalom.

Les canoëistes de Berne ont également remporté les titres en canadien double, ainsi que par équipes masculines. Côté romand, encore à relever, le deuxième rang des Genevois Schneider et Auderset, en canadien double, ainsi que la troisième place de Marie-Claire Doenni, en kayak monoplace dames.

RÉSULTATS

Messieurs. - Kayak monoplace: 1. Heinz Röthenmund (Niederhasli) 130''58 (0 faute), 2. Thomas Brunold (Berne) 131''06 (0), 3. Stefan Götz (Gümligen) 131,17 (0).

Canadien monoplace: 1. Luc Auderset (Genève) 145''36 (0), 2. Ueli Matti (Berne) 148''49 (0), 3. Olivier Wiemken (Bâle) 150''48 (0).

Canadien double: 1. Matti/Matti (Berne) 145''97 (0), 2. Schneider/Auderset (Genève) 158''77 (0), 3. Rudin/Müller (Berne) 161''41 (0).

Juniors, kayak monoplace: 1. Jörg Wanner (Bülach) 138''07 (0).

Dames. - Kayak monoplace: 1. Deborah Vogel (Steinhausen) 144''59 (5), 2. Barbara Beati (Zurzach) 151''39 (0), 3. Marie-Claire Doenni (Genève) 152''28 (0).

Juniors: 1. Claudia Heiz (Biberstein) 180''24 (5). Par équipes: 1. KC Berne (Röthenmund, Götz, Brunold) 143''13 (0), 2. Genève II, 152''75 (0), 3. Zurzach 156''00 (0). (si)

La parole aux rouleurs

Van Poppel et Piasecki vainqueurs au Giro

La 15e étape du 72e Tour d'Italie était scindée en deux parties, apparemment toutes deux réservées aux appétits des sprinters. Si, le matin, Jean-Paul Van Poppel a confirmé ce pronostic, l'après-midi, lors d'un critérium de 83,2 km seulement, les sprinters ont été piégés par le parcours tourmenté. Huit hommes ont réussi à se détacher et le Polonais Lech Piasecki s'est avéré le plus fort de ce groupe.

Le 1er tronçon de la 15e étape a vu un nouveau succès du sprinter hollandais Jean-Paul Van Poppel. Le Batave s'était déjà imposé lors de la 1re étape. Cette fois encore, il a dominé assez facilement ses adversaires sprinters, laissant les places d'honneur aux Italiens Alessio Di Basco et Adriano Baffi.

BREUKINK EN DÉROUTE
Trois fuyards ont bien failli réussir un coup d'éclat: l'Italien Daniele Bruschi, l'Autrichien Paul Popp et le Suisse Stephan Joho s'étaient échappés à quelques kilomètres de la ville d'origine de Francesco Moser. Ils ont été repris d'extrême justesse. Popp, 4e, et Joho, 5e, n'ont été débordés que par Van Poppel, Di Basco et Baffi.

manche matin, le Hollandais perdait le contact avec le peloton principal dans la descente du col de Gardena. Breukink, peu à l'aise, ne suivait pas. Le mal ne s'avérait mathématiquement pas bien grave, tout le peloton se présentant groupé à l'arrivée à Trento. Mais, moralement et physiquement, Breukink est tellement marqué que l'on se pose la question s'il pourra « survivre » à une nouvelle étape éprouvante, pas plus tard qu'aujourd'hui, lundi, qui comportera le Gavia.

La deuxième demi-étape se disputait sous forme de course de kermesse, dans la ville de Trento même, le peloton parcourant huit fois un circuit de 10,4 km. On trouvait là des contours biscornus, des portions pavées mal entretenues, par exemple.

Ces chausse-trappe ont favorisé la constitution d'un petit groupe de tête, à la faveur d'un virage brusque. Très vite, alors qu'il ne restait qu'une vingtaine de kilomètres, l'avance atteignit 1'50". A la fin de ce critérium de 83,2 km seulement, la pluie se mit également de la partie.

Piasecki, le moustachu polonais de 28 ans, est un beau finisseur. Mais ses tentatives de démarrage étaient vaines. Seulement, le coureur de Poznan ne s'en est pas laissé compter, s'adjugeant le sprint. (si)



Le Hollandais Erik Breukink a été dépossédé de sa place de leader. (ASL-a)

Fignon en force

L'étape de samedi décisive ?

Le Français Laurent Fignon s'est emparé des rênes du Tour d'Italie, dans la quatorzième étape, Misurina - Corvara (131 km), samedi, où le précédent leader, le Hollandais Erik Breukink, a essuyé une terrible défaillance dans des conditions hivernales.

Deuxième de cette seconde étape dans les Dolomites, à quelques secondes de l'Italien Flavio Giupponi, Fignon s'est débarrassé de la plupart de ses adversaires, malgré les conditions très difficiles qui l'ont contraint à prendre des précautions pour ne pas trop souffrir du froid.

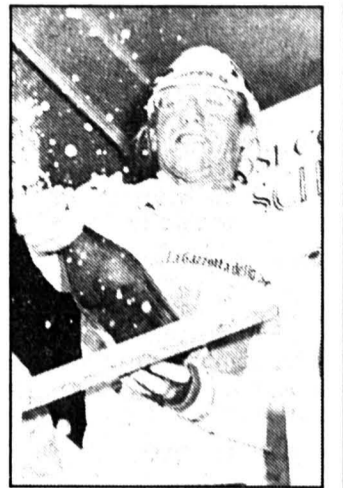
DÉMARRAGE

Le Français a attaqué à 15 km de l'arrivée, dans la montée du Campolongo. A ce moment-là déjà, l'Irlandais Stephen Roche, lâché dans le troisième col, et le Colombien Luis Herrera, distancé dans l'ascension suivante, accusaient un retard oscillant entre 1'30" et 2'30".

Sur le démarrage de Fignon, Breukink perdait aussitôt du terrain. Le Français n'était accompagné que par les Italiens Roberto Conti et Marco Giovannetti, les deux rescapés de l'échappée du début d'étape, leur compatriote Flavio Giupponi, l'Américain Andrew Hampsten et Urs Zimmermann, bien mieux inspiré que la veille.

RETOUR DE «ZIMMI»

Au sommet du Campolongo, à 9 km de l'arrivée, Breukink était pointé à deux minutes. Victime du froid et de la faim, il allait continuer à perdre du temps et franchir la ligne péniblement, en zigzaguant,



Laurent Fignon a de quoi jubiler après son coup de force. (AP)

près de 6 minutes après ses rivaux. Dans la descente, Fignon était resté presque constamment en tête de son groupe, devant Hampsten, et avait encore accéléré le rythme.

Légèrement distancé en arrivant sur le plat, pour avoir manqué un virage, Zimmermann devait revenir dans l'ultime petite montée sur ses compagnons d'échappée. Le Soleurois s'est comporté bien mieux qu'on pouvait le craindre après son étape en demi-teinte de la veille. Pour «Zimmi», rien n'est encore perdu... En revanche, Rolf Järmann, très en vue depuis le début du Giro, a sombré. Pour le poulain de Daniel Giger, le débours s'est monté à près d'un quart d'heure.

Quant à Toni Rominger, compte tenu de sa bronchite et des conditions météorologiques, il avait préféré ne pas prendre le départ. (si)

Le leader Mottet menacé

Millar remporte le contre-la-montre du Dauphiné

Impérial jeudi au Ventoux, Charly Mottet a connu un week-end bien difficile sur les routes du Dauphiné-Libéré. Le numéro un mondial a en effet dû céder la vedette à l'Écossais Robert Millar, superbe vainqueur du contre-la-montre en côte du Revard.

Jeudi soir à Carpentras, le grimpeur écossais accusait un passif de 2'07" sur Mottet. A la veille de la dernière étape d'Aix-les-Bains, l'écart est tombé à 18 secondes. Autant

dire que Charly Mottet, si la situation demeure inchangée ce soir, aura eu très chaud dans ce Critérium qu'il ne devait en aucun cas perdre.

LE GRAND JEU

Devancé seulement par l'inévitable Claveyrolat la veille à La Bastille, Robert Millar a sorti le grand jeu sur les pentes du Revard. Au terme des 30 km du contre-la-montre, l'Écossais a devancé Mottet de 14 secondes et Laurent Bezault de 42 secondes.

Les Suisses n'ont plus eu le droit à la parole au cours de ce week-end. Avec Gianetti, Müller et Richard contraints à l'abandon, Wegmüller logiquement dépassé par les événements, tous les espoirs helvétiques reposaient sur les épaules de Niki Rüttimann, deuxième l'an dernier. Malheureusement, le Saint-Gallois n'est pas parvenu à sortir de l'anonymat dont il se complait depuis le début de la saison. Sur les hauteurs de Grenoble, il a concédé près de quatre minutes. Au Revard, souffrant d'une «fringale», il a perdu plus de... sept minutes sur Millar.

RÉSULTATS

5e étape, Crest - Grenoble: 1. Thierry Claveyrolat (Fr) les 230 km en 6h.56'39" (33,697 km/h) (10" de bon.); 2. Robert Millar (Eco) à 16" (6"); 3. Martial Gayant (Fr) à 1'22" (4"); 4. Charly Mottet (Fr) à 1'45"; 5. Fabrice Philipot (Fra) à 1'51". **Puis les Suisses:** 15. Niki Rüttimann à 3'57"; 40. Fabian Fuchs à 12'38"; 43. Beat Breu à 13'34"; 52. Arno Küttel 16'55"; 56. Thomas Wegmüller à 17'24"; 61. Heinz Imboden à 18'00"; 83. Jörg Müller à 24'36"; 90. Alfred Ackermann à 25'00"; 93. Pas-

cal Richard à 27'36"; 100. Marco Diem à 34'44".

100 classés. A notamment abandonné: Mauro Gianetti

6e étape, Grenoble - Aix-les-Bains: 1. Gérard Rué (Fr) les 84,5 km en 2 h 17'43" (39,646 km/h); 2. Jean-Claude Leclercq (Fr) à 5"; 3. Atle Kvalsvoll (No) à 6"; 4. Pablo Wilches (Col) m.t.; 5. Steve Bauer (Can) à 29"; 6. Sean Kelly (Irl); 7. Atle Pedersen (No); 8. Thierry Claveyrolat (Fr); 9. Frank Van den Abbeele (Be); 10. Alfred Ackermann (S). **Puis les autres Suisses:** 27. Beat Breu; 30. Fabian Fuchs; 33. Niki Rüttimann, tous m.t.; 50. Heinz Imboden à 4'34"; 75. Arno Küttel m.t.; 84. Marco Diem à 6'48"; 89. Thomas Wegmüller m.t.; 99. Pascal Richard à 19'37", hors délai. 99 classés. Non-partant: Jörg Müller (S).

7e étape, Contre-la-montre Aix-les-Bains - Le Revard: 1. Robert Millar (Eco) les 29,9 km en 1h.04'13" (28,028 km/h); 2. Charly Mottet (Fr) à 14"; 3. Bezault à 42"; 4. Caritoux à 1'53"; 5. Hector Patarroyo (Col) à 1'56"; 6. Claveyrolat à 2'01"; 7. Alberto Camargo (Col) à 2'13"; 8. Pablo Rincon (Col) à 2'21"; 9. Fabrice Philipot (Fr) à 2'35"; 10. Pascal Simon à 2'50". **Puis les Suisses:** 36. Rüttimann à 7'06"; 40. Küttel à 7'40"; 46. Breu à 8'03"; 48. Fuchs à 8'14"; 54. Ackermann à 8'36"; 55. Wegmüller à 8'59"; 75. Kelly à 11'33"; 89. Imboden à 13'30"; 90. Diem à 13'43". 96 classés.

Général: 1. Mottet 30 h 00'58"; 2. Millar à 18"; 3. Claveyrolat à 1'50"; 4. Philipot à 2'49"; 5. Bezault à 2'56"; 6. Caritoux à 4'26"; 7. Gayant à 4'53"; 8. Patarroyo à 5'10"; 9. Sanchez à 6'14"; 10. Camargo à 7'09". **Puis les Suisses:** 15. Rüttimann à 11'09"; 27. Fuchs à 21'12"; 40. Breu à 30'39"; 48. Wegmüller à 34'14"; 49. Kelly à 38'13"; 59. Küttel à 45'54"; 70. Imboden à 54'08"; 83. Ackermann à 1h.07'07"; 96. Diem à 1 h 47'21". (si)



Charly Mottet vainqueur potentiel. (Berthoud-a)

Claveyrolat victorieux samedi

Sur ses terres, le Grenoblois Thierry Claveyrolat s'est surnommé pour enlever la cinquième étape du 41e Critérium du Dauphiné-Libéré. Au sommet de la terrible côte de la Bastille, où était jugée l'arrivée de cette étape «reine», le coureur de RMO a devancé de 16 secondes l'Écossais Robert Millar. Leader de l'épreuve, Charly Mottet, quatrième de l'étape derrière Martial Gayant, a concédé 1'45" sur son équipier. (si)

Les résultats du week-end

SAMEDI

14e étape, Misurina-Corvara (131 km): 1. Flavio Giupponi (It) 4 h 07'00" (31,822 km/h, 10" de bonification); 2. Laurent Fignon (Fr) à 5" (7"); 3. Andrew Hampsten (EU) à 8" (3"); 4. Marco Giovannetti (It) à 11"; 5. Urs Zimmermann (S) à 14"; 6. Franco Chiccioli (It) à 15"; 7. Roberto Conti (It) à 1'10"; 8. Phil Anderson (Aus) à 2'23"; 9. Vladimir Pulnikov (URSS) à 3'15"; 10. Maurizio Rossi (It) à 3'20". **Puis:** 15. Stephen Roche (Irl), m.t. 20. Eric Breukink (Ho) à 5'51". **Puis les autres Suisses:** 47. Werner Stutz à 13'15"; 50. Rolf Järmann à 14'51"; 53. Stephan Joho à 16'07"; 61. Urs Freuler à 18'44"; 66. Kurt Steinmann à 21'20"; 82. Jürg Bruggmann à 22'50"; 114. Hansruedi Märki à 28'45"; 120. Pius Schwarzenruber à 30'40"; 161. Karl Kälin à 44'20". N'a pas pris le départ: Toni Rominger (S). A notamment abandonné: Omar Pedretti (S).

DIMANCHE

15e étape, 1er tronçon, Corvara - Trento (131 km): 1. Jean-Paul Van Poppel (Ho) 3h 04' 26" (42,617 km/h, 10"); 2. Alessio di Basco (It/7"); 3. Adriano Baffi (It/3"); 4. Paul Popp (Aut). 5. **Stephan Joho (S)**. 6. **Urs Freuler (S)**. 7. Fabiano Fontanelli (It). 8. Andrei Tchmill (URSS). 9. **Jürg Bruggmann (S)**. 10. Luciano Boffo

(It), tous m.t., suivis du peloton.

15e étape, 2e demi-étape (critérium à Trento, 8 tours à 10,4 km, soit 83,2 km): 1. Lech Piasecki (Pol/bonif. 10"); 2. Luca Gelfi (It). 3. Francesco Rossignoli (It). 4. Jan Van Aert (Ho). 5. Piotr Ugroumov (URS). 6. Maurizio Rossi (It). 7. John Carlsen (Dan). 8. Stefano Giuliani (It) à 21". 9. Adriano Baffi (It) à 2'16", suivi du peloton. **Puis les Suisses:** 18. Jürg Bruggmann. 21. Stephan Joho. 34. Rolf Järmann. 39. Kurt Steinmann. 41. Urs Zimmermann, tous dans le temps de Baffi. 67. Urs Freuler à 2'34". 77. Karl Kälin. 124. Werner Stutz. 128. Hansruedi Märki.

Classement général: 1. Laurent Fignon (Fr) 70 h 07'39". 2. Giupponi (It) à 1'50". 3. Andy Hampsten (EU) à 2'31". 4. Franco Chiccioli (It) à 2'51". 5. **Urs Zimmermann (S) à 3'03"**. 6. Marco Giovannetti (It) à 3'43". 7. Stephen Roche (Irl) à 4'01". 8. Eric Breukink (Ho) à 5'00". 9. Roberto Conti (It) à 5'25". 10. Marino Lejarreta (Esp) à 5'33". **Puis les autres Suisses:** 28. Rolf Järmann à 17'44". 54. Werner Stutz à 38'57". 109. Karl Kälin à 1 h 33'19". 110. Jürg Bruggmann à 1 h 36'17". 113. Stephan Joho à 1 h 41'05". 129. Kurt Steinmann à 2 h 09'32". 131. Hansruedi Märki à 2 h 11'19". 146. Pius Schwarzenruber à 2 h 36'09". 151. Urs Freuler à 2 h 44'45". (si)

Tour des Asturies

7e étape, premier tronçon, Pola de Sierra-Naranco (120 km): 1. Gert-Jan Theunisse (Ho) 3h14'37"; 2. Janusz Kuum (No) à 1'29"; 3. Alvaro Pino (Esp) m.t.; 4. José Recio (Esp) à 2'04"; 5. Enrique Alonso (Esp) à 2'18". **Deuxième tronçon (circuit**

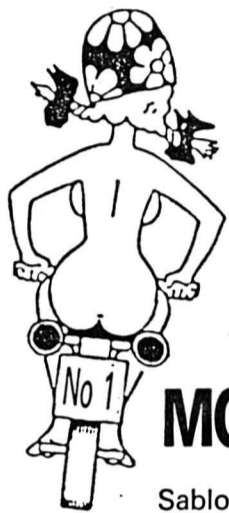
urbain): 1. John Vos (Ho) 1h25'10"; 2. Manuel Dominguez (Esp); 3. Thomas Kirsipuu (UTSS) m.t. **Classement général final:** 1. Theunisse 26 h 24'56"; 2. Kuum à 1'30"; 3. Pino m.t.; 4. Recio à 1'59"; 5. Alonso à 2'18". (si)

● divers

ALLIANCES en brillants



avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42



Le plus grand choix

Nouveautés:
VESTES FLUO

MOTO SYSTÈME

Sablons 57 - NEUCHÂTEL 001068

Tout l'outillage électrique



Les plus grandes marques conseillées par un personnel qualifié chez:

P.-A. KAUFMANN et FILS

Marché 8 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 10 56

Du 1 juin au 1 juillet 1989

Gratis

Un agrandissement couleur de votre photo préférée!

Pour chaque film négatif couleur que vous nous remettez à développer et à copier, vous recevez un bon pour un agrandissement gratuit 18 x 25 ou 20 x 20 cm.

Demandez le service Kodak

PHOTO - VIDEO - AUDIO

brugger

a déménagé provisoirement

Daniel-JeanRichard 14
à côté MIGROS, en face Texsana

012192



Pas d'annonce coûteuse pour la Polo Fancy, elle nous coûte bien assez cher comme ça.

Si vous croyez que nous avons le coeur à plaisanter, vous vous trompez.

Modèle hors-série bourré d'extra, la Polo Fancy a vraiment tout pour plaire. Dommage qu'elle nous rapporte si peu!

Glaces athermiques vertes, volant sport, tissu au design hors du commun pour l'habillage des sièges, etc., la Fancy est superbe! Pare-chocs, rétroviseurs extérieurs, spoiler et chapeaux de roues enveloppant sont assortis à la couleur de la voiture. Avec la grille de protection qui vient coiffer les phares halogènes jumelés et l'horloge à quartz qui vient parachever un tableau de bord où rien ne laisse à désirer, avouez que

vous êtes plutôt gâté!

Polo Fancy: modèle 2 volumes ou coupé, trois teintes, quatre roues, cinq vitesses, dès fr. 13'580.-.

Et si vous avez deux sous de sympathie pour nous, ne harcelez pas votre concessionnaire VW pour qu'il rogne encore sur ce prix.

Soyez raisonnable, sinon nous n'aurons même plus les moyens de vous informer quand nous aurons encore une offre aussi sensationnelle à vous soumettre.



La Polo Fancy. Vous savez ce que vous achetez.

011512

● divers

mieux entendre

Entendez-vous encore assez?

Une déficience de l'ouïe peut survenir sans même que l'on s'en aperçoive. Pour être tout à fait sûr que vous entendez encore bien, venez faire contrôler votre audition gratuitement. Prenez rendez-vous par téléphone. Nous vous recevons avec plaisir, sans engagement de votre part. **Test gratuit de votre ouïe.**

Tous les mardis de 14 h. à 17 h. à la **Pharmacie Centrale Dr. P.A. Nussbaumer** La Chaux-de-Fonds, 57, av. Léopold-Robert, tél. 039 23 40 23

Fournisseur AVS · AI · AMF · CNA

micro-electric
APPAREILS AUDITIFS SA

L'annonce, reflet vivant du marché

NETTOYAGE de salons en cuir

Déplacement et devis gratuits.
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57
012225

Déménagements Gilbert Guinand

Débaras et nettoyage d'appartements, garde-meubles 18 ans à votre service
☎ 039/28 28 77

Apprenez à conduire

avec



- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»
Téléphone 039/28 29 85 012128

déménagement

J.-Cl. Guinand
039/26 54 26
039/54 14 87

Dans toute la Suisse et à l'étranger

Catalogue gratuit
TENNIS DE TABLE
Boit / Alu / Beton / Plaque de protection de gazon
Tischtennis Gubler AG
4652 Winznau/Olten, Tél. 062 / 35 22 15

GOGNIAT
Qui ne pneu ne pneu

mais Gogniat le peut!

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Charrière 15
☎ 039/28 29 76

Dans la demi-journée,
pour ce soir,
pour demain:

Des prix courants,
des programmes,
des invitations
des circulaires,
des étiquettes...

VITE FAIT.
BIEN FAIT!



L'Impartial
Rue Neuve 14
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 211 135

Nous montons
au 4e étage
provisoirement
Entrée sur le côté
2 ascenseurs

OPTIQUE
HORLOGERIE

von gunten
Ld.-Robert 23
Tél. 23 50 44

ATTENTION:
Fermé lundi 5 et mardi 6 juin
pour cause de déménagement.
Merci de votre fidélité
et de votre compréhension. 433

Aux Rochettes
**Cuisine selon l'inspiration
et le marché**
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12
012014

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendu-
les, montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.
Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Nous demandons à acheter
horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, ou-
tillage et machines, fournitures,
layettes, établis, documentation sur
l'horlogerie (par exemple: livres
d'A. Chapuis).
Christophe Grimm,
rue du Weissenstein 5, 2502 Bienne,
☎ 032/41 19 30. 300706

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS D'ÉTÉ
français - allemand
anglais

Rue de la Paix 33
La Chaux-de-Fonds
Tél. 231 132 696

● **offres d'emploi**

Cherche
esthéticienne
expérimentée.
Ecrire sous chiffres 28-121538 à
Publicitas, place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds.

Société de documentation
industrielle et publicitaire
recherche

**attaché(e) commercial(e)
dynamique**

maîtrisant parfaitement
l'allemand
et
opératrice de saisie

maîtrisant le traitement de texte
C.G.I. SA.
Communication et graphismes
industriels
Hôtel-de-Ville 19,
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 18 51 121546

FUST
Electroménager
Cuisines
Luminaires

- Durée de location min. 4 mois*
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Lave-linge automatiques
Immense choix de modèles Miele, AEG,
Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux,
Novomatic, Hoover, Bauknecht ...

Par exemple:
Hoover A 2366
4,2 kg de linge sec,
12 programmes,
touche demi-charge,
spécialement facile
à utiliser
Prix vedette FUST
Loc/droit d'achat 34.-/m*
au lieu de 899.- 799.-

Miele W 753
5 kg de linge sec,
libre choix de la
température, essor-
age 1000 tours/min.,
position économique
automatique,
touche demi-charge
Prix choc FUST
Loc/droit d'achat 83.-/m* **1995.-**

- Toutes les marques dispon. en stock
- Prix max. pour votre ancien appareil
- En permanence, modèles d'occasion
et d'exposition

La Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039/26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032/22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032/63 64 74
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Yverdon, rue de la Plaine 9 024/21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021/20 10 10
Service de commande par téléphone 021/312 33 37

● **mini-annonces**

● **demandes d'emploi**

Petite fille de 6 ans cherche **GENTILLE DAME** pour s'occuper d'elle quelques heures par jour, maximum 4 jours par semaine, dès le 21 août 1989. Quartier Plaisance-Montagne-Tourelles.
☎ 039/23 86 62 après 20 heures. 461235

AU PAIR. Cherchons 2 filles au pair, une pour un enfant de 7 ans et un chien, l'autre pour un enfant de 3½ ans. Bon allemand. S'adresser: Josy Flish, Uzwil,
☎ 073/51 52 92 461270

● **immobilier**

Cherchons **APPARTEMENT** minimum 3 pièces, éventuellement avec conciergerie à La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 00 30 ou 039/28 25 89 461269

● **à acheter**

FRAISEUSE pour petite mécanique, pour bricolage. ☎ 038/53 39 06 461240

PARTICULIER ACHÈTE TRAINS miniatures électriques, mécaniques ou à vapeur, époque 1900-1955.
039/31 33 82 (midi et soir) 470025

TIMBRES-POSTE, toutes quantités. Va à domicile. Paiement comptant.
☎ 022/47 63 77 465042

● **à vendre**

VÉLO PEUGEOT DE FILLE, 8 - 13 ans, bon état. ☎ 039/29 21 05 461267

● **immobilier**

A louer à **Renan/BE**, endroit tranquille et ensoleillé, dès le 1er juin 1989, bel
appartement 3½ pièces
Location Fr. 650.- + 100.- charges.
Bel
appartement 2½ pièces
Location Fr. 500.- + 60.- charges.
☎ 061/99 50 40 445059

Au centre de Boudry/NE à proximité des transports publics, particulier vend
maison familiale
avec locaux attenants.
Intermédiaires s'abstenir.
Demander détails en écrivant sous chiffres 87-1368 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2000 Neuchâtel

Vous possédez un terrain plat ou en faible pente, nous réalisons un système de

maison AZ
 préfabriquée sur un niveau de 205 m².
 Technique et matériaux de première qualité.
PRIX INTÉRESSANT
 Pour tous renseignements, écrire à: Kitap, M. Amstutz, avenue Léopold-Robert 100 2300 La Chaux-de-Fonds ou ☎ 039/23 81 81 dès 17 heures.

MYLÈNE
médium, voyance astrologie, résoud tous problèmes: amour, aff., chance, protection, désenroulement.
Du 5 au 9 juin.
☎ 039/26 74 83. 60069

Horloger complet/rhabeilleur
cherche changement de situation.
Ecrire sous chiffres 28-461268 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

SEUL(E) LIBRE?
Aider le destin! Rencontres sérieuses.
☎ 021/634 07 47 003659

novopic

La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 51
☎ 039/23 39 55

tout pour la vue...

novopic

Le Locle
D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05 012385

depuis 1969
vite résolues

dettes

ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038.33.6970 615

M **QUEST-LUMIERE**
ontandon & Co
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
Installations - Réparations -
Etudes - Projets - Devis
Crêts 98
☎ 039/26 50 50 012341

La main bricoleuse

l'expérience et l'honnêteté au service de tous.
Travail rapide et soigné.
☎ 039/23 64 28. 35171

Tarif 85 cts. le mot
(min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues

A vendre

MAISON

(superficie: 200 m²)
un rez-de-chaussée + 2 étages,
(hôtel-restaurant fermé récemment).
Parking, jardin. 20 ares. Gilley, France
(20 km de la frontière).
☎ 0033/81 43 31 33 461243

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discretion absolue. Sans aucune garantie,
reprise de crédit en cours.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 21 h 30

Françoise - Viviane

AGENCE MATRIMONIALE
15 succursales
Suisse et France

A deux,
la vie c'est mieux.
Pour un prix modique,
rompez avec votre solitude.
téléphonez-nous à La Chaux-de-Fonds
au 039/23 66 94. 005871

La petite annonce. Idéale pour engager un premier violon. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

85 copies/minute.

Des délais
ultra-courts,
des prix surprenants.

Une qualité
professionnelle...

VITE FAIT.
BIEN FAIT!

PUBLI
SERVICE - COPIES PROFESSIONNEL
DESKTOP PUBLISHING

L'Impartial
Rue Neuve 14
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 211 135

ESCRIME

Michel Poffet écarté

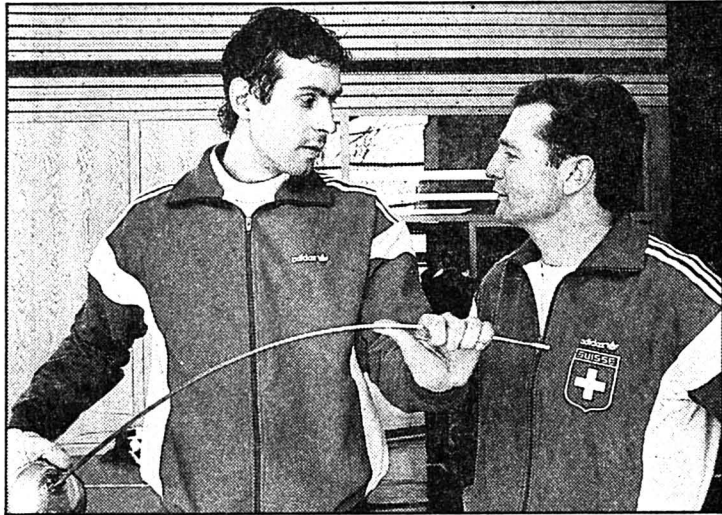
La sélection suisse pour les Mondiaux

Le comité central de la Fédération suisse d'escrime a retenu six escrimeuses et cinq tireurs pour les championnats du monde de Denver, qui se dérouleront du 5 au 16 juillet. Deux équipes complètes à l'épée iront aux Etats-Unis, ainsi que la fleuretiste Ursula Weder. Sixième des mondiaux en 1987, le Chaux-de-Fonnier Michel Poffet sera absent d'une grande compétition pour la première fois depuis 1977. Ses résultats n'ayant pas été très convaincants cette saison, les sélectionneurs lui ont préféré Nicolas Dunkel.

LES SÉLECTIONS

DAMES. Fleuret: Ursula Weder (65/Zurich). **Epée:** Françoise Blum-Helbling (54/Bâle), Susanne Rompza (65/Berne), Gianna Bürki (69/Berne), Anja Straub (68/Berne), Isabelle Pentucci (67/Châtelineau). **MESSIEURS. Epée:** André Kuhn (61/La Chaux-de-Fonds), Daniel Hirschi (64/Berne), Olivier Jaquet (69/Bâle), Gérald Pfefferlé (60/Sion), Nicolas Dunkel (62/Berne).

(si)



André Kuhn (à gauche, en discussion avec l'entraîneur national Christian Lemoigne): seul Chaux-de-Fonnier à Denver.

AUTOMOBILISME

Suisses discrets

Le championnat de Formule 3000

L'écurie DAMS a fêté une double victoire lors de la 4e manche du Championnat international de Formule 3000 à Jerez de la Frontera, en Espagne, grâce à Eric Bertrand, qui a devancé son compatriote Eric Comas, lui aussi au volant d'une Lola, à la moyenne de 154,800 km/h.

Parmi les Suisses, seul Jean-Denis Delétraz a terminé l'épreuve. Parti en dernière ligne, Delétraz a fini 15e, à 1'05" du vainqueur. A signaler que la mise au point de sa voiture n'a été définitivement achevée que la veille, après son transfert de March à Reynard (changement de châssis).

Championnat international de F 3000 à Jerez, 4e manche. 1. Eric Bernard (Fr), Lola Mugen DAMS, les 48 tours en 1 h.18'28"48 (moy. 154,800 km/h). 2. Eric Comas (Fr), Lola Mugen DAMS, à 20"04. 3. Marco Apicella (It), Reynard Mugen 1st Racing, à

22"45. Puis: 15. Jean-Denis Delétraz (S). 19 classés. 7 abandons dont Philippe Favre et Andrea Chiesa (S), ainsi que Paul Belmondo (Fr). **Classement général:** 1. Alessi 14 pts. 2. Danielsson (Su) 13. 3. Comas 11. Puis: 8. Favre (S) et Chiesa (S) 6.

HIRSCHI PLUS RAPIDE

Le Neuchâtelois Pierre Hirschi (Cernier) au volant d'une Dallara Alfa de Formule III, a réussi le meilleur temps du slalom de Bière en 2'35"25. En Formule II, Ami Guichard (Genève) s'est montré le plus rapide devant Alain Rey (Sierre) dans une épreuve perturbée par la pluie.

MENU HUITIÈME

Le Genevois Alain Menu a pris la 7e place de la huitième manche du championnat britannique, à Silverstone, après avoir réalisé le 11e temps des essais. (si)

CYCLISME

Huwlyer au sprint

L'Argovien gagne Porrentruy-Zurich

«Classique» helvétique des amateurs d'élite, la course Porrentruy - Zurich est revenue à l'un des favoris, Daniel Huwlyer, qui a réglé au sprint un groupe de sept coureurs sur l'anneau d'Oerlikon.

L'Argovien s'est imposé avec plusieurs longueurs d'avance sur Armin Meier (Rickenbach) et Walo Rüegg (Affoltern). Huwlyer a ainsi fêté sa troisième victoire de la saison, après Chiasso et Renens.

Malgré une température fraîche, la course a été très animée tout au long des 222 km, entre le Jura et les bords de la Limmat. Mais, comme souvent, il a fallu attendre la montée de Brütten, à 20 km de l'arrivée, pour que la décision se

fasse: huit hommes se sont alors détachés, sept d'entre eux pénétrant détachés sur le vélodrome d'Oerlikon, avec 11" d'avance sur le peloton.

Sur l'anneau zurichois, le sprint fut lancé par André Wernli, mais Huwlyer, vainqueur par le passé des Six-Jours amateurs de Zurich, a fait valoir son expérience de la piste pour s'imposer.

Le classement: 1. Daniel Huwlyer (Stilli), 222 km en 5h 13' 24" (42,501 km/h). 2. Armin Meier (Rickenbach). 3. Walo Rüegg (Affoltern a.A.). 4. Laurent Dufaux (Crissier). 5. Franz Hotz (Morgarten). 6. André Wernli (Oberbözberg). 7. Gilles Froidevaux (Renens), tous m.t. 8. Urs Graf (Kriesern) à 11". (si)

La revanche d'Engeler

Victoire zurichoise aux cent kilomètres de Bienne

Deuxième l'an dernier, Markus Engeler (34 ans) a remporté la 31e édition des 100 kilomètres de Bienne, qui a réuni plus de 3000 concurrents. Le Zuricois s'est imposé en 6 h 56', devant Hans Schnyder (Obererlinsbach), le vainqueur des deux précédentes éditions.

Engeler a su le mieux doser son effort dans cette épreuve marquée par des chutes de pluie intermittentes. Jusqu'au 70e kilomètre, il est en effet resté un peu sur la réserve avant d'accentuer son effort de manière décisive sur la fin de la course.

UNE PREMIÈRE

Chez les dames, une première a été enregistrée. Rösli Brechbühl (Konolfingen), la gagnante, a en effet été la première dame à boucler le parcours en moins de huit heures. Elle a du même coup établi, avec un «chrono» de 7 h 59',



Markus Engeler a su doser son effort.

un nouveau record de l'épreuve, effaçant des tablettes la spécialiste du marathon Geneveva Eichenmann, qui détenait le précédent record depuis 1984.

RÉSULTATS

Messieurs: 1. Markus Engeler (Richterswil) 6 h 56'. 2. Hans Schnyder (Obererlinsbach) 7 h 00'. 3. Bernhard Schroff (Kräillingen) 7 h 01'. 4. Leo Hufschmid (Niederwil) 7 h 10'. 5. Majer Mieczyslaw (Pol) 7 h 20'. 6. Jan Scigocki (Pol) 7 h 21'. 7. Burkhard Lennartz (RFA) 7 h 24'. 8. Hanspeter Roos (Wolhusen) 7 h 25'. 9. Toni Unkelbach (RFA) 7 h 26'. 10. Fredy Schwager (Wil) 7 h 28'.

Dames: 1. Rösli Brechbühl (Konolfingen) 7 h 59' (record du parcours, ancien 8 h 05' par Geneveva Eichenmann). 2. Heidi Zimmermann (Einsiedeln) 8 h 40'. 3. Trudi Staudenmann (Turgi) 8 h 50'. (si)

RUGBY

Double pour le CERN

La finale de la Coupe de Suisse

● CERN - NYON 18-9 (9-6)

Au stade de Vidy à Lausanne, le CERN Genève a enlevé la Coupe de Suisse, en battant, en finale, Nyon par 18-9 (mi-temps 9-6), grâce, notamment, à un essai de Tremblay (26e), quatre pénalités de Ducret (12e, 41e, 48e, 78e) et une transformation du même Ducret (26e). Nyon n'a pu répliquer que par trois pénalités de Stenson (13e, 27e, 61e).

Le CERN réalise, ainsi, le doublé Coupe - championnat, dans une rencontre qui était conforme aux pronostics. **Arbitre:** M. Rickbusch (Chexbres).

CERN: Batelaan, Perret, Reyna, Droin, Smith, Ducret, Wullschlegler, Chaumontet, A. Morand, Napias, Guette, Planes, Fayet, Tremblay, D. Morand.

Nyon: Smith, Costa, Vagni, Underhill, Scharff-Hansen (54e Farine), Damond, Bruschweiler, Graisse, Cooper, Stenson, Blanc, Lousteau, Sandoz, Arrowsmith, Bramham.

AUTRES RÉSULTATS

Finale Coupe FSR: Zurich - CERN II 19-3 (13-3).

MATCHS EN RETARD

LNA: Berne - Hermance 0-19 (0-13); Berne relégué en LNB. **LNB:** Albaladejo - Monthey 43-16 (19-10); **La Chaux-de-Fonds - LUC 16-13 (6-9).** - **Classement:** 1. Zurich 14-23, promu; 2. LUC 14-22 (disputera le barrage contre le 7e de LNA, Ticino); 3. Neuchâtel 14-17; 4. Bâle 13-13; 5. Albaladejo 14-11; 6. La Chaux-de-Fonds 12-9; 7. Martigny 13-4; 8. Monthey 12-3. (si)

HOCKEY SUR GLACE

Retrait et décision

Pas d'étranger en première ligue

Le président de la Ligue nationale de la LHSG, Samuel Burkhart (Berne), a annoncé lors de l'assemblée générale qui s'est tenue samedi, qu'il renonçait, pour raisons de santé, à son poste.

Son successeur sera désigné le 23 septembre, lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Par ailleurs, l'assemblée s'est livrée à un examen critique de la prestation de l'équipe de

Suisse lors des mondiaux B d'Oslo, et a accepté le programme de préparation pour les mondiaux 1990 présenté par le département technique, programme portant sur un total de 38 jours et 13 matchs internationaux.

Enfin, une proposition émanant de Suisse romande, et visant à la réintroduction d'un joueur étranger en première ligue, a été repoussée à une large majorité. (si)

HIPPISME

Pessoa remporte le GP du CSI

Philippe Guerdat deuxième à Thoune

Montant «Special Envoy», le cavalier brésilien Nelson Pessoa a remporté le Grand Prix du CSI de Thoune, principale épreuve figurant au programme des trois journées de compétition.

Barème A, avec barrage: 1. Nelson Pessoa (Bré), Special Envoy, 0, 128"51. 2. Philippe Guerdat (S), Lanciano, 0,25, 138"26. 3. Emile Hendrix (Ho), Optiebeurs Zargo, 1,5, 147"37. 4. Vinicius da Motta (Bré), Wendy, 4, 128"81. 5. Pedro Sanchez Aleman (Esp), Nuit de Tourelle, 4, 130"77.

Barème A, épreuve spéciale: 1. Pedro Sanchez Aleman (Esp), Ramada Furioso. 2. Nelson Pessoa (Bré), Vivaldi. 3. Rene Lopez (Col), Verdon. 4. Elena Salvadori (It), Hawk Hill. 5. Bruno Candrian (S), Alemão. 6. Philippe Guerdat (S), Chiati.

Barème C, avec changement de cheval: 1. Ursula Gut (S), Nobilissimo et Wood Time, 109"85. 2. Walter Gabathuler (S), Pilatus et Lenoire, 117"39. 3. Bruno Candrian (S), Lampire et Alemão, 118"21. (si)

NATATION

Victoire pour Halsall

Volery en retrait à Monaco

Dano Halsall a fêté une victoire dans le cadre du meeting international de Monaco. Le nageur genevois a en effet remporté la finale du 50 mètres libre, dans l'excellent temps de 22"85, battant nettement l'Allemand de l'Est Dirk Richter (23"29). Stefan Volery pour sa part s'est classé au cinquième rang de cette épreuve, dans le temps de 23"57.

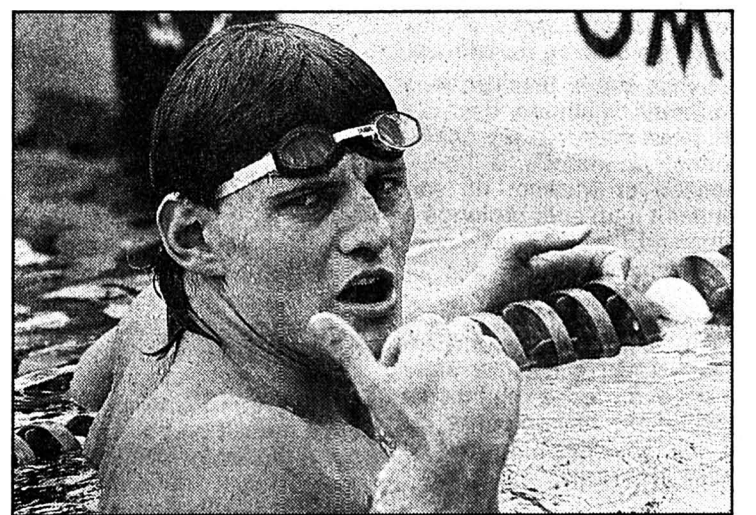
VOLERY SEPTIÈME DU 100 MÈTRES

Le Suisse Stefan Volery a dû se contenter du septième rang de la finale du 100 mètres libre de la réunion internationale de Monaco. Dans une course remportée par le Suédois Tommy Werner, en 50"89, le nageur neuchâtelois a été crédité d'un temps de 52"26.

Brigitte Huber s'est classée troisième du 200 mètres dos en 2'27"66, une course que Eva Gysling a terminée au septième rang (2'29"81). Cette dernière s'est montrée plus à l'aise sur 50 mètres dos, où elle a pris la quatrième place, en 30"61.

Annaick Schweitzer a pris la cinquième place du 200 mètres brasse (2'45"54) et la septième du 50 mètres brasse (36"39). Eva Gysling de son côté a terminé au sixième rang du 50 mètres libre (27"48) et au quatrième du 100 mètres dos (1'06"36), une spécialité où deux autres Suissesses s'étaient qualifiées pour la finale: Caroline Suhl (6e en 1'08"21) et Brigitte Huber (8e en 1'09"11).

(si)



Le Neuchâtelois Stefan Volery, n'est pas encore au sommet de sa forme.

PÉTANQUE

Neuchâtelois vice-champions

Championnat suisse des triplettes

Les championnats suisses qui ont eu lieu à Delémont ont donné les résultats suivants: **Finale:** André Marro, Etienne Marro, André Barman (Sportive Française Lausanne) - Erwin Lüthi, Renate Lüthi, Gerardo Vasso (La Bricole Neuchâtel) 13-9. - **Demi-finales:** SF Lausanne - Jean-Louis Clerc (Montheysane) 13-1. La Bricole Neuchâtel - Vito Caretti (Les Bosquets Genève) 13-11. - 244 triplettes au départ. La Bricole Neuchâtel repré-

sentera la Suisse aux championnats du monde, au mois de septembre, en Espagne, l'équipe championne suisse étant composée de deux étrangers.

Juniors: à l'issue du tournoi des jeunes a été désignée la sélection suisse pour les mondiaux juniors de Tunis (fin septembre-début octobre): Maxime Cortina, Thierry Matthey (Neuchâtel), Daniel Capelli (Genève), Christophe Vaudan (Monthey). (si)

**Football:
Boudry
sauvé**

Page 6

**Tennis:
Hlasek
recalé**

Page 9

SPORT



Impar

Une belle satisfaction

Jacques Cornu deuxième du GP d'Autriche motocycliste

T'en fais pas, ce sera bientôt ton tour! Ces paroles, Sito Pons (Honda) aurait pu les glisser à l'oreille de Jacques Cornu (Honda) sur le podium de la course des 250. Le pilote neuchâtois a trouvé son maître sur le Salzburgring. L'année passée pas, puisqu'on se souvient qu'il avait enfin gagné. Mais l'histoire se répète rarement, hélas.

**SALZBURGRING
Laurent WIRZ**

Sur sept GP disputés cette saison, Pons en a gagné quatre (Australie, Italie, Allemagne et Autriche), terminé deux fois deuxième et une fois quatrième: un bilan qui en dit très long sur l'éclatante domination du futur double champion du monde.

FORCING DÉCISIF

Cornu ne se montrait nullement déçu par sa seconde place. Bien au contraire, il jubilait une fois la ligne d'arrivée franchie.

Bien joué les gars, s'exclama-

it-il à l'adresse des membres de son team tout en lançant son casque en l'air en signe d'allégresse. J'ai fait une très belle course, je suis content. Face à un Pons aussi fort, il était très difficile de lutter.

Il a fait le forcing à trois ou quatre tours de la fin, alors que je me trouvais encore un peu coincé derrière Bradl et Wimmer. Quand j'ai pu passer en deuxième position, il était trop tard. Dommage!

DERNIER TOUR FOU

Le duel avec l'Aprilia de Martin Wimmer a fait des étincelles, dans le dernier tour. Comment Cornu l'a-t-il vécu? *Martin est rentré en tête dans la dernière chicane, mais un peu trop vite. Il a donc été déporté, mais pas moi. Je suis ainsi ressorti plus vite, ce qui m'a permis de conserver une petite avance sur la ligne. Mais ce dernier tour était vraiment fou.*

Martin Wimmer en convenait volontiers: *Je suis très heureux de me retrouver sur le podium. Si on m'avait dit cela ce matin, j'aurais eu de la peine à le croire. Mais ma moto a marché de façon fantastique. Il*

m'a juste manqué quelques centimètres pour être deuxième, mais ce n'est pas grave, c'est la loi du sport.

LE BON CHOIX

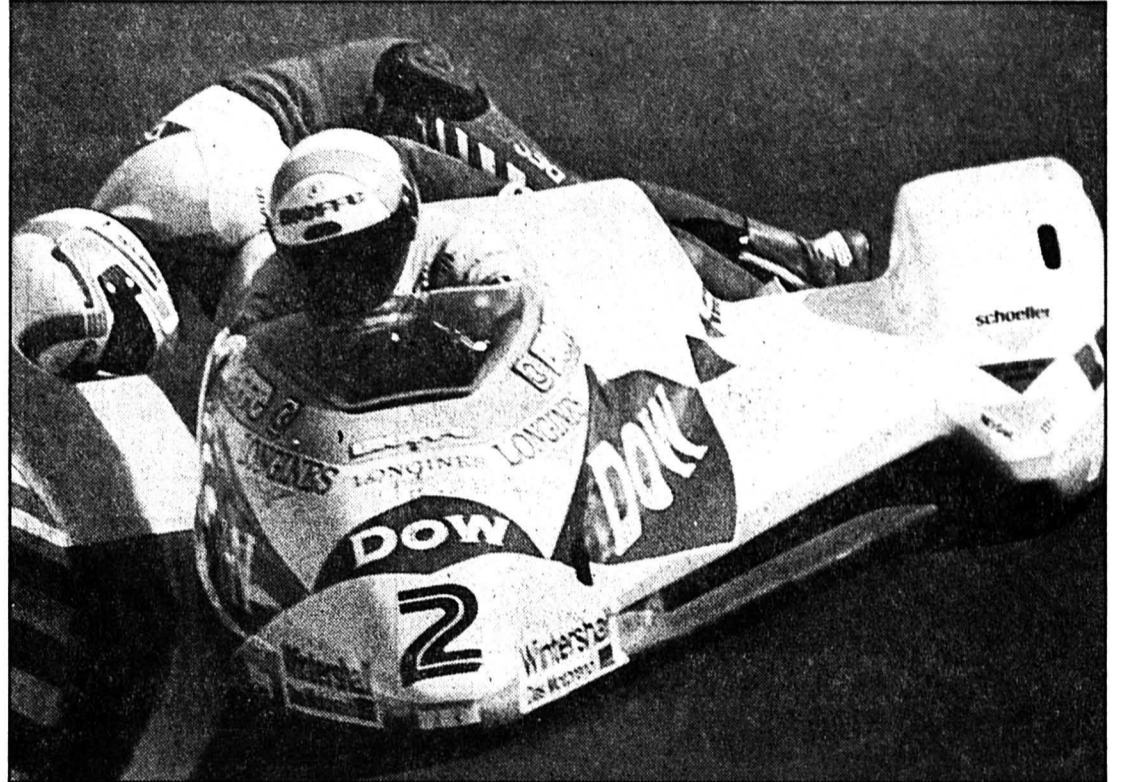
Au championnat, Cornu remonte au 4e rang, à égalité avec Luca Cadalora. Et les perspectives semblent bonnes pour prochainement se lancer à la poursuite de Ruggia (2e) et Cardus (3e). *Par contre, en l'état actuel des choses, Pons ne peut pas être menacé pour le titre.*

Après les pluies de la nuit et du matin, le temps s'était amélioré à l'heure du départ des 250. *Au début, nous avons monté les pneus mixtes, mais j'ai vite pensé que la piste allait sécher et qu'il fallait par conséquent rouler avec des slicks.*

L'analyse de Cornu se révélait la bonne. Les craintes émises le matin quant au bon déroulement du GP disparaissaient pour faire place à une superbe course, de loin la plus intense de la journée.

SANS HISTOIRE

Dans les autres catégories, Kevin Schwantz (Suzuki) a enfin



Les Suisses Rolf Biland et Kurt Waltisperg ont cueilli une superbe victoire sur le Salzburgring.

concrétisé son potentiel (et mit fin à une période de malchance) en remportant une victoire sans appel en 500.

Le jeune Californien a très vite creusé un écart substantiel que ni Lawson ni Rainey n'ont été en mesure de combler.

L'épreuve des 125, la première de la journée, s'est disputée sur une piste encore humide. Ceci explique en partie les 12 chutes qui ont émaillé cette course remportée facilement par le Hollandais Hans Spaan. A noter que Jorge Martinez s'est fracturé la clavicule durant le warm-up.

VICTOIRE SUISSE

Ce que Cornu a manqué de peu, Rolf Biland l'a obtenu. En side-cars, le Seelandais a renoué avec le succès en devançant Streuer et Michel.

Le résultat a causé une relative surprise, car jusqu'ici les ennuis mécaniques ne semblaient pas vouloir épargner le quadruple champion du monde.

RÉSULTATS

500 cmc (29 tours de 4,241 km, soit 123,047 km): 1. Kevin Schwantz (EU), Suzuki, 38'39"05 (moy. 191,013 km/h). 2. Eddie Lawson (EU), Honda, à 2"13. 3. Wayne Rainey (EU), Yamaha, à 19"90. 4.

Christian Sarron (Fr), Yamaha, à 37"83. 5. Kevin Magee (Aus), Yamaha, à 38"14. 6. Pierfrancesco Chili (It), Honda, à 38"50. **Puis:** 14. Marco Gentile (S), Fior, à 2 tours. 15. Bruno Kneubühler (S), Honda, à 2 tours. 21. Niggi Schmassmann (S), Honda, à 2 tours.

Championnat du monde (après 7 manches sur 15): 1. Wayne Rainey (EU) 106 pts. 2. Eddie Lawson (EU) 95. 3. Christian Sarron (Fr) 71. 4. Pierfrancesco Chili (It) 62. 5. Kevin Schwantz (EU) et Kevin Magee (Aus) 57.

250 cmc (24 tours, soit 101,832 km): 1. Sito Pons (Esp), Honda, 34'29"14 (moy. 177,172 km/h). 2. Jacques Cornu (S), Honda Lucky Strike, à 2"04. 3. Martin Wimmer (RFA), Aprilia, à 2"26. 4. Helmut Bradl (RFA), Honda, à 4"43. 5. Didier de Radiguès (Be), Aprilia, à 10"54. 6. Carlos Cardus (Esp), Honda, à 16"11.

Championnat du monde (après 7 manches sur 15): 1. Sito Pons (Esp) 127. 2. Jean-Philippe Ruggia (Fr) 86. 3. Carlos Cardus (Esp) 72. 4. Jacques Cornu (S) et Luca Cadalora (It) 70. 6. Reinhold Roth (RFA) 66. **125 cmc (22 tours, soit 93,346 km/h):** 1. Hans Spaan

(Ho), Honda, 37'10"29 (moy. 150,673 km/h). 2. Julian Miralles (Esp), Derbi, à 26"12. 3. Alex Criville (Esp), Cobas, à 36"21. 4. Bruno Casanova (It), Aprilia, à 42"15. 5. Fausto Gresini (It), Aprilia, à 42"40. **Puis:** 12. Thierry Feuz (S), Honda, à 58"81. 20. Heinz Lüthi (S), Honda, à 1'32"40.

Championnat du monde (après 6 manches sur 12): 1. Ezio Gianola (It) 81. 2. Alex Criville (Esp) 75. 3. Julian Miralles (Esp) 62.

Side-cars (22 tours, soit 93,345 km): 1. Biland/Waltisperg (S), LCR-Krauser, 31'47"35 (moy. 176,184 km/h). 2. Streuer/De Haas (Ho), LCR, à 1"53. 3. Michel/Fresc (Fr), LCR-Krauser, à 20"22.

4. Zurbrügg/Zurbrügg (S), LCR-Yamaha, à 20"84. 5. Kumano/Fahrni (RFA-S), LCR-Yamaha, à 24"84. 6. Egloff/Egloff (S), SM S 1-Yamaha, à 27"84. **Puis:** 10. Wyssen/Wyssen (S), LCR-Krauser, à 58"31. 17. Progin/Hunziker (S), LCR-Krauser, à 1 tour.

Championnat du monde (après 3 manches sur 9): 1. Webster/Hewitt (GB) 40. 2. Kumano/Fahrni (RFA-S) 39. 3. Streuer/De Haas (Ho) 34. **Puis:** 6. Egloff/Egloff (S) 25. L.W.

AUTOMOBILISME

Tous derrière et lui devant!

Prost remporte le Grand Prix des Etats-Unis

Une fois de plus, les McLaren-Honda ont joué une pièce archi-connue depuis plus d'une année en Formule 1 à l'occasion du Grand Prix des Etats-Unis: tous derrière et elles devant! Durant près d'une heure de course du moins.

Le temps que le Brésilien Ayrton Senna, vainqueur des trois dernières épreuves du championnat du monde, à Imola, Monaco et Mexico, ne soit contraint à un arrêt prolongé à son stand.

UNE PREMIÈRE

Une immobilisation qui devait profiter à son coéquipier Alain Prost, lequel s'installait alors en tête de cette cinquième manche du championnat du monde. Une position qu'il ne devait plus quitter.

Ainsi, les ennuis de Senna ont-ils permis à Prost de signer sa première victoire de la saison. Le Français, une fois débarrassé de Senna, n'a jamais été inquiété et il s'est imposé de manière souveraine, fêtant

sa trente-sixième victoire en Formule 1. Du même coup, Prost a repris la tête du classement du championnat du monde, où il compte désormais vingt-neuf points contre vingt-sept à Senna.

SENNA TRAHI

Alors que l'on pensait déjà que le scénario habituel se répétait et que l'écurie McLaren-Honda s'envolait pour un nouveau «doublé», c'était le coup de théâtre, au 33e tour. Senna, très sportivement, faisait signe à Prost, qui était revenu dans ses roues, de passer et il regagnait son stand où les mécaniciens s'affairaient longuement autour de sa monoplace. Reparti en quinzième position, Senna mettait un point d'honneur à signer le meilleur tour avant d'être définitivement contraint à l'abandon au terme de la quarantième ronde.

Prost intouchable, l'intérêt de la course s'est porté sur la lutte pour les accessits. Une semaine après Mexico, c'est l'Italien Riccardo Patrese (Williams-Renault) qui est remonté sur la deuxième marche du podium, tandis que l'Américain Eddie Cheever (Arrows-Ford), devant son public - il est né à Phoenix - réussissait à prendre une méritoire troisième place.

CLASSEMENT

1. Alain Prost (Fr), McLaren-Honda. 2. Riccardo Patrese (It), Williams-Renault. 3. Eddie Cheever (EU), Arrows-Ford. 4. Christian Danner (RFA), Rial-Ford. 5. Johnny Herbert (GB), Benetton-Ford. 6. Thierry Boutsen (Be), Williams-Renault. 7. Gabriele Tarquini (It), AGS-Ford. 8. Andrea de Cesaris (It), Dallara-Ford. 9. Jonathan Palmer (GB), Tyrrell-Ford. (si)



Ayrton Senna a été trahi par sa voiture.

(AP)

PUBLICITÉ

TERRANO V6 4x4

TERRANO 3.0 V6 4x4
NISSAN
Garage-Carosserie de l'Est
La Chau-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

Yamamoto

Les coulisses du Grand Prix

BILAND ÉQUILIBRÉ

Le début de saison n'avait pas réussi à Rolf Biland pour qui les abandons et les problèmes se suivaient... et se poursuivaient. Après Hockenheim, nous étions au bord du précipice, avouait Biland. Mais le travail effectué en cours de semaine nous a fait faire un grand pas en avant. Et la victoire de revenir logiquement au Biennois.

COCORICO

Christian Sarron a renoué avec la victoire! Mais pas en moto, bien entendu. Le

«Froggie» s'est imposé dans une course de vélo organisée vendredi sur le circuit. Les commentateurs acerbes n'ont pas manqué, comme il se doit. Il va plus vite sans moteur, a lancé quelqu'un. Il devait être dopé, a poursuivi un collègue avant de continuer sur sa lancée: après ce succès, il pourra signer un contrat dans l'équipe de Jean-François Bernard, Roger!

SKI SE DIT

Samedi soir, Marlboro avait invité la presse suisse à sou-

per. La conversation s'orientait sur différents sports, lorsque le rédacteur en chef d'une revue spécialisée (de moto) prit la parole: le ski alpin, mais c'est un sport régional, c'est pour cela seulement que nous sommes bons.

Trois chaises plus loin, Jan Tischhauser (chef des skieuses helvétiques) a dû beaucoup apprécier la remarque pertinente de notre collègue.

C'est ce qui s'appelle mettre les pieds dans le plat... L.W.

La Chaux-de-Fonds

La boum au Centre IMC 17

Le Locle

Bientôt du nouveau 19

Neuchâtel

Profession oui 21

Jura bernois

Fanfares en fête 23

Jura

Cinq millions réclamés 24

Refus fédéral et acceptations cantonales

Neuchâtel, Jura et Jura bernois: molle participation aux votations

La tradition veut que les citoyens boudent les urnes dès lors que le soleil le dispute au civisme. Elle a cependant été battue en brèche: les scrutins qui se déroulaient en une fin de semaine pourtant mi-février n'ont drainé qu'un faible pourcentage de votants. Les bureaux de Neuchâtel, du

Jura et du Jura bernois n'ont respectivement enregistré qu'un mince afflux de décideurs pour les objets cantonaux et fédéral qui étaient soumis au verdict populaire, puisque les taux de participation se situent aux alentours de la barre des 25% seulement.

L'échec a sanctionné sans équivoque l'initiative «Pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux» tant dans les cantons de Neuchâtel et du Jura que dans le Jura bernois. Dans cette dernière région, seules trois communes - Bienne, La Heutte

et Plagne - l'ont acceptée, alors qu'elle était refusée à la majorité absolue des communes dans le district des Franches-Montagnes ainsi que dans le canton de Neuchâtel.

Ce dernier appelait par ailleurs ses électeurs à se prononcer sur quatre objets cantonaux,

allant de la santé à l'emploi en passant par le crédit destiné à l'assainissement du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds. Tous ont passé la rampe de la sanction populaire.

De leur côté, les citoyens bernois avaient eux aussi à se prononcer sur le plan cantonal. Les

districts de Courtelary, de Moutier et de La Neuveville ont accepté l'arrêté populaire portant autorisation de conclure des emprunts, de même qu'ils ont avoué la subvention cantonale au chemin de fer Berne - Soleure.

PBR

● Lire en pages 20, 23 et 24



Le crédit de 8,4 millions destiné à l'assainissement du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds a trouvé grâce auprès des Neuchâtelois qui ont daigné emprunter le chemin des urnes.

(Photo Impar-Gerber)

REGARD

Décideurs de quart

Les quatre objets cantonaux soumis au verdict des Neuchâtelois ont passé le jour des urnes, sans surprise aucune. Quelques remarques ponctuent cependant un week-end de votations qui a fait le plein d'un petit quart de décideurs, aux postes de veille de l'exercice démocratique.

Les objets relatifs à la santé - crédit pour l'école d'infirmières en soins généraux et ratification de la convention intercantonale pour la formation aux professions de la santé - ont tous deux rencontré l'adhésion massive des Neuchâtelois, tant sur le plan cantonal que dans les districts.

Le résultat n'appelle pas de commentaire particulier, si ce n'est que Neuchâtel renforce ses structures en la matière au moment où l'avant-projet de nouvelle loi sur la santé est en consultation auprès des milieux

intéressés. Elle donnera au canton un outil à même de mieux répondre à la rapide évolution des multiples composantes ressortissant de ce domaine.

Dernière touche: il ne reste plus qu'à revivifier au plus vite le dernier élément de cette triade en procédant au réaménagement des conditions de travail, pour l'heure en inadéquation avec l'infrastructure - législative et en matière d'équipements - qui les abritera.

Le crédit de 8,4 millions destiné à l'assainissement du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds n'a pas suscité une approbation aussi monolithique que les objets précédents. Il est vrai que sa nature était entourée d'un climat d'amertume patent. Sur un autre registre, certains craignaient de voir le Bas du canton adresser un vote de sanction au Haut. Las...

Si une forte proportion de rejets s'est dégagée dans le district du Val-de-Travers, force est surtout de relever les éton-

nants résultats enregistrés dans ceux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, qui ont asséné un fort pourcentage de refus au crédit alors même qu'ils sont les pourvoyeurs essentiels de la population gymnasiale fréquentant le bâtiment! La flagellation aura été illogiquement à sens unique...

Quant à la loi sur le service de l'emploi, elle n'a pas pâti de l'euphorie stimulant l'économie, et des esprits qui se sont aguerris dans leur majorité au contact des années de récession. Une remarque cependant: un tiers des votants a opposé son refus à un instrument qui confère aux pouvoirs publics une maîtrise affirmée des problèmes liés à l'emploi. Les prévisions pourraient fortement tempérer l'optimisme actuel, et donner toute sa valeur à la nouvelle loi.

Faut-il en conclure que ce tiers n'a, apparemment, pas tiré d'enseignement du passé de crise vécu par Neuchâtel...?

Pascal-A. BRANDT

35.000 objets, et moi et moi et moi!

M. Hainard inaugure le Salon de l'ethnographie

Vrai ou faux? Hasard ou nécessité? Le savoir ethnologique et ethnographique dérivent de leur premier objectif vers une grande encre: argent, prestige, notoriété attendent ceux qui acceptent la règle du jeu. Tant par le style et par le fond, le Musée d'ethnographie tourne le dos à l'ère de Jean Gabus et innove un nouveau parcours de la dérision.

D'un côté il y a le salon: là où

l'on expose ses fétiches et où l'on s'expose. De l'autre, il y a le Musée: un vaste grenier d'objets à valoriser, car il en va du crédit politique et public de l'Institution. Le Conservateur veille au trésor, et l'exhibe. Dans les expos, il indique les critères de la valeur, il souligne la rareté, il signifie la beauté.

L'objet ethnographique est ainsi déjà exploité: il a quitté ses

origines pour tomber dans le circuit marchand de toute oeuvre d'art: estimation, vente, enchère, surenchère. Fini l'idée d'un témoin de civilisations lointaines, fini le lien et la découverte de l'autre qu'il permet. Il est annexé à notre culture.

Le parcours muséographique est une vraie réussite, pour autant que le discours de M. Hainard ne vienne pas à manquer.

Or ce discours n'apparaît jamais au long de l'exposition, qui agit par appositions et délires. Le rite de l'inauguration devient alors un moment de magie et de crédulité: 15 h 00: les journalistes - ou faiseurs d'ancêtres - talonnent le conservateur. Enfin on donne les clés de l'expo: sans le discours de M. Hainard, point de sens. Hainard parle et l'expo naît. Quel pouvoir!

16 h 00: Le conservateur-tribun s'adresse aux invités et édulcore le message. Ce n'est pas la science anthropologique qui est visée, mais les marchands de valeurs. Le Musée n'a-t-il pas été toujours compris? M. Hainard se rassure, et rassure le public avec l'idée que les grands initiés adressent bravos et vivats dans les pages des revues internationales.

C.Ry



Jacques Hainard (à droite) à l'heure de la présentation de l'exposition. (Photo Comtesse)

Transhumance: du Villaret à La Dame

La montée est rude depuis Le Villaret sur Saint-Blaise (où réside la famille Mathys) jusqu'à l'alpage de La Dame. Une halte est donc prévue à Enges pour

que le troupeau et ses accompagnants puissent reprendre souffle. Cet arrêt donne l'occasion d'une petite fête folklorique agrémentée de soupe au pois.

Dimanche, le Yodleur-club de Neuchâtel était de la partie, ainsi que la société de jeunesse et les Femmes paysannes d'Enges (at-photo Comtesse)



PARTI PRIS

Muséographie de la dérision

Hainard n'aime pas les objets de Musée. Les collections l'ennuient. Quant à l'ethno, adéquation savante entre le concret et l'abstrait, elle se laisse enfermer par ses propres inhibitions. Mais comment faire alors, quand on est ethnologue et conservateur, et que l'on ambitionne le prestige (l'ancestralité)?

Doté d'une furieuse misanthropie, Jacques Hainard signe alors une brillante provocation. Une anti exposition, comme une anti-oeuvre d'art. L'autocritique, formulée avec intelligence, habilement médiatisée, est une

prise de pouvoir et un accès au prestige. Hainard innove la muséographie de la dérision.

Clé de voûte: déstructurer. Faire table rase des conventions qui lient le public au Musée. Jouer sur ce qui est sèchement dit et sur ce qui transparaît.

Cela va dans l'air du temps. Notre société est plus tournée vers ses mécanismes que par l'origine et la finalité de l'homme. La pénurie du temps, orchestrée, entretenue, poussée à l'expression elliptique. La presse est devenue un modèle dans ce type de fonctionne-

ment. Jacques Hainard s'en inspire beaucoup.

Quand la dérision se manifeste si radicale, elle risque aussi de contaminer le dialogue avec le public qui ne veut se croire ni bête ni méchant. Mais Hainard a choisi: mieux vaut surfer sur les longues ondes que de se heurter aux résistances sournoises et régionales. Je crois que sa démarche sert à quelque chose: mettre en lumière ce qui est. Avec un peu d'humanité, Hainard deviendra un très bon ancêtre.

Catherine ROUSSY-WESSNER

Au volant, divertissements sans parasites:
musique et informations
contre l'ennui et le stress de la circulation!

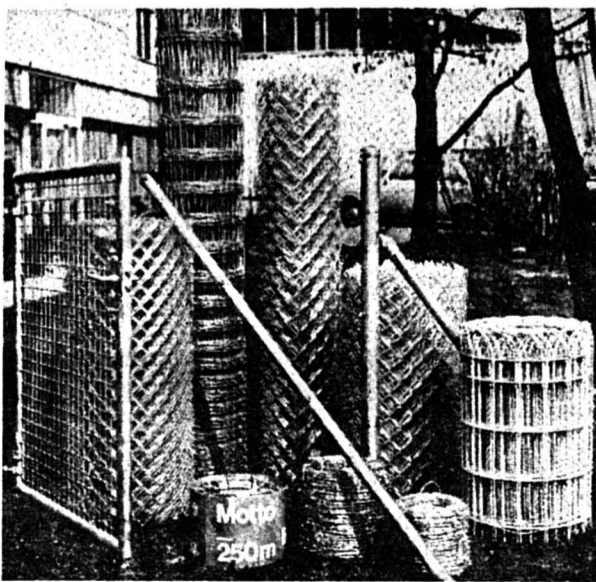


1 / SAMSUNG Mod. SVX 307 VPS-Pal, Enregistreur vidéo VHS, 32 programmes, HQ, VPS, timer 4 enreg./14 jours, téléc. infrarouges avec display LCD, secteur 589.-. 2 / SET ROADSTAR RC-751 TB S+S/SP-926, comprenant: autoradio-lecteur de cassettes, 3 ondes avec affichage LCD, protection anti-vol S+S, 18 mémoires, SDK, scanner compu-store, boutons rotatifs escamotables, éclairage, prise CD, 2 sorties hauts-parleurs, 50 watts, haut-parleurs double membranes, montage en surface ou affleurement, 40 watts, norme DIN 130 mm 399.-

PLACETTE

011725

TOUT POUR VOS CLÔTURES



L'important stock de grillages et d'accessoires de montage que nous tenons à votre disposition vous permettra d'obtenir rapidement et selon vos désirs n'importe quelles dimensions en galvanisé ou plastifié à des prix avantageux.

P.-A. KAUFMANN et Fils
Marché 8
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 56

● **offres d'emploi**

Nos clients (4 entreprises), sont toujours à la recherche de:

**délégués
technico-commerciaux**

pour traiter les marchés suisses et d'Europe du nord.

- Votre formation technique,
- vos connaissances commerciales,
- votre goût du voyage,
- vos connaissances des langues allemande et anglaise,
- votre présentation,

font de vous les collaborateurs que nous désirons rencontrer, pour vous présenter un choix d'emplois stables.

M. O. Riem attend vos appels ou vos dossiers complets et se réjouit de vous rencontrer.

L'agence est ouverte tous les samedis de 9 h à 12 h. 584



Av. Leopold-Robert 65 **039/23 04 04**
2301 La Chaux-de-Fonds

● **autos-motos-vélos**

OCCASIONS

SUPER MARCHÉ DE L'OCCASION
Reprises et financement super confortables!

Garanties OK point par point, prêtes au départ...

OPEL Kadett Luxus 1.3, vert mét., 5p.	1982	72 000 km	6 200.-
OPEL Kadett Delux 1.3, rouge carmin, 5p.	1982	78 000 km	6 200.-
OPEL Kadett Berlina 1.3, gris mét., 5p.	1983	77 000 km	7 200.-
OPEL Kadett Berlina, vert mét., 5p.	1983	77 000 km	7 200.-
OPEL Kadett Jubilé, gris mét., 5p.	1987	15 000 km	13 500.-
OPEL Kadett LS 1.3, bleu, 5p.	1986	25 000 km	10 900.-
OPEL Kadett LS 1.3, blanc, 3p.	1985	62 000 km	8 500.-
OPEL Kadett GTE 1.8, rouge, 3p.	1984	64 000 km	10 800.-
OPEL Kadett GT 1.6, blanc, 3 p.	1986	64 000 km	10 400.-
OPEL Ascona Luxe 1.3s, bleu mét., 4 p.	1982	18 000 km	6 800.-
OPEL Ascona GLS 1.8i, beige mét., 4 p.	1984	83 000 km	7 500.-
OPEL Ascona GL 1.6s, bordeaux mét., 4 p.	1985	59 000 km	9 800.-
OPEL Ascona GL 1.6s, bordeaux mét., 4 p.	1986	51 000 km	10 800.-
OPEL Ascona SR 1.8e, vert mét., 5 p.	1984	72 000 km	10 500.-
OPEL Ascona GL 1.8i, gris mét., 4 p.	1984	46 000 km	10 800.-
OPEL Ascona Deluxe 1.8i, gris mét., 4 p.	1984	61 000 km	10 800.-
OPEL Ascona GT 1.8i, gris mét., 5 p.	1985	55 000 km	11 500.-
OPEL Ascona Sprint 1.8i, blanc, 4p.	1986	39 000 km	13 500.-
OPEL Ascona Jub 2.0i, bleu mét., 4 p.	1987	32 000 km	14 900.-
OPEL Ascona LS 2.0i, platine, 4p.	1987	15 000 km	16 800.-
OPEL Ascona Sprint 2.0i, rouge, 4 p.	1988	28 000 km	16 800.-
OPEL Rekord 2.0e, beige, 4 p.	1984	42 000 km	9 500.-
OPEL Omega GL 2.0i, platine, 4 p.	1987	75 500 km	15 400.-
TROOPER Cabriolet 2.3, blanc, 2 p.	1986	25 000 km	19 800.-
TROOPER 2.3, blanc, 5 p.	1987	23 000 km	24 500.-
TROOPER 2.3, rouge, 5 p.	1987	40 000 km	22 500.-
ALFA 33 Q Verde 1.5, gris mét., 5 p.	1985	22 000 km	11 300.-
BMW 323i 6 cyl. 2.3, anthracite mét., 2 p.	1983	91 000 km	12 900.-
FIAT Uno 45s, gris acier, 3 p.	1987	46 000 km	8 400.-
FIAT Uno turbo 1.3, noire, 3 p.	1988	15 000 km	17 000.-
FIAT 127, 3p.	1983	68 000 km	3 200.-
FORD Fiesta S 1.3, gris mét., 3 p.	1982	82 000 km	6 300.-
FORD Escort Break Diesel, beige mét., 5 p.	1985	78 000 km	8 500.-
MITSUBISHI fourgon L300 1.6, vert, 4 p.	1986	32 000 km	11 800.-
PEUGEOT 205 GT 1.4, gris mét., 5 p.	1985	32 000 km	9 900.-
PEUGEOT 505 GL 2.0, vert mét., aut., 4 p.	1983	86 000 km	5 900.-
RENAULT 5 TS, blanc, 3 p.	1984	66 000 km	6 800.-
RENAULT 5 Tonic 1.4, rouge, 3 p.	1988	17 000 km	11 200.-
SUBARU E12 1.2, vert mét., 4 p.	1987	21 000 km	12 600.-
TOYOTA Corolla 1.6, gris mét., 5 p.	1986	44 000 km	10 300.-
VW Jetta GT 1.8, blanc, 107 CV, 4 p.	1987	43 000 km	16 700.-
VW Passat GL 1.6, rouge, 5 p.	1986	40 000 km	12 800.-

Achat - Vente - Crédit avantageux
Samedi ouvert toute la journée

012008

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège



● **immobilier**

A LOUER

un appartement 5½ pièces,
4e étage, loyer Fr. 950.-
+ charges.

Ecrire sous chiffres 28-121511
à Publicitas, place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds.



IMMOBILIER

Pour vendre votre

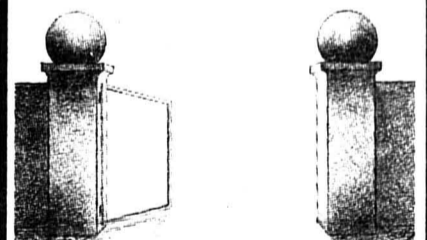
**terrain
villa
appartement
immeuble**

Adressez-vous à:
**Compagnie Foncière
La Chaux-de-Fonds SA**
6, rue des Granges
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 14 14

012485

Publicité intensive, publicité par annonces

espace
& habitat



A VENDRE

Au Locle
SPLENDIDE FERME

située au sud, bénéficiant d'une tranquillité et d'un ensoleillement maximum. Sur une parcelle de 1574 m², cette magnifique ferme très spacieuse et restaurée avec goût, comprend entre autres 8 pièces lumineuses + de nombreuses dépendances pour une surface habitable de 263 m².

Au Locle

Située au sud-est, dans un quartier récent, ensoleillé et tranquille

VILLA INDIVIDUELLE

5½ pièces + dépendances et garages. Terrain de 803 m² avec une surface habitable au sol de 150 m². Construction récente et soignée.

Au Périgord (France)

ANCIENNE FERME

(fin du XVIIIe siècle)
Rénovée avec goût, dans un style rustique, comprenant: 4 pièces, 1 grand salon avec cheminée de salon, 2 salles de bains, mezzanine. Terrain de 5000 m².

Renseignements et visites:
Ld.-Robert 67, ☎ 039/23 77 77/76
Fax 039/23 44 83

012185

Jazz au Gros-Crêt Première d'un nouveau trio

La Ferme du Gros Crêt (1257 m. d'altitude) ne connaissait pas samedi soir une température estivale, mais, dès les débuts de la Nuit de Jazz, une ambiance super-hot animait les sympathisants du Jazz Club La Chaux-de-Fonds, et la musique du New Street Jazz Band genevois voyait les adeptes de la danse s'adonner à leur plaisir favori...

Ces jazzmen s'expriment dans le style traditionnel, inspirés du répertoire «classique»: Cake walkin' babies, Nobody knows you when're down & out, qui nous ont permis d'apprécier la sûreté et la sonorité du trompettiste; la fougue de Zufferey au ténor, ou de retrouver au trombone Eric Dufour, souvent chez nous à l'époque des Dixie Dandies. Quant au pianiste, son Honey suckle rose provient tout droit de l'Ecole straight de Fats Waller.

Le point fort de la soirée était l'apparition, pour la première fois sur scène du Trio: Mike Thevenoz percussions, Philippe Dubois orgue, et Roland Hug trompette. L'orgue remonte à la nuit des temps; on l'attribue au 2ème siècle avant J.C. à Ctésibios d'Alexandrie, ou Archimède. Philippe Dubois, régis-

seur musical de la Radio Romande, possède ses diplômes de virtuosité de piano et d'orgue obtenus au Conservatoire de Genève. Si l'on précise qu'il a épousé la fille d'Henri Chaix, le plus titré des pianistes de jazz suisse -, c'est dire L'ECOLE idéale qui est sienne; il possède un instrument Hammond américain (semblable à ceux des Smith ou Griffin), superbe orgue à deux claviers et pédalier de 2 1/2 octaves, amplifié par deux énormes enceintes acoustiques.

Ces 3 virtuoses de la Créativité Jazzistique nous ont fait apprécier leur personnalité et leur art par des mélodies telles Georgia pour la trompette, C Jam Blues à l'orgue, avec l'appui combien efficace du batteur de Jazz Partout qu'est Mike «Force de frappe helvétique sur ses tambours»...

L'accoustique de la grange totalement boisée du Gros Crêt, convient au jazz, l'amplification - comme samedi - bien dosée, permet d'estimer chaque soliste ou les ensembles à leur juste valeur.

Prochain rendez-vous du Jazz Club: 1-2-3 septembre à la Braderie.

ROQ

La boum du centre IMC Grande kermesse pour un 20e anniversaire

Largement ouvert au public vendredi et samedi, le centre IMC a fini de fêter son 20e anniversaire dimanche, au petit matin. Spectacles, exposition, visites et bal ont été fort courus.

Lancée vendredi par un premier après-midi portes-ouvertes, la kermesse du 20e anniversaire du centre IMC faisait déjà le plein (450 personnes environ) le soir, pour le spectacle du Cabaret chaud 7.

Même succès samedi après-midi sous la grande tente montée sur le terrain de football pour écouter l'homme-orchestre Jacky Lager. L'entrée au spectacle pour enfants étant libre, les familles se sont déplacées en nombre.

Du coup, le public s'est aussi longuement intéressé à l'exposition des diverses associations qui tirent à la même corde que le centre pour épauler les enfants handicapés physiques qui fréquentent son école. Le matériel de la Fondation suisse pour les téléthèses, par exemple, du type de l'ordinateur doué de parole synthétique «Hector», a retenu toute l'attention des visiteurs. Il a fallu prolonger l'ouverture de



Légende: La tente pleine à craquer pour Jacky Lager.

(Photo Impar-Gerber)

la grande maison de la rue du Douze-Septembre.

Le samedi soir, l'ambiance était à la fête populaire. Il n'a pas fait froid trop longtemps

sous la tente modestement chauffée. L'orchestre «Jet Five» a - bien - balancé quelques rafales de partitions à succès qui ont tiré sur la piste de danse les

jeunes handicapés, leurs parents et amis, les amis des amis et les autres. Le petit matin n'était pas loin lorsque le rideau est tombé sur la fête. (rn)

La fiesta des congressistes Le congrès romand du bois se termine aux Planchettes



Lors de l'apéritif pris aux Planchettes.

(Photo Impar-Gerber)

Evoqué dans ces colonnes vendredi et samedi, le congrès romand du bois à La Chaux-de-Fonds s'est terminé samedi aux Planchettes par une «grande fiesta gastronomico-champêtre» au pavillon des fêtes.

Vendredi, le congrès romand du bois a passé en revue les divers problèmes qui touchent les corporations des menuisiers, ébénistes, charpentiers, fabricants de meubles et parqueteurs. Les participants - quelque 250 congressistes et invités - ont en outre ouvert une lucarne sur des aspects plus particuliers en écoutant le juge cantonal neuchâtelois Yves de Rougemont leur parler des conventions collectives de travail, MM. Cyril

Benoit et Michel Gentil de restauration de meubles anciens et le professeur Philippe Bois du nouveau droit du licenciement.

Samedi matin, ils étaient à la Maison du peuple pour entendre M. Paul Fivaz, représentant le conseiller fédéral René Felber, sur le thème «La Suisse et le défi européen de 1992» et le professeur à l'Université de Lausanne Henri-Paul Rieben qui s'est, lui, penché sur «la géopolitique européenne à l'horizon 1993 et à la fin du siècle».

Après ces exposés, les participants ont visité le Musée international d'horlogerie puis se sont rendus en car aux Planchettes pour la «fiesta gastronomico-champêtre». (rn)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Louis Challandes (1788-1848)

Après le bref hommage rendu à Louis Challandes dans les pages de L'Impartial et du Courrier neuchâtelois, il y a une dizaine de jours, j'aimerais apporter un complément. Il s'agit d'activités plus discrètes, ignorées de la plupart: l'illustre maire de La Chaux-de-Fonds était également vénérable (c'est-à-dire président) de la Loge maçonnique de La Chaux-de-Fonds.

Né en 1788, Louis Challandes sera initié franc-maçon le 24 juin 1810 à la Loge du Locle. Il fera ensuite partie des fondateurs de la Loge de La Chaux-de-Fonds, le 24 juin 1819, et en deviendra vénérable en 1827.

Pendant la période trouble qui vit en 1831 les partisans d'Alphonse Bourquin tenter une première révolution neuchâteloise, Louis Challandes, ardent royaliste, et Avocat Bille, alors vénérable de la Loge et chef du parti républicain, s'affrontent. Les deux hommes s'estiment réciproquement, mais leurs opinions politiques divergentes ne peuvent les rapprocher et, comme ils ont tous deux une grande influence au sein de la Loge, celle-ci se voit contrainte de suspendre ses activités pour éviter l'éclatement.

Cette suspension des activités maçonniques chaux-de-fonnières durera jusqu'en 1839, année au cours de laquelle Louis Challandes - qui avait repris la charge de vénérable en 1834 - réussit par un dynamisme fondé sur de profondes convictions maçonniques, à redonner force et vigueur aux travaux de la Loge. Pour la petite histoire, l'immeuble de la rue de la Chapelle qui abritait l'ancienne Loge ayant été vendu en 1836, les premières réunions se déroulèrent jusqu'en 1842 au No 1 de la rue du Marché. C'est durant cette seconde partie de son mandat que Louis Challandes donnera le meilleur de lui-même à sa Loge et à la Franc-Maçonnerie suisse. Il présida au Locle en 1842 la conférence à l'issue de laquelle les délégués des Loges de Berne, Zurich, Lausanne, Bâle, Winterthur, Vevey, Neuchâtel, Genève, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, signeront l'Acte d'union des Loges de Suisse, préparant ainsi la fondation à Zurich, en 1844, de la Grande Loge suisse Alpina qui regroupe aujourd'hui les Loges suisses. C'est également sous son impulsion que sera édifié, entre 1845 et 1846, le nouvel im-

meuble qui abrite aujourd'hui la Loge de La Chaux-de-Fonds.

La sagesse de son administration et le rayonnement de sa personnalité ont largement contribué à redonner à la Loge chaux-de-fonnière sa prospérité d'antan. Une prospérité qui permettra, entre autres, la réalisation de dons en faveur de la communauté et, notamment, en 1844, pour la construction du temple allemand; en 1845, pour la construction de l'hôpital; en 1846, pour les «souples économiques rendues nécessaires par la cherté des vivres»; en 1847, à la Loge de Strasbourg pour venir en aide aux sinistrés de l'inondation de la Loire, etc...

Son sens aigu du devoir, sa loyauté et son dévouement, alliés à une grande ouverture d'esprit vaudront à Louis Challandes l'estime et l'affection de l'ensemble des membres de sa Loge et de la Franc-Maçonnerie suisse. Et, lorsqu'il manifesterait le désir de se démettre de sa charge de vénérable suite à sa nomination de trésorier général par l'Etat de Neuchâtel en 1845, les membres de sa Loge, unanimes, le supplieront de conserver son poste et lui nommeront un adjoint pour le seconder. Quand il pourra enfin remettre son «maillet» de vénérable, à fin 1847, la Loge le nommera vénérable d'honneur. Plusieurs Loges de l'alliance maçonnique, dont une de Zurich, lui avaient d'ailleurs déjà décerné l'honoraire, témoignant ainsi de la haute estime dans laquelle le tenaient les Loges suisses.

Et si, en 1848, les nouveaux événements révolutionnaires qui allaient ébranler la Principauté de Neuchâtel n'eurent pas de répercussions négatives sur la vie et les activités de la Loge, c'est en grande partie grâce à l'esprit d'ouverture et de sage tolérance qu'avait su y faire régner Louis Challandes, pourtant royaliste convaincu, durant son mandat. C'est aussi grâce à cet esprit de tolérance semé par Louis Challandes, que les hautes instances maçonniques royalistes du «Bas» acceptèrent de rencontrer les chefs républicains francs-maçons du «Haut», pour calmer les esprits et éviter les effusions de sang. Il avait planté l'arbre, ses successeurs en récoltèrent les fruits.

Michel Cugnet
Nord 172, en ville

CELA VA SE PASSER

Et la tendresse...

Ce soir lundi, Jacques Salomé sera au Club 44, à 20 h 30, pour une conférence intitulée «La tendresse au quotidien ou la poésie de la vie». (Imp)

Motard blessé

M. F. P., de La Chaux-de-Fonds, roulait hier à 16 h 20 en direction est rue de la Serre. A la hauteur de la rue du Balancier, une collision s'est produite avec la moto pilotée par M. Patrick Amiet, de Hauterive, qui circulait en direction nord. Le choc a fait tomber le motard qui, blessé, a été emmené à l'hôpital en ambulance.

Voiture en feu

Samedi à 0 h 10, les premiers-seours ont été alertés et sont intervenus rue Alexis-Marie-Piaget, à hauteur de l'immeuble no 69, où une voiture avait pris feu. Ils ont circonscrit celui-ci au moyen d'eau par intervention rapide. Le moteur et le capot sont toutefois hors d'usage.

A l'intersection

M. N. P., de La Chaux-de-Fonds, circulait samedi vers 15 heures en voiture rue du Progrès en direction est. A l'intersection rue de la Fontaine, une collision s'est produite avec l'auto de M. J. R., domicilié en ville, qui roulait en direction nord.

Voumard-Machines fête son 50e anniversaire

Pour célébrer son cinquantième anniversaire avec son personnel, l'entreprise Voumard (La Chaux-de-Fonds et Hauterive) avait loué les services du Cirque Nock, installé à Berne. Les 300 employés ainsi que les conjoints et les retraités, ont ainsi passé vendredi une fin de journée et une soirée placées sous le signe du spectacle, avec remise de récompense à 18 jubilaires (25 ans d'activité) et cadeau à l'ensemble du personnel (actif ou à la retraite). Des journées portes ouvertes au public seront organisées les 26 et 27 octobre 1989.

Au cours d'une brève cérémonie officielle, Hugues Voumard, directeur général, a rappelé les grands traits historiques de l'entreprise de machines (machines à rectifier), fondée juste avant la guerre, développée fortement dès l'après-guerre jusqu'en 1974, et soumise depuis lors aux aléas conjoncturels. Mais la situation financière est saine, et l'avenir est envisagé avec sérénité.

Le fondateur de l'entreprise, Bertrand Voumard, qui célèbre cette année son 80e anniversaire, a également pris la parole pour encourager direction et personnel à viser toujours la première place dans leur spécialité.

Vint ensuite le moment de la remise des cadeaux. Ont été ré-

compensés le fondateur Bertrand Voumard, l'administrateur Claude Jaggi pour 40 ans de service; le plus ancien collaborateur Edouard Wisler (qui a pris sa retraite en 1979); dix-huit jubilaires ayant 25 ans de service, et finalement l'ensemble des employés (y compris les retraités) qui recevront chacun 100 francs par année de service (révolue et commencée).

La soirée, s'est poursuivie par un repas. Puis le Cirque Nock a présenté une partie de son spectacle aux invités, et elle s'est terminée en dansant avec l'orchestre du cirque, non sans qu'une revue «bête mais pas méchante» ait été présentée par des membres de l'entreprise sous le titre «On se Vou-marre».

LES JUBILAIRES

Voici la liste des employés ayant fêté 25 ans d'activité dans l'entreprise Voumard: Paolo Marchig, Luis Martinez, Léo Walther, Jean-François Breguet, Jean-Jacques Wolf, Leonello Ombroni, Maurice Pellaton, Daniel Annen, Tarsillo Bonatto, Roger Sauvain, Armando Bristot, Audace Scurca, Walter Steiner, Eric Fleischer, Jean-Jacques Grisard, René Finck, Raymond Reichen et Germain Cretin.

(comm)

Choc
Un automobiliste chaux-de-fonnier, M. J. C. D., circulait rue Maire-Sandoz samedi à 16 h 40. Il est entré en collision avec une autre voiture, celle de M. J. A., de La Chaux-de-Fonds.

NAISSANCES

CLINIQUE de la TOUR

BASTIEN

est heureux de vous annoncer la naissance de son petit frère

MANUEL MARC

le 3 juin 1989

Famille Irène et Pierre MEYRAT - ALBRECHT
Prairie 29
2300 La Chaux-de-Fonds

CLINIQUE de la TOUR

Hurrah!

Déjà avant c'était pas triste, mais maintenant avec mon petit frère

KEVIN

ça va être la fête à la maison le 4 juin 1989

Mélanie, Marisa et Christian VUILLE
Rue du Rocher 2
2300 La Chaux-de-Fonds

Restaurant du Communal
 Famille Frydig (Piscine)
 Le Locle ☎ 039/31 41 41
 Toujours notre spécialité:
les filets de perches
 Pendant l'été ouvert tous les jours

FC LE LOCLE
CONVOCATION
 Les membres du FC Le Locle sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le **jeudi 22 juin 1989 à 20 heures** au 1er étage du Restaurant de La Jaluse.
 140524 Le Comité

● offres d'emploi

Un de nos clients, au Locle, a besoin de vous si vous êtes
mécanicien-outilleur
 et que vous cherchez une situation dans l'horlogerie au sein d'une grande entreprise.
 Emploi fixe si convenance.
 N'attendez plus contactez Michel Jenni. 436
 Adia Intérim SA
 Léopold-Robert 84
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 91 33 **ADIA**

Nous engageons
printemps cuisinier(ère)
 (Pas de travail le dimanche et le soir.)
 - de présentation agréable et soignée;
 - précis(e), rapide, efficace;
 - motivé(e) par un style de cuisine différent en contact direct avec la clientèle.
 Entrée: 1er septembre ou à convenir.
 Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, bureau du personnel. 012600

Fondation J&M Sandoz
 Foyer d'adolescents
 Grande Rue 6
 Le Locle ☎ 039/31 67 01
 Projection publique en «première» du film
Si loin, si proche
 Mercredi 7 juin à 20 h 30
 au Forum de la Fondation Sandoz
 Impasse du Lion d'Or 8
 L'équipe de tournage sera présente à la projection.
 Entrée libre 140515

● offres d'emploi

Coop La Chaux-de-Fonds
 Nous engageons à notre Centrale de distribution à La Chaux-de-Fonds pour nos différents secteurs de préparation
magasiniers-préparateurs
 Nous demandons:
 - bonne constitution physique;
 - formation scolaire normale avec si possible un certificat de capacité;
 - intérêt marqué pour la distribution et le flux des marchandises.
 Nous offrons de bonnes conditions d'engagement et la possibilité d'apprendre un nouveau métier.
 Date d'entrée immédiate ou à convenir.
Prendre contact avec le service du personnel (M. Bégert) pour fixer un rendez-vous (☎ 039/25 11 61). 012081

H&P HÔPITAL DE ZONE DE PAYERNE
 L'Hôpital de zone de Payerne souhaite engager
un(e) laborantin(e) médical(e) diplômé(e)
 Entrée en service: 1er août 1989 ou à convenir.
 Les offres écrites et les documents usuels doivent être adressés à la
Direction de l'Hôpital de zone Service du personnel 1530 Payerne ☎ 037/62 80 11
 Renseignements: M. D'Agostino, responsable du laboratoire. 003635

Nous préparons la rentrée ensemble pour réussir.
 Nous sommes une société spécialisée dans la vente d'ouvrages pédagogiques: pour sa nouvelle structure, nous recherchons
des délégués(ées)
 Age minimum: 23 ans, **débutants(es) acceptés(ées).**
Notre clientèle: parents d'élèves, établissements scolaires, bibliothèques; fichier à disposition.
Nous offrons: Formation assurée; salaire selon capacité; évolution rapide pour personnes capables.
 Entrée à convenir.
 Envoyer curriculum vitae + photo sous chiffres 1F 22-608469 à Publicitas, 1002 Lausanne.

● offres d'emploi

Restaurant de la Place
 Le Locle, ☎ 039/31 24 54
 cherche tout de suite
cuisinier
 sachant travailler seul.
 Références exigées.
 Bon salaire. 14086

UNE FAÇADE POUR LA VIE
 Avec un bardage composé de plaques de base ETERNIT en grand format posées sur une infrastructure permettant d'obtenir une sous-construction isolée et ventilée. Les plaques ETERNIT sont livrables dans la version colorée d'usine ou peuvent recevoir, dans la version ETERGRAN, un crépi de finition aux granulométries variables.
 50 m² Gratuit Pour une façade supérieure à 500 m²
 100 m² Gratuit Pour une façade supérieure à 1000 m²
 Entreprises:
GIORDANO DI GIUSTO ENTREPRISE DE PEINTURE
JCV Couverture Jean-Claude Vuillomenet Grand-Rue 2, Peseux 038/31 44 49
COUPON
 Je désire recevoir de plus amples renseignements sans engagement sur:
 Etergran avec crépi Isolation périphérique traditionnelle
 Plaques planes Eternit Plaques ardoises Cocher ce qui convient
 Nom: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____
 Tél.: _____ 000322

edco engineering sa
 En vue de l'extension prochaine de notre parc de machines, nous engageons tout de suite ou à convenir
décolleteurs sur tours multibroches;
conducteur de tours CNC connaissant la programmation;
mécanicien-outilleur
 Postes stables, rémunérations et prestations sociales d'une entreprise moderne.
 Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Genre, secrétaire, service personnel, Edco Engineering SA, 2108 Couvet, ☎ 038/64 11 31 082014

CENTRALE LAITIÈRE NEUCHÂTEL
 cherche
électro-mécanicien
Nous offrons:
 - un poste stable au sein de notre petite équipe d'entretien,
 - un travail très varié et indépendant,
 - les prestations d'une entreprise moderne,
 - un horaire souple.
Nous demandons:
 - une personne ayant de l'expérience ou désireuse de se perfectionner,
 - de l'intérêt pour des travaux très divers aussi bien en mécanique qu'en électricité,
 - de la disponibilité.
 Horaire de 5 jours, avec service de piquet le samedi matin.
 Faire offre, accompagnée du curriculum vitae et copies de certificats à:
Direction de la CENTRALE LAITIÈRE NEUCHÂTEL - Mille-Boilles 2 2006 Neuchâtel. 000423

L'annonce, reflet vivant du marché

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 78
 M.-S. Corbo - D.-M. Barras
Un amour d'étourneau
 Droits réservés Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève
 Assis devant la volière, de chaque côté du magnétoscope, ils n'avaient pas eu une seule fois l'occasion d'appuyer sur le bouton depuis trois jours.
 Arnie n'émettait que des cris d'oiseau et même pas mélodieux par-dessus le marché: des vrrrrppp, des prrrrrtt, des ksss, des sons qui ressemblaient aux sifflement d'un chat en colère. Il me faisait penser à un brillant orateur subitement frappé d'aphasie. J'étais aussi déçue que les enfants.
 Pire encore, non seulement Arnie ne par-

lait plus mais sa personnalité avait complètement changé. Son mutisme contrariait mes projets mais je me serais fait une raison si, en même temps que la parole, il n'avait perdu son charmant caractère. Sa gentillesse, ses cocasseries, ses démonstrations d'affection n'étaient plus qu'un souvenir, Arnie était terriblement grincheux et acariâtre. Je comparai sa transformation à celle du docteur Jekyll en Mr. Hyde.
 - Vous pouvez ranger le magnétoscope, mes enfants, soupirai-je. Vous avez sûrement autre chose à faire.
 Ils secouèrent la tête à l'unisson.
 - Non. On n'a rien à faire.
 Leurs jouets étaient disséminés dans toute la maison mais ils étaient trop énervés pour se satisfaire d'activités sédentaires, et je ne voulais pas les laisser sortir. La température était montée à quarante-cinq degrés au milieu de la journée et elle n'avait guère baissé. Jamais le Texas n'avait connu pareille vague de chaleur. Des cas d'insolation grave et de dengue avaient été signalés à Huston et je voulais protéger les enfants des maladies communiquées par les insectes.
 - Si vous laissez sortir Arnie, grand-

mère, suggéra Travie.
 Il mourait d'envie de câliner son petit ami à plumes, de lui demander ce qui se passait et ce que nous pouvions faire pour le reconforter.
 Mes pensées suivaient le même cours. Le comportement insolite d'Arnie me déroutait. Il n'avait pas l'air malade, il était simplement différent.
 - Tu veux sortir, Arnie? demandai-je en ouvrant la porte de la volière.
 Mon offre ne parut pas l'intéresser. Depuis quelques jours il restait juché sur le haut de son perchoir la plupart du temps et n'en descendait guère que pour manger. Quand je lui ouvrais la porte tantôt il sortait, tantôt il ne bougeait même pas.
 - Viens Arnie, insistai-je.
 Puis je m'éloignai pour le laisser libre de choisir.
 Il s'élança lourdement. Même sa façon de voler avait changé. Ses ailes battaient l'air par à-coups. Il se propulsait comme une voiture sans freins et vint atterrir sur le dossier de mon siège les pattes tendues. Il ressemblait à un faucon fondant sur sa proie. Sautant sur le bras de mon fauteuil, il chipa vive-

ment une cigarette dans mon paquet puis la jeta avec dédain et déchira le coin d'une serviette en papier. Tous ses mouvements étaient saccadés, il n'allait jamais au bout de ce qu'il entreprenait, pourtant il ne cessait de s'agiter. Quand les garçons s'approchèrent, il monta sur ma tête et je sentis ses serres se raidir.
 Travie le prit doucement dans ses mains et commença à lui parler de sa voix la plus caressante.
 - Salut, Arnie. Pauvre Arnie. Qu'est-ce qui ne va pas mon petit oiseau? Arrête. Oui!
 - Que se passe-t-il, demandai-je?
 - Il m'a pincé le doigt avec son bec.
 - Fais voir. Tu saignes?
 - Non. Il n'a pas pincé assez fort. J'ai été surpris voilà tout. Ne soyez pas fâchée contre lui.
 - Je ne suis pas fâchée mais je ne veux pas qu'il vous fasse du mal. Ouch! Arnold!
 Il me donnait des coups de bec sur la tête. Travie avait raison, son bec n'était pas assez dur pour blesser mais ce comportement était terriblement agressif pour mon doux Arnie. Je commençais à me demander s'il ne ressentait pas le besoin de l'accouplement. (A suivre)

Oui aux logements de Gérardmer

Le corps électoral loclois dit clairement non au référendum communal

De manière très nette, le corps électoral loclois qui s'est déplacé à raison d'un peu plus de 35% a accepté par 2251 oui et 663 non la vente d'une parcelle de terrain à la Caisse de pensions de l'Etat à l'est de la ville en faveur de la construction de plusieurs dizaines d'appartements à caractère social.

Sacrée claqué en réalité pour le comité référendaire, qui avait pourtant rallié 1638 noms valables à sa cause lors de la récolte des signatures afin de s'opposer à la vente d'une parcelle de 4500 m² de terrain à l'est du carrefour Gérardmer - Jambe-Ducommun pour permettre à l'Etat (par sa caisse de pensions) d'y ériger plusieurs dizaines de logements à caractère social.

L'arrêté du Conseil communal accepté le 1er décembre der-

nier par le législatif (bien que le message du Conseil communal indique par erreur qu'il s'agirait de décembre 1989!) a alors fait l'objet de la constitution d'un comité référendaire opposé à ce projet.

Celui-ci, le 16 janvier 1989, a déposé son référendum muni de 1736 signatures, dont finalement 1638 furent validées alors que selon la loi (15% des électeurs) 1270 auraient été suffisantes.

POSITIONS POLITIQUES CLAIRES

Les positions des partis ont pour la plupart été claires à ce propos, toujours lors du débat du 1er décembre 1988:

Oui sans ambages chez les libéraux-ppn (moins une voix), chez les populistes et les socialistes alors que les radicaux se déclarè-

rent opposés tout comme Droit de parole.

Ceci d'ailleurs, lors de la même réunion, après que les socialistes eurent fait accepter - de justesse - (12 voix contre 1) un amendement demandant que «la vente soit obligatoirement précédée de l'acceptation d'un plan de quartier».

La majorité du corps électoral qui s'est prononcé a nettement penché en faveur de la décision du Conseil général (22 voix contre 9) malgré la solide campagne des membres du comité référendaire. Ceux-ci faisaient surtout appel à la sauvegarde d'un espace vert et de détente, dans leur quartier, tout en suggérant davantage de dialogue et de réflexion pour un meilleur développement urbanistique harmonieux de l'ensemble de la ville. (jcp)

PARTI PRIS

A l'est: bientôt du nouveau

Essayé, mais vraiment pas pu. Ce n'est pourtant pas faute de certaines assurances que les habitants du quartier est de la ville ont tenté de s'opposer courageusement et vigoureusement au projet de la construction de logements à caractère social du côté des rues Gérardmer et Jambe-Ducommun.

Et pourtant, le corps électoral loclois a franchement dit non - à presque un contre quatre - aux référendaires opposés au projet de la Caisse de pensions de l'Etat relayé par le législatif. Pour les gens de Gérardmer qui disaient non à cette future

réalisation, la question portait davantage sur une question de forme plutôt que de fond. Ils n'étaient pas opposés à la construction de logements à caractère social, mais bien davantage à leur emplacement.

A leur défaut, ils ne sont parvenus à convaincre personne sur d'éventuelles solutions de rechange. Dans leurs arguments, les opposants ont néanmoins posé plusieurs questions de fond, à savoir la conception globale d'un urbanisme cohérent en ville du Locle. Ils n'ont pas tort et avaient pensé toucher de cette manière une large partie de

l'électorat. Ils n'ont pas été suivis dans cette voie, bien que de manière générale la question reste posée.

Nos préoccupations sont peut-être vos préoccupations, disaient leurs tracts; la suggestion était sans doute bonne, mais l'idée n'a pas passé.

Vraisemblablement, dans la mesure où la base de leurs arguments respirait malgré tout la sauvegarde de certains privilèges, dont les autres quartiers du centre de la ville n'ont pas les avantages.

Jean-Claude Perrin

Exécutif satisfait

C'est avec satisfaction que le Conseil communal a pris note du résultat de la consultation du référendum dit de «Gérardmer».

L'exécutif relève que la Caisse de pensions de l'Etat pourra, dès lors, sur la base d'un concours d'architecture, investir dans la construction de plusieurs dizaines de logements à caractère social.

Pour le Conseil communal, la nécessité de nouveaux logements se justifie par l'augmenta-

tion des prix de location liés à différents phénomènes économiques (spéculation foncière, ventes en PPE, augmentation de taux hypothécaires...) Pour l'exécutif, le corps électoral a par sa réponse, privilégié l'intérêt général; il a de la sorte accordé son soutien aux autorités communales. Il est heureux que par un message objectif, son intention ait passé. A son sens, l'électorat a compris «l'enjeu lié à la fois à la mise sur le marché de nouveaux logements ainsi

qu'à la détente de ce marché», relève Jean-Pierre Tritten, président de la ville.

Il appartiendra, dit-il, au Conseil communal de donner suite à l'arrêt de l'exécutif sanctionné par le Conseil général, qui précisait selon un amendement socialiste «que les actes ne seront passés qu'après acceptation par le Conseil général d'un plan d'aménagement global du quartier Gérardmer/Jambe-Ducommun».

(jcp)

On ne baisse pas les bras

Evidemment très déçus, les opposants du quartier est de la ville, surtout quant au nombre de gens qui les ont suivis. Un soulagement cependant, dans le sens qu'ils n'étaient soutenus par aucun parti si ce n'est Droit de parole, et par aucune personnalité importante.

Mais ils sont contents d'avoir pu convaincre un certain nombre de personnes «car nous sommes restés honnêtes, c'est l'oeuvre d'une collaboration de quartier et de nombre d'heures de travail».

Les opposants estiment aussi que si les Loclois sont très prompts à manifester leur mécontentement dans la rue, «ils ne sont pas encore mûrs pour s'assumer et assumer leur déception». Un gros problème, jugent-ils, tout en espérant que d'autres quartiers, tels les Abattes, feront ce qu'ils ont fait. Ils ne vont pas baisser les bras, en collaborant notamment avec le chef de la police locale quant à la circulation, et à l'urbanisme, par le biais de l'amendement des socialistes. «Nous espérons qu'il

y a assez d'intelligence chez nos adversaires pour voir que nos objectifs étaient sérieux».

Leur plus grande déception: la campagne du PS «qui ne s'est pas montré fair play. On a dit: est-ce que vous voulez des logements ou non, alors que le problème n'était pas là. Nous sommes les premiers à le vouloir! Ils avaient un dé énorme dans leur jeu, mais ce dé était pipé. La question posée était fondamentalement fautive.»

(cld)

Fête dans les nuages

Trois jours de folle ambiance à La Chaux-du-Milieu



De nombreux enfants ont testé leur habileté lors des jeux mis sur pied exprès pour eux. (Photo P.-A. Favre)

Il est dit quelque part qu'il ne fera jamais chaud, lorsque toutes les sociétés de La Chaux-du-Milieu se plient en quatre pour organiser les trois jours de leur désormais coutumière fête villageoise. Ce premier week-end du mois de juin est décidément à rayer du calendrier, en tout cas pour ce qui concerne la mise sur pied de bas-tringues de cette importance.

Pour un sacré bas-tringue, c'en est un! Et ce sont presque tous les habitants de la localité qui sont sollicités pour mettre la main à la pâte. Malgré les caprices de la météo, les efforts consentis par chacun ont tout de même été récompensés par une magnifique participation du public, venu de la contrée et d'ailleurs, pour passer un bon moment sous la tente heureusement... bien chauffée.

Après un vendredi soir choucroute, bière et danse, c'est très tôt le samedi que moult exposants ont installé leurs bancs sur la rue de l'église pour le grand marché, et présenté aux badauds tout un attirail de marchandises: vêtements, jouets, alimentation, machines agri-

coles, plantons, pâtisseries... Au stand du Syndicat d'élevage bovin du Locle et des Brenets, il fallait découvrir le poids de la vache.

CONCOURS INSOLITE

La Société de jeunesse du lieu proposait, elle, un concours pour le moins curieux et insolite «Le lancer de la cuvette», un jeu qui paraît-il vient tout droit de Californie. Comme vous l'avez certainement deviné, il s'agissait de jeter le plus loin possible une cuvette de wc. Pas triste pour deux ronds! Le record établi du côté de l'Amérique (9 m 80) n'a pas été battu. Florian Piémontesi, du Locle, a tout de même réussi un jet de 8 m 25; tandis que chez les dames, Mme Bochud, de Chambrélieu, est arrivée à 4 m 25. Déjà une belle performance...

L'Association de développement du coin soumettait l'observateur à un petit exercice de mémoire, en lui faisant chercher le nom de plusieurs endroits photographiés dans la commune. De leur côté, les artisans ont présenté le fruit de leur travail:

bijoux, poterie, cuir et objets en rotin qui ont séduit le passant.

STYLES OPPOSÉS

Grâce aux Mark Leader's sous la cantine et aux Amis du jazz de Cortaillod, un ensemble de quelque vingt musiciens, l'ambiance a d'emblée été très chaleureuse le soir. Les deux orchestres, de styles diamétralement opposés, ont à leur façon entraîné les 900 auditeurs dans des rythmes absolument fous, jusque fort tard dans la nuit.

Atmosphère plus familiale dimanche, avec tout d'abord un concert-apéritif donné par la fanfare Union et Progrès de Villers-le-Lac, puis avec Jean-Louis Franel et son accordéon l'après-midi. Une foule de jeux ont été organisés pour les enfants. Ils ont ainsi pu tester leur habileté aux quilles et au lancer de balles ou d'anneaux, leur rapidité à reconstituer un puzzle ou leur stratégie au jeu de char.

Une fête complète pour petits et grands, où l'amitié a été cultivée trois jours durant.

PAF

Une saison qui va fort

Jeunes espoirs du Locle Natation en lice

Les jeunes espoirs du club Le Locle Natation (LLN) ont participé dernièrement à deux rencontres inter-clubs. Une saison d'été bien lancée: il n'y a pas de quoi avoir honte des résultats.

Neuf clubs se sont retrouvés à Grange le 20 mai dernier. Dont le club LLN qui présentait quatre jeunes nageuses entrées en lice pour la première fois: Sarah Huguenin (1981), Cindy Vuille (1982), Magali Giordano (1981) et Mélanie Billod (1981); ainsi que Yann Matthey (1979), Stéphane Dubach (1978), Joël Matthey (1976), Audrey Vuille (1978), Janique Billod (1977) et Laetitia Girardot (1977).

Parmi les résultats: en 50 m dauphin, Yann Matthey a terminé en première position (43''). En 100 m dauphin dame, Audrey Vuille a terminé 2me, en 1'33'3.

En 50 m dos, Yann Matthey est arrivé premier, en 46'1. En 50 m dos dame, on comptait quatre Locloises sur huit nageuses. Sarah Huguenin s'est placée 3me en 1'00'4.

En 100 m dos, Joël Matthey s'est placé 6me sur 11 participants. Dans la catégorie dame, Audrey Vuille est arrivée 4me et Janique Billod 5me.

En 50 m brasse, Yann Matthey s'est placé 3me, en 51'1. En 50 m brasse dame, de nouveau quatre Locloises sur sept participantes. Sarah Huguenin est arrivée 2me et Cindy Vuille, 3me.

En 100 m brasse dame, beau résultat pour Audrey Vuille qui s'est classée première, en 1'39'1.

En 50 m libre, Yann Matthey s'est illustré en arrivant premier, en 35'2. En 50 m libre dame, Magali Giordano est arrivée 3me en 56'6.

En 100 m libre, Audrey Vuille est arrivée 4me en 1'17'4.

RENNES TOUT BON

Deuxième rencontre: Rennes (VD) les 27 et 28 mai, avec 29 clubs en lice. Outre les participants cités plus haut, le LLN présentait encore Martine Favre, Christiane Hahn et Jean-Manuel Calame.

Au classement général, le

LLN a terminé 9me. Il s'est classé juste derrière le Red Fish de Neuchâtel et devant La Chaux-de-Fonds, dans les catégories d'âge respectives.

En 50 m dauphin J4, Yann Matthey a terminé 2me, en 42'02.

En 100 m dauphin J3, Audrey Vuille a terminé 2me, en 1'30'24.

En 50 m dos, Yann Matthey s'est placé 5me, en 45'34.

En 100 m brasse J3, Audrey Vuille est classée 3me, en 1'38'14.

En 50 m libre J4, Yann Matthey est arrivé premier sur 25 en 34'77.

En 100 m libre J3 fille, Audrey Vuille est classée 2me, en 1'17'53.

Tous les autres participants du LLN ont terminé dans le milieu du classement. Commentaire de Gérard Santschi, «la saison d'été est bien lancée pour les nageurs que nous avions à disposition. Nous allons encore progresser!»

(cld)

Les Brenets: freins mal serrés

M. C. A. C., domicilié aux Brenets, a arrêté sa voiture rue du Lac, sans serrer suffisamment son frein à mains, samedi en dé-

but de matinée. Alors qu'il venait de quitter son véhicule, celui-ci a commencé à descendre la rue en pente et a terminé sa

course une cinquantaine de mètres plus bas contre une autre auto en stationnement.

(comm)

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

J'ai enfin montré le bout de mon nez pour la plus grande joie de mes parents

Je m'appelle

SÉBASTIEN

Je suis né le 2 juin 1989

Jacqueline et Pierre-Alain DUBOIS - GUENIN
Rue Vieux-Chêne 1
2400 Le Locle

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Mad Mix toujours autorisé

En date du mardi 30 mai, l'auteur d'une tribune libre, intitulée «Le bruit n'est-il permis qu'aux adultes?» laisse entendre que les soirées disco organisées par Mad Mix ont été frappées d'interdiction.

Nous ignorons qui a prononcé cette interdiction. Nous savons à coup sûr qu'elle n'émane ni de la direction de police, ni de la paroisse protestante qui met, avec bienveillance, une salle à disposition des organisateurs de ces manifestations. Nous soupçonnons par conséquent que ce ne soit là que le produit de pure

imagination. Que M. A. Billod-Morel se rassure cependant. Nous comprenons son plaidoyer pour plus de tolérance à l'égard de la jeunesse et continuons à considérer comme un moindre mal le désagrément que créent ces soirées récréatives. Nous l'avons d'ailleurs signifié aux habitants du quartier.

Nous regrettons toutefois que, pour légitimer le bruit en certaines circonstances, il ait fallu recourir à un faux...bruit.

Le directeur de police, P. Jambé.

Satisfaction à l'unanimité

Résultats des votations: les réactions des conseillers d'Etat

Les votations cantonales et fédérale ont, globalement, répondu à l'attente qu'elles avaient engendrée. Des résultats attendus, tant il est vrai que les objets purement neuchâtelois soumis au peuple ne prétaient pas le flanc à d'abruptes empoignades, si ce n'est peut-être le crédit de réfection du Gymnase de La Chaux-de-Fonds. L'ensemble des formations représentées au Grand Conseil s'étaient par ailleurs prononcées pour l'acceptation des quatre objets cantonaux. Pour leur part, les conseillers d'Etat concernés ont fait naturellement part de leur satisfaction face aux votes positifs qui ont sanctionné les objets relevant de leur département respectif.

M. von Wyss: «Réactualiser les salaires»

Gros morceau de l'appel aux urnes, la santé recensait deux des quatre objets soumis au verdict populaire. Michel von Wyss, patron du département de l'Intérieur, a exprimé sa pleine satisfaction de les voir plébiscités avec autant de netteté. «Je suis très content du résultat enregistré par le crédit destiné à l'Ecole d'infirmières en soins généraux à La Chaux-de-Fonds. Le marché du personnel qualifié est à sec, et il est dès lors important que des gens puissent se former ici, et être tentés de rester dans la région. A cet égard, nous devons réactualiser les conditions salariales en vigueur dans le canton», souligne Michel von

Wyss. Une réactualisation qui, associée aux possibilités de formation dans le domaine des soins infirmiers, pourrait permettre de mettre un frein à l'hémorragie de personnel qualifié vers des centres financièrement plus attractifs.

Quant au très bon score de la ratification de la convention intercantonale pour la formation aux professions de la santé, le conseiller d'Etat y discerne le succès d'un enjeu important: «Il est nécessaire que l'accès à des écoles extérieures au canton soit reconnu, et que la formation à certaines professions de la santé ne soit pas découragée par des tarifs dissuasifs».

J. Cavadini: «Le succès de la résignation»

Satisfaction également pour le chef du département de l'Instruction publique Jean Cavadini, eu égard à la sanction manifestée par le peuple à l'égard du crédit de 8,4 millions destiné à l'assainissement du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds. Un objet dont la valeur, synonyme d'arête coincée dans la gorge du contribuable, nourrissait certaines craintes. «Je suis très content. La belle netteté du résultat traduit le succès de la résignation». Une résignation, faut-il le rappeler, imputable à la to-

tale absence de choix qu'impose la situation présente. Seul le crédit pouvait sauver un bâtiment qui a été ouvert en 1971. Son rejet aurait théoriquement sonné le glas de la construction, en état de déliquescence accélérée. Jean Cavadini: «Les votes exprimant le refus du crédit sont les votes de la mauvaise humeur. Mais il n'y avait pas d'alternative dans ce cas. Ce vote nous a néanmoins montré les limites du référendum financier, ce garde-fou donné à la démocratie pour que le peuple puisse s'exprimer».

P. Dubois: «Priorité à la formation continue»

Pierre Dubois, patron de l'Economie publique, rejoint ses pairs sur la voie de la satisfaction, eu égard au résultat ayant avalisé le projet de loi sur le service de l'emploi. «La nette majorité qui s'est dégagée en sa faveur m'inspire deux sentiments. Le premier est de satisfaction: je vois que les Neuchâtelois, malgré la période actuelle de haute conjoncture, restent favorables à toute idée d'action des pouvoirs publics sur la stabilisation du niveau de l'emploi et de la formation.

tous les partis soutenaient ce projet. Pour l'avenir, étant donné le feu vert du peuple, nous allons mettre le règlement d'application en vigueur dans le courant de l'année, au plus tard début 1990, tout en consultant les communes, les associations professionnelles et les bureaux de placement.

Au vu de l'état du marché du travail actuellement, nous pensons donner la priorité principalement à la formation continue, compte tenu que dans le domaine du placement, il n'y a heureusement pour le moment que peu à faire».

J. C. Jaggi: «Combat quelque peu inutile»

«Le résultat est net, il n'y a pas eu beaucoup d'hésitations dans le monde agricole. Il n'y a pas eu de division dans le canton comme on a pu en constater dans d'autres régions du pays. L'agriculture neuchâteloise n'a pas à se diviser sur des sujets de ce genre, elle a d'autres préoccupations». Satisfait, Jean Claude Jaggi relève sur le plan fédéral l'écart séparant le monde rural des grandes concentrations urbaines, telles Genève et Zurich.

«La preuve que les appuis obtenus par l'initiative et les moyens mis en oeuvre ne sont pas le fait des milieux de l'agriculture. C'est un combat quelque peu inutile, dont nous n'avions pas besoin compte tenu des problèmes plus généraux que l'agriculture suisse a à résoudre. Ceci étant dit, le taux de participation m'amène à constater une fois de plus la complexité du sujet».

PBr

Districts	Fédérale		Cantonales							
	Initiative en faveur des petits paysans		Ecole d'infirmière à La Chaux-de-Fonds		Formation aux professions de la santé		Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds		Service de l'emploi	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Neuchâtel										
Neuchâtel	1541	2213	3277	456	3109	463	2582	1086	2589	702
Hauterive	108	204	292	34	274	31	230	86	225	55
Saint-Blaise	139	386	455	70	423	80	380	137	361	116
Marin-Epagnier	145	220	320	55	286	67	250	119	245	89
Thielle-Wavre	22	85	12	92	85	16	68	33	70	24
Cornaux	66	210	238	36	221	47	188	81	193	62
Cressier	53	184	211	32	196	41	176	62	169	56
Enges	17	60	65	11	58	16	34	41	41	28
Le Landeron	154	276	361	60	325	73	258	148	260	108
Lignières	35	168	161	38	140	48	121	73	105	69
Total	2280	4006	5392	884	5117	882	4287	1866	4258	1309
Boudry										
Boudry	187	307	423	71	388	81	336	148	329	103
Cortailod	155	302	409	61	379	63	307	139	332	78
Colombier	210	371	509	62	474	71	398	160	380	95
Auvernier	76	222	280	26	271	23	240	63	216	58
Peseux	259	364	544	87	527	87	435	183	453	115
Corcelles-Cormondrèche ..	147	394	480	58	452	58	384	146	361	110
Bôle	78	206	257	34	233	39	236	53	202	48
Rochefort	61	135	157	28	157	28	127	66	124	46
Brot-Dessous	10	10	13	6	12	7	7	12	12	7
Bevaix	128	317	365	82	346	85	276	164	269	127
Gorgier-Chez-le-Bart	86	186	228	40	199	52	157	98	159	73
Saint-Aubin-Sauges	107	164	236	31	216	41	185	78	169	63
Fresens	11	50	57	1	39	8	41	12	26	9
Montalchez	5	32	34	2	30	3	27	10	18	9
Vaumarcus	7	34	36	5	31	9	19	19	20	17
Total	1527	3094	4028	594	3754	655	3175	1351	3070	958
Val-de-Travers										
Môtiers	31	108	124	17	108	31	84	53	86	48
Couvet	83	263	293	49	264	64	199	136	211	91
Travers	40	193	191	35	161	52	125	94	125	74
Noiraigue	12	45	43	12	39	16	26	29	27	26
Boveresse	18	56	61	12	55	15	38	36	44	23
Fleurier	76	288	329	40	286	63	246	115	245	85
Buttes	14	120	96	37	77	46	65	65	66	52
La Côte-aux-Fées	18	133	112	36	89	45	64	76	54	68
Saint-Sulpice	17	66	63	23	53	30	43	41	43	38
Les Verrières	33	103	105	30	89	40	75	58	78	53
Les Bayards	8	77	60	21	40	35	31	47	30	42
Total	350	1452	1477	312	1261	437	996	750	1009	600
Val-de-Ruz										
Cernier	87	241	277	45	245	50	216	98	203	68
Chézard-Saint-Martin	58	235	262	29	229	40	194	89	190	66
Dombresson	60	167	190	35	164	42	131	92	131	64
Villiers	16	62	71	7	63	13	49	26	55	13
Le Pâquier	21	49	56	17	40	22	34	37	34	28
Savagnier	38	133	146	31	125	41	103	69	98	59
Fenin-Vilars-Saules	29	96	108	18	98	20	90	32	79	31
Fontaines	42	92	100	35	87	42	73	61	77	48
Engollon	6	34	35	6	27	6	25	10	21	9
Fontainemelon	73	115	170	22	150	28	139	52	135	35
Les Hauts-Geneveys	38	103	123	19	110	24	104	39	95	29
Boudevilliers	18	118	106	25	92	33	80	48	78	41
Valangin	25	51	61	14	53	18	42	33	42	26
Coffrane	28	76	81	15	73	16	55	37	49	33
Les Geneveys-s/Coffrane ..	55	141	170	28	158	31	138	59	131	47
Montmollin	18	65	62	17	51	23	41	38	33	31
Total	612	1778	2018	363	1765	449	1514	820	1451	628
Le Locle										
Le Locle	1078	1440	2338	251	2198	257	1846	714	1988	353
Les Brenets	41	120	141	20	134	21	110	49	105	38
Le Cerneux-Péquignot	21	86	88	21	80	29	61	47	43	53
La Brévine	15	152	142	23	120	43	96	68	75	69
Bémont	1	44	29	16	21	18	13	30	6	29
La Chaux-du-Milieu	6	119	105	17	84	32	83	38	74	33
Les Ponts-de-Martel	61	228	254	36	204	57	177	109	149	92
Brot-Plamboz	7	85	65	24	39	44	30	58	23	57
Total	1230	2274	3162	408	2880	501	2416	1113	2463	724
La Chaux-de-Fonds										
La Chaux-de-Fonds	2077	2716	4461	492	3986	650	3177	1702	3409	924
Les Planchettes	13	48	46	14	33	21	29	31	25	27
La Sagne	52	212	219	40	193	50	168	88	139	83
Total	2142	2976	4726	546	4212	721	3374	1821	3573	1034
Récapitulation										
Neuchâtel	2280	4006	5392	884	5117	882	4287	1866	4258	1309
Boudry	1527	3094	4028	594	3754	655	3175	1351	3070	958
Val-de-Travers	350	1452	1477	312	1261	437	996	750	1009	600
Val-de-Ruz	612	1778	2018	363	1765	449	1514	820	1451	628
Le Locle	1230	2274	3162	408	2880	501	2416	1113	2463	724
La Chaux-de-Fonds	2142	2976	4726	546	4212	721	3374	1821	3573	1034
Total général	8141	15580	20803	3107	18989	3645	15762	7721	15824	5253
Participation au scrutin: 24,52%										

Rue piétonne et tunnels

Ce soir au Conseil général de Neuchâtel

Les conseillers généraux du chef-lieu, qui siègeront ce soir, interpellent à tout va le Conseil communal. Les radicaux s'élèvent contre la fermeture de la rue du Seyon à la circulation avant l'ouverture de la N5 et évoquent un recours au Conseil fédéral.

Quatre rapports sont soumis au législatif communal. Celui de la commission financière propose d'accepter les comptes 1988 qui se soldèrent par une heureuse surprise: une amélioration de huit millions par rapport au budget. L'exécutif demande d'autre part un crédit de 1,1 million pour remplacer les pavillons de la colonie Cité-Joie, dont la ville est propriétaire à Haute-Nendaz, par un bâtiment neuf.

Deux rapports d'information répondent à des préoccupations écologistes. Pour la protection de l'air, le Conseil communal remarque qu'elle dépend surtout de la Confédération et du canton, mais note qu'il a pris des mesures susceptibles de réduire la pollution et assure qu'il mettra tout en oeuvre dans ce sens. Quant au compostage, l'exécutif rappelle le projet de centre régional et calcule ce qu'il en coûtera à la ville: 380.000 fr. à inscrire au budget de 1991.

SEYON ET N5

Une série d'interpellations - elles sont tombées dru ces derniers jours - épicent l'ordre du jour. Roger Knecht (rad) et consorts ont appris «avec stupeur» que M. Duport voulait interdire toute circulation à la rue du Seyon cette année encore. Ils rappellent une lettre de septembre 1986 du directeur de la police qui disait aux commerçants du centre que la question serait réexaminée «lorsque la traversée de la ville se fera par les tunnels de la N5».

Le groupe radical demande donc au Conseil communal de «confirmer les engagements pris en 1986» et de dire clairement que le Seyon ne sera pas fermé avant l'ouverture de l'autoroute. «Pour éviter un recours au Conseil fédéral».

Les élus radicaux s'indignent d'autre part de l'affichage sauvage. Les libéraux s'inquiètent de l'augmentation du nombre de victimes de la drogue et se préoccupent de la récupération des CFC. Les socialistes souhaitent que le Rond-Point des Jeunes-Rives reste une place de jeux. (jpa)

CELA VA SE PASSER

Conférence à l'Université

Invité par l'Institut d'ethnologie, Mme Laurence Ossipow, ethnologue, fera un exposé, mardi 6 juin à 14 h 15 dans la salle R. N 02 du bâtiment de la Faculté des lettres, Espace Louis Agassiz 1 à Neuchâtel. Cette conférence aura pour thème: «Cuisine, corps et cosmos: pratiques et représentations d'un réseau de végétariens».

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances
hächler Sonia, fille de Gilbert et de Hächler née Derrous, Souad. - Nesi Christelle, fille de Yves Pascal et de Nesi née Urbas, Catherine Marie Danielle. - Joss, Florian Patrick, fils de Patrick Marcel et de Joss née Jakob, jeannine Silvia.

Promesses de mariage
Dick Jean-Marc et Schreyer Line Isabelle Ruth. - Barbier Dominique Alexandre et Claude Céline Carmen.

Profession oui, pure politique non

Assemblée des employés de commerce à Neuchâtel

L'assemblée générale de la Société suisse des employés de commerce (SSEC) s'est poursuivie samedi à Neuchâtel, sous la présidence de M. Georges Marro, président du Groupement des sections romandes. Les délégués ont refusé d'entrer en matière sur une quinzaine de propositions de la section zurichoise qui auraient vu la SSEC s'engager concrètement sur le terrain politique par le traitement de problèmes sociaux, écologiques ou autres.

Vendredi déjà, les délégués avaient renoncé à entrer en matière sur des recommandations

précises touchant l'assurance-maladie et le soutien aux nouvelles caisses de santé en vue de réduire les frais globaux de la santé.

Samedi, un long débat d'entrée en matière a opposé les délégués. D'un côté, les Zurichois désireux de voir la SSEC agir quasiment comme un parti politique et prendre position en faveur d'une économie plus sociale, créer une commission pour le travail et le logement, demander l'introduction d'un «écobonus» favorisant fiscalement la protection de l'environnement, recommandant les éco-

nomies d'énergie et le recours aux énergies inépuisables.

PAS TROP DE POLITIQUE

La SSEC aurait dû intervenir dans la mise en place de l'Europe communautaire, afin de préserver les acquis sociaux, dans la surveillance des activités des multinationales, la suppression du travail payé par pièce ou à la tâche (dans la vente notamment).

Plusieurs délégués ont démontré qu'en traitant de telles questions, la SSEC créerait la division dans ses rangs. La

SSEC ne doit pas devenir un parti politique.

Ce point de vue l'a emporté de justesse, par 85 voix contre 74, la section zurichoise représentant les deux tiers des participants d'un tel engagement politique. Néanmoins, sur l'intervention de Monika Weber, secrétaire générale, les propositions zurichaises seront tout de même examinées par le Comité central, sans qu'il soit contraint de leur donner une suite.

Après avoir désigné neuf membres d'honneur et admis l'entrée de femmes et de jeunes au Comité central, les délégués

ont décidé de créer un groupe de travail chargé d'étudier la question des petites sections souvent mises en minorité dans la SSEC par le poids prépondérant des grandes, cela suite à une intervention tessinoise.

Dans la foulée, les délégués ont salué par de vifs applaudissements une intervention s'insurgeant contre les conditions de travail offertes souvent au personnel de la vente. La SSEC entend peser de tout son poids afin que leur situation sociale soit nettement améliorée à l'avenir.

V. G.

L'enthousiasme partagé

XVe Fête cantonale des accordéonistes à Bevaix

Sous l'impulsion d'un club courageux, L'Amitié, d'un comité d'organisation dynamique, présidé par M. Robert Cartier, la culture populaire fut à l'honneur, vendredi, samedi et dimanche à Bevaix. Vingt ensembles, sur vingt-cinq recensés, ont pris part à la XVe Fête cantonale des accordéonistes. Divertissements, concerts, auditions, cortège, ont contribué à la réussite de la rencontre.

La fête a commencé vendredi par un concert du choeur de la Police cantonale, dirigé par Francis Perret. Productions du Théâtre de la Jeunesse de Rochefort, bal, ont animé la première soirée.

La tonalité de liesse fut donnée samedi matin par le Kiosque à musique de la Radio romande. Des ressources, elle en a L'Amitié de Bevaix, non seulement la société a organisé la rencontre, mais encore a offert un concert à ses hôtes. Le club de rock de Boudry, un bal avec l'orchestre Arcade, retinrent ensuite musiciens et accompagnants tard dans la nuit.

Au centre de la fête, dimanche matin dès 7h30, débutèrent les

auditions. L'une après l'autre, - le trac qui vous brouille le coeur ou au contraire donne des ailes, maîtrisé-, les sociétés présentèrent au jury, présidé par M. Jose Cintas, les morceaux de leurs choix, peaufinés durant des mois. A la fin de l'audition, (un vrai examen), le jury remettait, sous enveloppe, commentaires, critiques et conseils.

Les ensembles, commente le jury, ont démontré une bonne préparation, tout à l'honneur des directeurs et instrumentistes. Le niveau monte incontestablement. En général le choix des partitions est intéressant, certaines pourtant prennent de l'âge, le répertoire n'est pas suffisamment renouvelé.

Vin d'honneur, repas, cortège, ont précédé «la remise» de la bannière cantonale, instants toujours émouvants, et l'exécution du morceau d'ensemble, par près de cinq cents musiciens.

Trait d'union entre les régions, la XVe Fête cantonale, suivie par de nombreux auditeurs, organisée de main de maître, a bien vécu. Vive la XVIe!

D. de C.



(Photos Comtesse)

Conducteur blessé à Neuchâtel

Samedi peu avant 1 h, M. Thierry Blanc, domicilié au chef-lieu, roulait rue des Poudrières en direction du centre. Un peu avant le restaurant du Reposoir, alors qu'il tentait un dépassement, il n'a plus contrôlé sa voiture dans

un virage à gauche et est ainsi allé heurter un mur sur la droite, pour traverser la route et finalement s'arrêter contre le mur opposé. Blessé, M. Blanc a été emmené à l'hôpital Pourtalès par une ambulance.

En dépassant

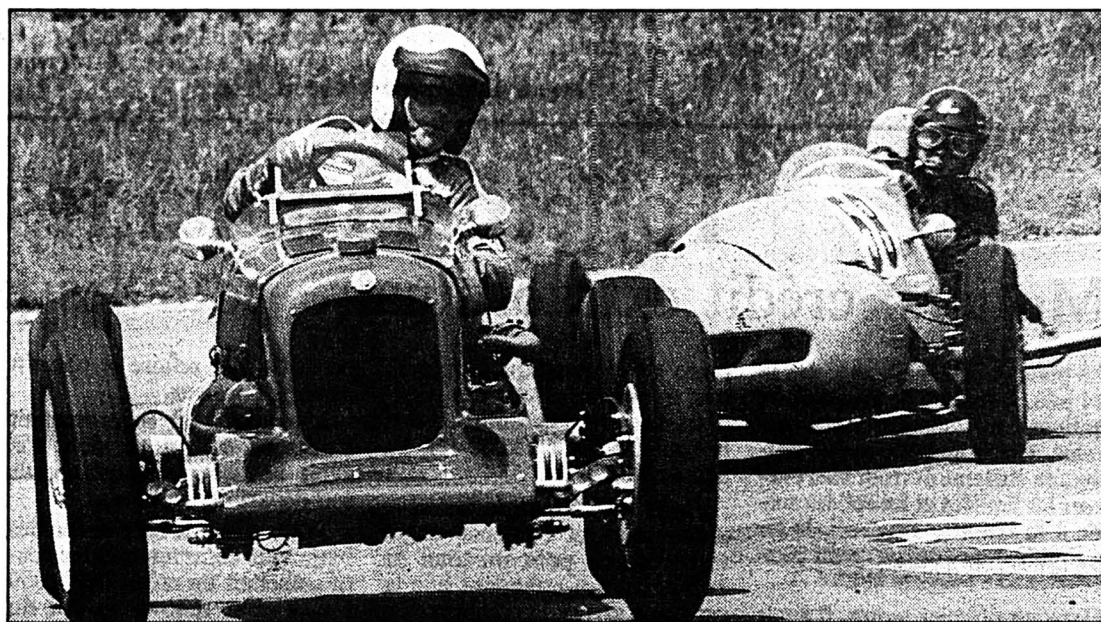
M. G. L., domicilié à Neuchâtel, conduisait un trolleybus samedi dans l'après-midi rue du Clos-de-Serrières et se dirigeait vers Auvernier. A hauteur du no 31, il contourna un véhicule à l'arrêt et c'est en se rabattant que l'arrière du bus heurta une voiture en stationnement.

Cyclomotoriste blessé

En début de soirée samedi, Frédéric Barbier, de Boudry, pilotait son cyclomoteur rue du Clos-de-Serrières, en direction centre-ville. Inattentif quelques instants, il a heurté une benne à déchets à la hauteur du no 48, qui était déposée sur le bord droit de la route. Aussi il a fait une chute et s'est blessé; il a été conduit par ambulance à l'hôpital.

Courses à Lignièrès

Trophée des véhicules historiques



Une course bruyante mais très attrayante

(Photo Comtesse)

Le rendez-vous des véhicules historiques sur le circuit de Lignièrès en était à sa sixième édition le week-end dernier. Une centaine de concurrents se sont disputés les places d'honneur dans les diverses catégories de voitures et de motos. Organisé par l'Ecurie La Meute et le Centre de pilotage, le Trophée suisse des véhicules historiques est l'unique course internationale en circuit de Suisse. Il a débuté samedi par différentes courses de club et des essais libres, alors que la journée de dimanche était uniquement réservée aux différentes compétitions.

Si les courses attirent déjà pas mal de monde, le fait de pouvoir approcher des véhicules de mu-

sée et de les voir s'affronter sur le circuit est sans conteste une puissante motivation de la foule qui se déplace à chacune des manifestations. Nostalgiques des vieilles voitures et motos, esthètes et jeunes gens curieux de voir les véhicules qui ont enthousiasmé leurs parents et grands-parents, ils étaient trois à quatre mille à se presser autour du circuit.

CLASSEMENT FINAL

Motos solo, régularité: 1. Paul Zimmerman (Triumph); 2. Peter Weibel (Ducato Desmo); 3. Alfred Zbinden (Triumph). Side car, régularité: 1. E. Bezon-Bailly (Motosacoche); 2. W. Meury/R. Meury (Condor); 3. H. Bollinger/Gloor (BMW).

Lotus super seven: 1. Franco Rainoni; 2. Alain Delarche; 3. Eric Perrin.

Voitures de tourisme GT et GTS: 1. Jürg Tobler (Austin Sprite); 2. Willy Aeppli (Alfa Romeo SZ); 3. Jürg Schwendimann (Alfa Romeo).

Mono protos groupe E + PVT: 1. Alain Gawski (DB Monomille); 2. Bruno Kuhn (Veritas); 3. Michel Gosset (DB Monomille).

Formules junior: 1. Peter Studer (Lotus 20/22); 2. Béat von Lerber (Lola MK5 A); 3. Marcus Mussa (Lotus 18).

Mono protos groupe F,G,H: 1. Louis Maulini (Merlyn F3); 2. Hans-Marcus Huber (Tecno F3); 3. F. Veit (Ginetta G4). (at)

Environnement et Quaternaire

Bulletin dédié à Jean-Pierre Portmann

La Société neuchâteloise de géographie s'est donné rendez-vous samedi à la Faculté des lettres, afin de rendre hommage au professeur Jean-Pierre Portmann. La rencontre coïncidait avec la sortie de presse du bulletin annuel de la société, dédié au géographe et géologue neuchâtelois.

«Environnement et Quaternaire», tel est le thème général de l'ouvrage de quelque 170 pages dont les divers sujets ont été offerts en signe de reconnaissance et d'amitié à Jean-Pierre Portmann. Etudes de moraines et glaciers, impacts sur l'environnement de la pratique du ski, de la «domestication» d'un cours d'eau, forment les principaux chapitres de ce bulletin introduit par la biographie et bibliographie de J.-P. Portmann.

Ainsi, le lecteur apprend-il que le professeur neuchâtelois a obtenu sa licence ès sciences à l'Université de Neuchâtel et qu'il a longtemps enseigné les sciences naturelles puis la géographie aux gymnasiens. L'auteur, M. André Pancza, relève à

ce sujet: «On se souvient des cours du professeur Portmann qui furent souvent interdisciplinaires, ajoutant au raisonnement du géographe les préoccupations du biologiste. Il mettait en évidence l'action de l'homme sur le milieu qui l'entoure, préférant une intégration à tout développement incontrôlé. Cette conviction profonde d'un écologiste d'avant-garde sera exprimée dans ses publications».

Auteur d'une thèse de doctorat intitulée «Pétrographie des formations glaciaires», M. Portmann a été un pionnier de l'étude du Quaternaire, négligé jusque-là par les géologues. Il enseignera par la suite la géologie du Quaternaire à l'Université de Neuchâtel, puis la géographie physique (à l'Université de Berne également).

Les activités du professeur Portmann, très succinctement résumées ici, ont contribué de manière fondamentale à la connaissance des formations superficielles de la Suisse occidentale et notamment du pays de Neuchâtel. Aujourd'hui retrai-

té, M. Portmann (qui a présidé par deux fois la Société de géographie) poursuit ses activités scientifiques.

Visiblement ému de l'hommage rendu, le professeur a été, samedi, l'un des auditeurs attentifs du Dr Bernard Francou, du Centre de géomorphologie du CNRS de Caen. Ce jeune chercheur allie l'étude à l'exploit en observant les formations de pentes à des altitudes dépassant les 5000 mètres... A l'aide de superbes diapositives, il a illustré l'évolution des versants et leur diversité. Son étude a porté sur l'étage périglaciaire de formations montagneuses d'Europe (Alpes du Dauphiné), d'Amérique du Sud (Andes péruviennes) et d'Asie (Kunlun du Tibet) dont le relief évolue sous l'effet du gel et du dégel.

A l'issue de cet exposé captivant, les membres de la Société neuchâteloise de géographie ont été invités à prendre l'apéritif offert par la Faculté des lettres, avant de partager le repas du soir à la Maison du Prussien.

A.T.

Le cor au fond des gorges

Fête de printemps à Champ-du-Moulin



Le char de la télévision. En vedette: le bénévolat et la charrie qui a creusé le sol pour enfouir le câble...

(Impar-Charrère)

La société des Amis de la Fête de Champ-du-Moulin, que préside Jean-François Fierobe, ne pouvait offrir qu'une fête villageoise aux Brottiers pour marquer ses 5 ans d'existence. Danse, soupe aux pois, bric-à-brac et cortège: sans doute le plus touchant d'Europe centrale.

Dimanche, il devait y avoir autant de participants dans le défilé que d'habitants dans la commune. Le cortège est parti de Champ-du-Moulin Dessus. Il a passé sur le plat de la gare avant de descendre jusqu'au bord de l'Areuse. A chaque tournant, les musiciens du Cor des Alpes romand faisaient résonner leurs instruments. La montagne de Boudry amplifiait le chant grave et envoûtant de cet instrument extraordinaire.

Sur la route des gorges, le groupe fleurant «Les Britchons» rappelait la période du carnaval pendant que pétardaient les vélomoteurs de ces bricoleurs de génie venus de St-Sulpice.

Fanfare de Boudry, Eco del Ticino, chèvre caracolant sur le bitume, cow-boys (and grils...) d'une société de cavalerie, char des bûcherons et de la TV par câble: le cortège sans public s'enfonça dans les gorges entre deux rangées de talus aux herbes en pleine croissance printanière. A Champ-du-Moulin, il fut accueilli par les applaudissements de ceux qui étaient venus goûter la soupe aux pois et mordre dans les grillades.

La commune de Brot-Dessous s'était déjà payé un cortège au début des années 1980. (jic)

Ces m'sieurs-dames du ballon

Les Verrières: succès d'un tournoi à six joueurs



Match amical d'un tournoi amical (Impar-Charrère)

Samedi, pour la sixième fois, le FC Blue-Stars organisait son tournoi à six joueurs. Si la précédente édition avait été noyée dans une trombe d'eau, celle-ci a souffert du froid. Sans congeler pour autant l'enthousiasme des footballeurs et...footballeuses!

Michel Charriatte, du FC Blue-Stars, affichait son sourire des grands jours en servant les bières par dizaines: «Nous avons 23 équipes, c'est un record!». Preuve que ce tournoi a pris sa place dans le catalogue des réjouissances printanières.



Seize formations composées d'hommes, quatre de femmes et trois d'enfants ont disputé des matchs de 10 minutes sur les

deux terrains aménagés côte à côte.

Commençant à 13 h 30, la série des rencontres s'est terminée par une finale à 21 h. Une journée consacrée au football, au plaisir de se défouler dans l'herbe tendre du printemps, de boire des coups sous la cantine où un bal entraîna les danseurs dans la nuit.

CLASSEMENTS

Hommes: 1. La Vrigne-Club (dounaniers suisses et français); 2. Les Tocards (La Brévine); 3. La Fée-Verte (Les Verrières); 4. Les Rases-Mottes (postiers de Couvet); 5. Etoiles Filantes (scouts, Les Verrières).

Femmes: 1. Les Petites filles modèles; 2. Les Gaillardes; 3. Les Mémés (Coupe fair-play); 4. Pub-Gym.

Enfants: 1. Leuba; 2. FC Fleurier; 3. Etoiles-Bleues. (jic)

Toilettes roulantes

Môtiers: crédit extraordinaire pour les pique-niqueurs

Le plateau de Riaux sera, dès le 24 juin, le théâtre de l'exposition nationale de sculpture contemporaine. Cela signifie que des milliers de visiteurs devront bien évacuer les liquides et les solides servis à la buvette. Vendredi, le législatif a donc voté un crédit pour acheter une roulotte WC.

Dans un premier temps, il avait été question de construire des toilettes sur le plateau de Riaux,

place de pique-nique toujours très fréquentée. Pour des questions de coûts, l'exécutif a choisi la roulotte WC: 28.000 frs, au lieu de 54.000 frs.

Dans le montant, le creusage d'une fosse et l'amenée d'eau sont compris pour un total de 11.600 frs. En attendant que la caravane arrive, la commune de Fleurier prêtera la sienne.

Un autre crédit, de 42.000 frs,

permettra de refaire le chemin du Pré-Monsieur.

Une route où se promenait Rousseau et qui ne doit pas avoir beaucoup changé depuis son départ de Môtiers...

Poursuivant la rénovation des bâtiments communaux, l'exécutif sollicitait un crédit de 72.000 francs pour rénover le toit du collège, côté sud, et les fenêtres. Il l'a obtenu.

Enfin, le législatif a voté comme un seul homme le crédit de 16'666 frs qui permettra de financer le 1/6e de l'étude pour la transformation de l'Hôtel des Six-Communes.

En cours de séance, le président du Conseil général, Pascal Schneberger (GOL) a cédé son perchoir au radical Jean-Pierre Barrelet.

(jic)

Val-de-Ruz

D'un commun accord ?

Les transports en commun du Val-de-Ruz



Une nouvelle ligne de bus au Val-de-Ruz.

(Photo Schneider)

A l'heure où les transports en commun du Val-de-Ruz subissent de profondes mutations autant au niveau des véhicules, des horaires que des prestations, il est peut-être bon de rappeler aux usagers à quelle époque remonte l'idée de tels moyens de transports mais aussi de soulever quelques points critiques avant d'évoquer l'ambiance du bus.

Concernant la ligne Neuchâtel-Valangin-Cernier, l'idée de la création d'une liaison directe apparaît en 1907. Un tram relie alors Valangin à Neuchâtel. En 1920, c'est la liaison Valangin-Cernier qui est assurée par des autobus. Enfin, en 1949, après la suppression de la voie du tram Neuchâtel-Valangin, un trolleybus effectue le parcours.

La ligne Les Hauts-Geneveys-Villiers est plus ancienne, en 1903 déjà un tramway la dessert; tandis qu'en 1948, un service de trolleybus remplace le tram.

En 1949, on assiste à la naissance de la ligne Cernier-Grand-Savagnier ainsi qu'à l'inauguration d'un service de trolleybus Cernier-Valangin-Neuchâtel

desservie en commun avec la compagnie des tramways de Neuchâtel.

AUJOURD'HUI

Rappelons brièvement qu'actuellement, dès Valangin, une course part alternativement pour Boudevilliers et pour l'hôpital de Landeyeux.

Parmi les innovations, la ligne Neuchâtel-Savagnier est prolongée jusqu'à Dombresson depuis Savagnier, que l'ancienne ligne Neuchâtel-Cernier va jusqu'à Villiers et qu'une ligne Les Hauts-Geneveys - Fontainemelon - Cernier - Fontaines - Boudevilliers - Les Geneveys-sur-Coffrane a été introduite.

Si il est indéniable qu'une meilleure correspondance est établie (l'attente pour la correspondance n'étant que de trois à sept minutes selon les lignes), ce nouvel horaire plus favorable aux usagers laissera moins de temps au conducteur pour effectuer son trajet. Des problèmes pourraient peut-être surgir par routes étroites ou en hiver.

La nouvelle ligne, désormais considérée comme ligne PTT

avec l'application des tarifs de cars postaux entraîne une majoration des prix mais donne aussi la possibilité d'acquiescer des billets aller-retour avec réduction dès 12-13 km. Si la nouvelle formule propose des cartes multi-courses, une diminution du prix des abonnements ou encore des billets valables pour l'ensemble du réseau, les habitants de Boudevilliers se plaignent déjà de ne plus avoir de bus aussi régulièrement que par le passé, et ceci sans tenir compte des habitants du Pâquier et d'Engollon.

Il est difficile de n'avoir que des amis en ce bas monde! Cependant, on peut les comprendre. Un bus ce n'est pas qu'un moyen de transport, c'est aussi une ambiance, un lieu de rencontres, de discussions, de sourires, de regards, de poignées de mains, et les privations sont longues. Le bon observateur remarquera tout de même qu'au milieu de ces moments riches d'échanges humains, de personnalités d'humeurs différentes, la vue d'un visage renfrogné leur sera épargné!

LME

Nouveaux tarifs discutés

Association des sociétés locales de Fontainemelon

Les membres de l'Association des sociétés locales de Fontainemelon étaient réunis mardi soir au pavillon scolaire, salle de la protection civile. Toutes les sociétés du village étaient présentes; Jean-Luc Droz présidait la séance.

Après la lecture du procès-verbal, il passa la parole au caissier, Marcel Christen, qui a donné le détail des comptes qui bouclent avec un léger bénéfice.

L'établissement du programme de la prochaine saison passa sans discussion.

Il n'en fut pas de même lorsque l'assemblée dut étudier le point 5 de l'ordre du jour, prévoyant des «nouveaux tarifs pour les locations de salles». Si les sociétés locales étaient, jusqu'à maintenant, exonérées d'un montant de location, le Conseil communal a décidé qu'elles devraient aussi à l'avenir passer à la caisse.

Le tarif étant cependant diminué de moitié par rapport aux sociétés de l'extérieur.

Après une grande discussion, la décision a été prise de se retrouver le 20 juin, afin de faire de nouvelles propositions à l'exécutif.

Aucune modification dans la formation du comité n'a été enregistrée, et la société de musique L'Ouvrière a été chargée de reconduire les charges pour l'année prochaine. (lme - ha)

LITTORAL

Kermesse réussie à Perreux

C'était samedi la 20e édition de la kermesse de l'Hôpital psychiatrique de Perreux. Malgré le froid et le vent, qui a empêché le déroulement de vols captifs en montgolfière, la chaleur humaine a pris le dessus et de nombreux visiteurs sont venus à la fête.

C'était l'occasion pour les patients de fraterniser avec le public et de vendre la production de leurs ateliers d'ergothérapie (articles en bois, rotin, tricots, lingerie, bricolages divers, etc.). La traditionnelle roue du million et sa magnifique planche de prix (un jambon à chaque tour comme premier prix) a connu son habituel succès, et les visiteurs ont pu se restaurer copieusement aux sons des fanfares L'Avenir de Serrières et L'Avenir de Bevaix.

La pluie a heureusement épargné la manifestation et chacun s'est donné rendez-vous à l'année prochaine, pour une nouvelle édition que l'on espère plus ensoleillée. (ste).



Le grimage était de mise.

(Photo Comtesse)

Publicité intensive, publicité par annonces

L'Etat de Berne continuera d'emprunter

Des votations cantonales sans surprise ni enthousiasme

L'électorat bernois ne s'était vraiment pas passionné pour les deux objets soumis à son verdict au plan cantonal. On n'ose d'ailleurs imaginer quelle misère aurait frappé la participation, n'eût été le scrutin fédéral parallèle... Quoi qu'il en soit, l'Etat bernois pourra continuer de recourir à l'emprunt, tandis que le Chemin de fer Berne-Soleure sera à même de satisfaire sa nombreuse clientèle.

L'arrêté populaire, portant autorisation de conclure des emprunts, ne fait pourtant pas l'unanimité, qui n'a été acceptée que par 13.000 voix d'écart. Quelques districts l'ont même rejeté, dont celui de Laufen, très clairement même. Dans celui de Courtelary, quatre petites communes jugeaient elles aussi que l'endettement de l'Etat bernois

est suffisant, ou, plus probablement, que les investissements peuvent diminuer sans dommage.

La majorité a cependant admis, avec le Gouvernement, qu'un gel des investissements cantonaux n'est pas souhaitable et qu'une augmentation des impôts l'est encore moins.

UN TRAIN QUI «MARCHE»!

La subvention cantonale au Chemin de fer régional Berne-Soleure (RBS), qui se monte à quelque 23 millions de francs, a passé la rampe plus facilement. Elle a été approuvée par trois votants sur quatre. Un score logique, tant il apparaissait déplacé de refuser ce soutien à un moyen de transport en commun connaissant comme seul problème une... augmentation

constante et considérable de sa clientèle.

Par 15.000 voix d'écart très exactement, le canton de Berne a dit «oui» à l'initiative fédérale en faveur des petits paysans. Voilà qui doit tout de même faire frémir un brin le plus grand parti bernois...

Cette approbation cantonale est cependant due aux grandes agglomérations surtout, le score enregistré dans le district de Bienne étant révélateur à ce sujet. Avec près de deux bulletins favorables contre un, le Laufon-nais fut d'ailleurs presque aussi clair que la Ville de l'Avenir.

Dans la partie romande du canton par contre, on a assisté à un refus général; une seule commune du district de Courtelary, La Heutte, a voté différemment. (de)

District de Courtelary	Fédérale Initiative en faveur des petits paysans		Cantonales Autorisation de conclure des emprunts		Subvention chemin de fer Berne-Soleure	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	126	169	158	114	199	77
Cormoret	26	97	64	47	86	28
Cortébert	27	63	47	27	58	25
Courtelary	94	215	163	114	206	76
La Ferrière	11	92	48	37	65	24
La Heutte	35	31	26	30	42	16
Orvin	64	88	65	71	112	30
Péry	65	127	121	69	161	29
Plagne	24	31	21	30	26	23
Renan	44	148	105	76	135	45
Romont	12	31	25	16	28	12
Saint-Imier	310	422	458	279	556	189
Sonceboz-Sombeval	69	96	96	59	113	43
Sonvilier-Village	46	105	85	56	111	31
Sonvilier-Montagne	9	59	33	28	38	23
Tramelan	261	570	491	293	587	218
Vaufelin	31	39	24	27	46	12
Villeret	77	86	90	63	112	41
TOTAL	1331	2469	2120	1436	2681	942
Récapitulation par districts						
Courtelary	1331	2469	2120	1436	2681	942
Moutier	1516	2316	1940	1659	2549	1440
La Neuveville	374	501	452	339	587	229
Laufen	1617	882	886	1295	1331	906
JURA BERNOIS	4838	6168	5398	4729	7148	3517
Bienne	5913	2558	5028	2753	6496	1599
TOTAL CANTON	116539	101539	46652	33697	62471	21120

Le Bélier sera intransigeant

Conférence de presse samedi sur un terrain communal de Tavannes

Affirmant qu'aucun restaurant de la place n'avait accepté sa présence, le Groupe Bélier donnait samedi une conférence de presse, sur un terrain communal de Tavannes, sous une tente montée en un petit quart d'heure. Et de déclarer que le mouvement sera «intransigeant, tant que les droits de la jeunesse jurassienne ne seront pas reconnus dans le Jura-Sud», en s'en prenant notamment et surtout à la justice bernoise.

Tenue en présence de Roland Béguelin et d'Alain Steullet notamment, derrière la gare de Tavannes, cette conférence de presse faisait suite à un bref cortège, réunissant quelques dizaines de militants séparatistes.

A l'ordre du jour, bien sûr, l'interdiction de la Fête de la jeunesse jurassienne, prononcée par la Municipalité tavannoise et confirmée par le préfet de Moutier.

«SOUTIEN ET NON REVENDEICATION»
S'insurgeant contre la décision du préfet, le Bélier déclare no-

tamment que son argumentation confond par trop le comité d'organisation de la fête et le Groupe Bélier justement, qu'il affirme indépendants. Et de remarquer par ailleurs que les désordres de l'an passé n'étaient nés que d'une «vague tentative de semer le désordre menée par quelques Sangliers fanatiques».

Plus avant, le Bélier se défend d'avoir revendiqué certaines actions illégales citées par le préfet de Moutier - traité de combourgeoisie, statue de la justice - qu'il affirme n'avoir que soutenues après coup.

Pour ce qui concerne la Fête de la jeunesse jurassienne, le Bélier précisait samedi que les mêmes démarches seront entreprises l'an prochain.

Par ailleurs, le Groupe affirmait son soutien aux démarches entreprises par la Municipalité de Moutier, ce sur question d'un confrère.

«PAS DE RÉPIT»
Revenant longuement sur la condamnation prononcée dans le cadre de l'affaire de la statue

de la justice, ainsi que sur le procès concernant le «train du Grand Conseil», le Bélier s'en prenait vertement à la justice bernoise, affirmant qu'elle «n'aura pas de répit tant qu'elle s'exercera sur le peuple jurassien», en tant qu'instrument de plus au service de la raison d'Etat». Et d'affirmer que la séparation des pouvoirs n'existe plus dans le canton de Berne, tout en demandant «combien de jugements arbitraires faudra-t-il encore pour que le juge Roland Lerch soit enfin reconnu incapable?».

Voilà pour les grandes lignes de cette manifestation éclair, organisée à la barbe de tous, y compris les Sangliers, dont le cortège de voitures coïncidait semble-t-il avec le départ des Béliers par le train...

On n'oublia pas de mentionner enfin que les manifestants avaient donné préalablement la parole à Jean-Michel Dolivo, qui s'exprimait au nom du comité pour une Suisse sans armée. (de)

Courtelary: un seul élu

Exécutif: trois candidats dans un mouchoir de poche

Les élections de cette fin de semaine, à Courtelary, n'auront pas suffi à repousser les deux postes vacants du Conseil municipal. Seul Bertrand Leuenberger a obtenu la majorité, tandis que les trois autres candidats se tiennent dans un mouchoir de poche.

Sur les 761 électeurs inscrits, 389 sont allés voter ce week-end, dont 43 pour déposer dans l'urne un bulletin blanc. La majorité à atteindre, pour entrer au Conseil, était donc fixée à 195 voix.

Récoltant 293 voix, Bertrand Leuenberger, du PSJB, a donc été élu. Avec lui, les socialistes font leur rentrée à l'Exécutif du chef-lieu, où ils n'étaient plus du tout représentés.

Des trois autres candidats en lice, par contre, aucun n'a obtenu la majorité, leurs scores respectifs étant fort proches: Paul Wyssbrod a obtenu 150 voix, Martine Mabillard-Josi, 149 - tous deux représentent le DAC - et Eugène Maurer (PSJB), 141. Selon le règlement commu-

nal, les deux meilleurs scores seuls se retrouveront dans un deuxième tour de scrutin, dont Eugène Maurer sera donc éliminé. Reste à savoir si l'on recourra effectivement aux urnes, en fin de semaine prochaine, Paul Wyssbrod et Martine Mabillard appartenant au même parti.

Si le règlement le lui permet, sans risque de se voir opposé le candidat socialiste restant, le DAC ne présentera qu'une personne, afin de simplifier la procédure d'élection. (de)

TRAMELAN

La fête en musique pour toute la région

73e Festival des fanfares du Bas-Vallon

Une fête sans fausse note pour ce 73e Festival des fanfares du Bas-Vallon réunissant plus de 240 musiciens et organisé de main de maître par la Fle de Tramelan. Une fête qui a débuté par un défilé à la Grand-Rue pour se poursuivre ensuite à la salle de la Marelle dans une ambiance formidable.

La population était sortie pour applaudir au passage les dix fanfares qui ont défilé. Puis, sur la place des sports, plus de 240 musiciens étaient réunis, sous la baguette du jeune chef Christian Oppliger, pour interpréter la marche d'ensemble «Stadt und Land» de F. Schori.

Il appartenait au président du comité d'organisation M. Jean-Jacques Germiquet d'apporter les souhaits de bienvenue aux

participants de ce festival, journée qui ne pourra que contribuer à resserrer les liens d'amitié qui unissent les musiciens de toute la région.

Puis à tour de rôle, chaque ensemble occupa la scène de la salle de la Marelle pour y donner deux productions fort appréciées du nombreux public. Il est à relever particulièrement que cette année les sociétés ont présenté une musique magnifique.

Corgémont, en ouvrant ce concert, a démontré ses hautes qualités musicales mais l'on doit aussi admettre que les petites formations ont toutes su adapter les morceaux à leur formation. Nous ne voulons pas détailler chaque production mais nous relèverons celle de l'Union

Instrumentale de Tramelan qui fait honneur au compositeur Werner Werder de Bienne qui était présent dans la salle. A relever encore que la société organisatrice ne se produisait pas, ses membres étant tous à disposition pour recevoir dignement ces hôtes d'un jour soit les sociétés suivantes: la Fanfare de Corgémont, l'Union Instrumentale de Tramelan, l'Harmonie d'Orvin, la Fanfare Montagnarde de Plagne, la Fanfare l'Avenir de La Heutte, la Fanfare de Cormoret, la Fanfare de Cortébert, l'Union Instrumentale de Sonceboz-Sombeval, la Fanfare municipale de Courtelary et l'Union de Péry-Reuchenette.

JUBILÉS
Comme il est de tradition, c'est à l'occasion de ce festival que les jubilaires reçoivent leur médailles. Après un hommage rendu par M. Aurèle Noirjean au président Jules-Henri Domont, trop tôt disparu, M. Noirjean remettait les médailles aux musiciens jubilaires suivants qui tous ont accomplis 25 ans de musique soit: MM. Denis Blanchard et Roger Suchet (Fanfare de

Corgémont); Rémy Villard (Harmonie d'Orvin); Norbert Buraglio et André Nobs (L'Union de Péry-Reuchenette); René Gaufrond (Fanfare Municipale de Tramelan) et Kurt Reist (Fanfare l'Avenir de La Heutte).

Plusieurs invités avaient été conviés à partager cette journée notamment MM. Marcel Mon-

nier, préfet, Philippe Beuchat président du tribunal, les députés Guillaume-Albert Houriet, Hubert Boillat, William Daetwyler, Roland Benoit, Roger Sigrist, MM. James Choffat et madame, maire de Tramelan, J-Mario Gfeller président du tribunal, Gottfried Bühler président du Conseil général; Roger Linder représentant la FJM, des

membres d'honneurs de la société et de la fédération soit MM. Paul Monnat, Joseph Hamel, Alphonse Triponez, Henri Voumard, Onésime Grosjean, Christian Oesch, Roger Voisin, Eli Dumoulin, André Gallina, Richard Michelotti et Henri Abplanalp. La municipalité de Tramelan était également représentée par M. Marcel Weber. (vu)



La Fanfare de la Heutte lors du défilé.

(Photo vu)

Double oui à Tramelan

Les citoyens et citoyennes de Tramelan, appelés à se prononcer sur deux objets en matière communale, ont voté deux fois oui, sans équivoque.

Avec une participation de 26%, le règlement concernant la garde de chiens et la taxe sur les chiens a été approuvé par 569

oui contre 190 non et 37 bulletins blancs alors que c'est par 565 oui, 211 non et 20 bulletins blancs que le crédit d'investissement de 290.100 francs destiné à la réfection extérieure (toiture et façades) du bâtiment Collège 11 trouvait grâce devant l'électorat tramelot. (vu)

Un financier réclame 5 millions

L'instruction d'une affaire pénale aurait duré trop longtemps!

Sous le prétexte que l'instruction d'une affaire pénale le concernant a duré trop longtemps, ce qui a entraîné de lourdes pertes financières pour lui, un ancien banquier jurassien, M. Gérard Buchwalder, recourt contre le non-lieu prononcé à son encontre par un juge d'instruction cantonal.

Il n'entend bien sûr pas être condamné, mais refuse de payer

quelque 34.000 francs de frais infligés par le juge et réclame à la justice une indemnité de 5 millions. Un avocat bernois a été chargé du dossier.

M. Buchwalder est d'avis que la lenteur de la procédure l'a obligé à vendre plusieurs immeubles qu'il possédait à des conditions défavorables. Comme il n'est finalement pas condamné, il entend s'faire payer à l'Etat le manque à gagner subi

lors de ces ventes quasiment forcées.

Etant donné l'ampleur de l'affaire portant sur une double faille d'un garage et d'une banque, avec des comptabilités douteuses et embrouillées, la justice pourra sans doute aisément invoquer l'extrême complexité du dossier et expliquer ainsi sa relative lenteur.

Mais l'avocat du plaignant est d'avis que la justice a mis trop

longtemps à voir clair dans le dossier.

Le non-lieu aurait dû être prononcé beaucoup plus tôt. Ainsi, les juges qui étaient sans doute soulagés d'avoir enfin pu boucler une grosse affaire, devront-ils rouvrir les dossiers afin de s'opposer aux réclamations d'indemnités. Vu le montant réclamé, sans doute qu'une fois encore l'examen prendra du temps... V. G.

Rejet sans surprise

Le Jura contre l'initiative en faveur des petits paysans

Le canton du Jura a clairement rejeté l'initiative dite de «soutien aux petits paysans» par 6311 non contre 2526 oui. Ces derniers atteignent ainsi 28,5% des avis exprimés, soit 32% dans le district de Delémont, 27,2% dans celui de Porrentruy et seulement 21,1% aux Franches-Montagnes.

Les localités rurales expriment un rejet plus important que les localités et centres urbains. Mais toutes les communes du canton donnent une majorité de rejet. A La Chaux-des-Breuleux et à Roche d'Or aucun oui n'a été trouvé dans les urnes.

Dans deux localités, la primauté du non est faible: à Courtedoux, on a dénombré 33 oui et 39 non et à Lajoux 43 oui et 54 non. Dans toutes les autres communes, le non l'emporte assez largement, voire très largement dans plusieurs petites communes. La participation au vote

a été partout très faible, sous réserve de quelques petites agglomérations comme Roche d'Or 80%, Le Peuchapatte 71%, Montfaverger 65%, Epiquez 62%, La Chaux-des-Breuleux 50% et, dans le district de Porrentruy Seleute et Montenol 60%, ainsi que Montmelon 55%, de même que Mettembert 65% et Bourrignon 55% dans le district de Delémont.

Dans les villes ou grands villages, la participation tombe en dessous de 15%: Porrentruy 13,3 et Bassecourt 12%, et Courtedoux 14,3% se mettent de cette manière en évidence. Le nombre des bulletins blancs est inférieur à 100 pour l'ensemble du canton.

Ainsi, une très faible minorité de citoyens a exprimé l'avis négatif du corps électoral jurassien qui est donc largement plus net que celui du corps électoral suisse. V. G.

Disparition à Saignelégier

M. René Châtelain, né en 1911, a disparu du Home Saint-Joseph à Saignelégier, depuis vendredi 2 juin.

Les recherches menées par la gendarmerie et les pompiers dans la région depuis deux jours sont malheureusement restées

vaines. Toute personne susceptible de donner des renseignements au sujet de cette disparition, est priée de prendre contact avec la police cantonale, au téléphone (066) 21.53.53.

(comm)

L'observatoire astronomique bientôt en chantier

La SJA fait le point à Glovelier

La Société jurassienne d'astronomie (SJA) s'est réunie samedi dernier à Glovelier en assemblée générale ordinaire. Objectif 1989: la mise en chantier de l'observatoire astronomique à Vicques, et l'éclipse totale de Lune du 17 août.

Fondée le 7 mars 1980 avec une quinzaine de membres, la SJA compte aujourd'hui 57 adeptes. Ce résultat réjouissant provient principalement du but fondamental de la société, qui consiste à populariser l'observation du ciel. Des cours d'astronomie y sont régulièrement institués par les membres eux-mêmes, ainsi que des soirées destinées à logner les étoiles à l'aide de télescopes les plus sophistiqués de toute la Suisse pour des amateurs.

L'idée de construire un observatoire cantonal remonte à plusieurs années déjà. Mais c'est le 21 octobre dernier seulement, que l'emplacement fut désigné, c'est-à-dire à Vicques au lieu dit «Les Genevrets».

Rappelons que Vicques fut préféré à l'Ecole secondaire de Saignelégier, en vue de mieux desservir l'accès du site à la population et aux écoles. L'observatoire sera implanté au nord du village à proximité du Chalet des Scouts et du réservoir d'eau, lieu très dégagé et bien équipé pour de nouvelles constructions, notamment pour l'amenée de l'électricité et des eaux usées. (rke)

Le projet avance lentement mais sûrement. La commune de Vicques a offert le 7 décembre 1988 un terrain de 800 m2 sur lequel sera construit le bâtiment. La SJA compte non seulement l'utiliser pour le besoin de ses membres, mais également pour le public. Le bâtiment proposé par le bureau d'architecture d'Etienne Chavanne, à Delémont, sera de construction simple. Il aura une allure tout à fait classique avec au sommet un toit plat ou peut-être un toit deux pans, une coupole de 5 m, dans laquelle y sera enfoncé un télescope de type «cassegrin», soit une grosse lunette capable de suivre les étoiles à la même vitesse que la rotation de la Terre. Le projet dévisé à 300.000 francs est considéré comme un véritable «outil-culturel», raison pour laquelle la SJA compte sur l'aide du Gouvernement pour le financer.

Si tout va bien le premier coup de pioche devrait être donné en octobre et l'inauguration officielle une année plus tard, soit en automne 1990.

Très préoccupée par ce projet, la SJA n'oublie pas les manifestations importantes. Retenons une observation: celle de l'éclipse totale de Lune du 17 août. A 2h du matin l'ombre de la terre cachera la Lune petit à petit pour la boucher totalement une heure et demie plus tard. Le spectacle durera trois heures. (rke)

Départ de sœur Marie-Raymond

Elle a œuvré durant 32 ans dans les Franches-Montagnes

Sœur Marie-Raymond de la Congrégation des sœurs de la Charité de Besançon, ces jours-ci, quitte définitivement les Franches-Montagnes, sa petite patrie à laquelle elle aura consacré 42 ans de sa vie avec un court séjour à Laysin et à Besançon. Sa présence dans la paroisse jumelée de Saignelégier et Les Breuleux a été pour les prêtres très précieuse, apostolat de la prière, participation aux offices liturgiques et visites aux personnes seules, malades ou handicapées ainsi que diverses animations au cours de l'année.



s'imposer tout en conseillant et en aidant.

Avec l'appui du comité, la sœur qui est en retraite depuis 1980, aura travaillé comme infirmière de santé publique, ceci implique de nombreuses tâches en collaboration avec les médecins. Information et éducation sanitaire, campagne de radiophoto, vaccination, prophylaxie des maladies infectieuses sont entre autres les tâches de l'infirmière; tout cela implique une grande disponibilité envers les patients et une ouverture pour aider tous ceux qui souffrent.

C'est là une manière d'aider le prochain tout en poursuivant jour après jour sa propre vocation. Sœur Marie-Raymond aura beaucoup donné de temps à toute notre population. (z)

LES BOIS

Enseignante élue

Les citoyennes et citoyens des Bois ont élu Mlle Laurence Babey, de Porrentruy, en qualité d'institutrice à l'école primaire. Obtenant 170 voix, Mlle Babey est confirmée dans la fonction qu'elle occupe déjà provisoirement depuis une année.

Mme Hoffmeyer de Bassecourt a obtenu 59 voix. Mme Cattin du Peuchapatte a récolté 19 voix. Mlle Guenot des Breuleux n'a pu compter que sur deux voix.

La participation au scrutin a été de 35%. (bt)

Fête et chants boliviens

Premier anniversaire du Mouton Noir à Undervelier



Avec un authentique groupe bolivien.

(Photo ps)

Le Centre culturel Mouton Noir d'Undervelier a fêté joyeusement et champêtrement son premier anniversaire, samedi. L'après-midi, un petit public sympathique assistait déjà au concert de Panty-Panty, un authentique groupe bolivien en provenance de la région du lac Titicaca, composé de trois musiciens et d'une petite fille à la voix superbe. La fête avait dé-

buté auparavant avec la production d'Alain Surdez, prestidigitateur-illusionniste. Aux sons de la musique bolivienne succèdent ceux des chants du Chœur mixte d'Undervelier. Cuisine turque, danse au son de l'accordéon d'Antoine Flück, du Noirmont, ont maintenu en haleine, tard dans la nuit, les joyeux participants à ce premier anniversaire. (ps)

DELEMONT

Rénovation au Château

Le Conseil communal favorable

Réuni en séance mardi soir, le Conseil communal de Delémont a approuvé en première lecture le projet de message concernant la rénovation de la halle de gymnastique du Château pour un coût de 1,7 million de francs. Les subventions attendues tant de la Confédération que du canton atteindraient 370.000 francs. Les Delémontains seront probablement appelés à voter le 24 septembre prochain.

Par ailleurs, relevons que le prochain Conseil de ville devra préviser sur une diminution du prix du gaz pour les grands consommateurs, prix qui passera de 95 centimes le m³ à 55 centimes le m³.

Pour un scanographe

L'Hôpital de Delémont précise

Dans un communiqué, le Conseil de direction de l'Hôpital de Delémont (HRD) revient sur le projet d'un groupe de médecins ajoutés d'acquérir un scanographe (Juscan S. A.). Juscan met en parallèle l'acquisition d'un appareil à ultrasons acquis par l'HRD en parfait accord avec la Commission interhospitalière de radiologie et celui d'un scanographe quinze fois plus coûteux. Il faut rappeler, ajoute l'HRD, que la complémentarité ne consiste pas à attribuer une fois un équipement à un district, la fois suivante à l'autre.

La complémentarité doit être vue sous l'angle de l'ensemble des activités économiques, sportives, éducatives, etc. Elle se mesure selon les structures et non sur l'égalité des équipements. Selon l'HRD, un scanographe doit être exploité par un établissement public, car les coûts globaux de la santé en dépendent. Il appartient aux autorités d'établir une planification et non pas à des initiatives privées comme celle de Juscan S. A.

C'est pourquoi, conclut le communiqué, il appartient au Gouvernement de se prononcer sur l'opportunité d'acheter un scanographe et, le cas échéant, sur sa localisation.

(comm-vg)

JURA 25

avis urgent

Aujourd'hui, toute la journée

Grande foire au Noirmont

avec les nouveautés de printemps et les plantons

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

MYRIAM

a l'immense joie de vous annoncer qu'à présent elle pourra partager son soleil avec

FLAVIEN

né le 4 juin 1989

Famille Joëlle et Olivier BOICHAT - EMMENEGGER 2336 Les Bois

Avec vous dans l'action

L'Impartial

CANTON DE NEUCHÂTEL

Côte nord de Chaumont
Une ancienne ferme détruite par le feu

Samedi vers 1 h 40, la police locale de Neuchâtel a été avisée qu'un important incendie était visible dans la côte nord de Chaumont.

Il s'est avéré qu'une ancienne ferme était en feu au lieu-dit Petit-Borel, dans la Combe Conrad, sur le territoire de la

commune de Fenin-Villars-Saules. A l'arrivée des pompiers, la bâtisse était déjà totalement en feu et rien n'a pu être sauvé. L'origine du sinistre n'est pour l'instant pas encore déterminée. Une enquête est en cours. Relevons que l'immeuble était inoccupé et en voie de rénovation.

Fête du foot
Tournoi PTT au Chanet

Douze équipes romandes se sont amicalement affrontées ce week-end au Chanet. La rencontre, organisée par le FC PTT Neuchâtel, s'est déroulée dans les conditions atmosphériques très variées qui ont marqué ce premier week-end de juin.

Le club neuchâtelois, présidé par M. Serge Marchand, fête cette année les quarante ans de sa création. Il a donc déjà participé à bien des rencontres sportives et son palmarès est flatteur. Plusieurs fois finaliste ou vainqueur, il a notamment remporté le tournoi de 1986 (celui de 1987 ayant été arrêté pour terrains impraticables).

De nombreuses personnalités étaient présentes à la manifestation: MM. Blaise Dupont, président de la ville, André Rossier, directeur des télécommunications, Kurt Ammann, président de l'ASS PTT et Albert Pasquier, président de l'ASR PTT. A l'issue du tournoi, les équipes ont été classées comme suit: 1. Grand-Lancy Poste; 2. FC PTT Delémont; 3. AS PTT Chablais; 4. PTT Sports Sion; 5. US PTT Genève; 6. AS PTT Lausanne; 7. Romands Zurich; 8. FC PTT Neuchâtel; 9. FC PTT Montreux; 10. AS PTT Montreux; 11. AS PTT Fribourg; 12. FC Ambulants Lausanne. (at)



Le FC PTT Neuchâtel aux prises avec celui d'Yverdon. (Photo Comtesse)

Choc frontal à Colombier

Une collision frontale qui s'est produite hier à 19 h 40 sur l'allée du Port entre deux voitures, a nécessité l'intervention d'une ambulance. Le chauffeur de l'un des véhicules en cause, M. Pierre Robert, de Bôle, a été emmené à

l'hôpital des Cadolles. Une enquête se chargera d'établir les causes de cet accident.

NEUCHÂTEL

Cyclomotoriste blessé

Hier peu après minuit M. Robert Richelet, de Cortaillod, circulait au guidon de son cyclomoteur quai Godet en direction d'Auvergnier. A la hauteur de l'immeuble no 2, il a perdu la maîtrise de son véhicule et a fait une chute. Blessé il a été transporté par ambulance à l'hôpital Pourtalès.

Cycliste blessé

L'ambulance de la ville a été appelée hier à 16 h 10 à la rue du Rocher, où M. Roger Decorvet, de La Chaux-de-Fonds, venait de faire une chute à vélo. Souffrant d'une légère commotion et de blessures au bras, M. Decorvet a été transporté à l'hôpital.

ENGES

Motocycliste blessé

Un automobiliste de Enges, M. U. F., descendait hier à 16 h 25, le chemin de la Pierre des Polonais dans le village. A l'intersection route de Frochaux, il est entré en collision avec le side-car piloté par M. Jean Buri, domicilié au Mont-sur-Lausanne, qui roulait de Lignières en direction de Voens. Blessé, M. Buri a été conduit par ambulance à l'hôpital.

JURA BERNOIS

Bar ouvert à l'EPSI
Prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies à Saint-Imier



Willy Kaeslin, directeur de l'EPSI, à l'heure d'inaugurer le séjour du Bar ouvert en Erguël. (Photo Impar-de)

Jean-Paul, le barman électronique du fameux programme intitulé «Le bar ouvert», a installé pour trois semaines ses pénates à l'Ecole professionnelle artisanale de Saint-Imier, où la prévention des toxicomanies est donc à l'ordre du jour.

Avant d'être installé en Erguël, l'ordinateur en question avait fait halte à l'Ecole professionnelle de Tavannes, où il avait remporté un succès réjouissant. Rappelant que cet instrument de prévention, créé par l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), est diffusé dans les régions de Suisse romande par le GREAT (Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies).

UN ÂGE IMPORTANT

Inaugurant le séjour du bar à l'EPSI, Richard Kolzer, de Contact, devait notamment

souligner l'importance de la prévention, auprès des jeunes gens de 16 à 20 ans, qui vivent leurs premières expériences de l'alcool et, parallèlement souvent, de la voiture.

Willy Käslin, directeur de l'établissement, se réjouissait de voir mis l'accent sur la prévention, dans l'école, à l'heure où des études très importantes sont menées à l'échelon européen, dans le cadre du programme Lyon's Quest.

La mise à disposition du bar ouvert, pour les élèves de l'EPSI, sera bien sûr doublée d'un encadrement ad hoc. Ainsi, les membres de Contact et du Centre PLUS, de Bienne, visiteront chaque classe de l'école, pour une séance de deux heures où leur sera dispensée une information autour des questions touchant à l'alcoolisme et aux toxicomanies. (de)

Cormoret:
oui à la décharge

Dans le cadre du syndicat RE-SOSIVICO, qui regroupe les cinq communes du Haut-Val-lon, les citoyens de Cormoret avaient à se prononcer, ce week-end, sur un emprunt global de

1,5 million, destiné à la décharge intercommunale de Sonvilier. Or, ils ont accepté cet objet par 83 voix contre 39, la participation atteignant un peu plus de 45 pour cent. (de)

CANTON DU JURA

Appui aux locataires
Conseil de ville de Porrentruy

Le Conseil de ville de Porrentruy a décidé de justesse, par 18 voix contre 17, que Porrentruy devait demander aux autorités cantonales d'être soumise à la loi sur le maintien de locaux d'habitation. Cette décision, qui fait suite à un postulat socialiste, a pour objectif de remédier aux difficultés des locataires aux prises avec des changements d'affectation de logements et avec la raréfaction de ceux-ci dans le chef-lieu ajouté.

En outre, dans une autre intervention socialiste qui sera discutée en octobre seulement, la création d'une coopérative immobilière chargée d'ériger des logements à loyer modéré est demandée. La municipalité de Porrentruy devrait prendre l'initiative dans ce sens.

Une autre intervention demande au Conseil municipal d'examiner si l'élection des six jeunes membres de la Commis-

sion de la jeunesse s'est déroulée correctement, les modalités de vote n'ayant semble-t-il pas été respectées.

Une autre motion demande au Conseil municipal d'étudier le tri, la récupération et le recyclage des déchets. Il s'agit de réduire le volume des déchets ménagers par le tri des déchets compostables ou non et de trouver des solutions moins coûteuses que l'incinération (qui se fait actuellement auprès de Cridor à La Chaux-de-Fonds).

Enfin, le Conseil municipal a été prié par une motion de présenter au Conseil de ville un plan financier portant sur les quatre années à venir, de manière que puisse être établie par le législatif la liste des investissements prioritaires et le montant supportable par les finances sans augmentation de l'impôt. V. G.

Neurologues en congrès

Une centaine de neurologues suisses ont participé en fin de semaine à Porrentruy aux assises annuelles de la Société suisse de neurologie et d'associations annexes. Les maladies cardio-vasculaires, les tumeurs, les hernies discales et d'autres affections en continué augmentation ont fait l'objet de diverses communications et examens.

Les moyens d'investigation clinique permettant de dépister ces affections, d'en mesurer l'évolution et les modes de traitement ont été abordés de façon très approfondie. Le congrès a été mis sur pied par une équipe de médecins jurassiens travaillant en collaboration avec des spécialistes du CHUV à Lausanne. (vg)

G.-A. Houriet cède sa place
Présidence du groupe Sanglier

Après sept années passées à la présidence du groupe Sanglier, le député radical Guillaume-Albert Houriet a cédé sa place au vice-maire de Reconvilier Claude-Alain Voiblet.

Réunis ce week-end à Reconvilier, les délégués du Sanglier ont nommé M. Houriet président d'honneur. M. Voiblet a précisé à l'ATS que les jeunes antiséparatistes suivront la voie tracée par M. Houriet et qu'ils se pencheront en particulier sur les problèmes de fond qui se posent au Jura bernois.

«Ces dernières années, nos membres sont entrés dans de nombreuses municipalités, et c'est à ce niveau que le Sanglier déploiera notamment ses efforts», a souligné M. Voiblet. «A longue échéance, notre grou-

pement mettra l'accent sur la défense du Jura bernois et prendra position sur divers problèmes tels que le manque de zones industrielles ou l'utilisation du sol dans le cadre de la construction de la Transjurane (T16)».

Pour M. Voiblet, la «Question jurassienne» passe au second plan, la situation étant restée quasiment identique à celle qui prévalait lors du second plébiscite. D'autre part, M. Voiblet a relevé qu'il était partisan d'une normalisation des rapports entre le Sanglier et Force démocratique (FD). Si tous les mouvements antiséparatistes doivent tirer à la même corde, il est cependant évident que le Sanglier ne retombera pas sous la tutelle de FD, a affirmé M. Voiblet. (ats)

LE LOCLE

Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

Matthieu 5, v. 8

Madame Marliese Mauchle-Gertsch et ses enfants à Zürich;

Madame et Monsieur Fritz Zehnder-Gertsch et leurs enfants à Zürich;

Madame et Monsieur Jacques Mathey-Gertsch à Baume-les-Dames;

Monsieur et Madame Hansruedi Gertsch et leurs enfants à Zürich,

ainsi que les familles Thiébaud, Othenin-Girard, Bassin, Vaucher, parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert GERTSCH

leur très cher frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé subitement à Lui dans sa 63e année.

LE LOCLE, le 3 juin 1989.

Le culte sera célébré mardi 6 juin, à 14 heures, à la maison de Paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille:
M. et Mme Marius Vaucher-Thiébaud
Les Saignoles 1
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

AVIS MORTUAIRE

LA SAGNE

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Carole Schneider, Olivier Schneider, Les descendants de feu Hermann Schneider,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arthur SCHNEITER dit Toby

enlevé à leur tendre affection dimanche, dans sa 52e année, après une pénible maladie, supportée avec un grand courage.

LA SAGNE, le 4 juin 1989. Les Cœudres 21

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 6 juin, à 11 heures à La Chaux-de-Fonds, où le corps repose.

Domicile de la famille: Hôtel-de-Ville 90

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Très touchés par l'hommage rendu à notre cher époux, papa et grand-papa,

MONSIEUR LEONIDA MICHELI

nous exprimons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, nous apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

MME PRASSEDE MICHELI-CESARINI M. ET MME ALFREDO MICHELI-NUSSBAUMER ET LEURS ENFANTS.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR ANDRÉ BREGUET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

BOUDRY, juin 1989.

LE LOCLE

Très touchée par l'hommage rendu à sa chère disparue, la famille de

MADAME BLANCHE BEINER-LEBET

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence ou leur message, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h 30, Jacques Salomé: la tendresse au quotidien ou la poésie de la vie.
Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèque des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Piscine: ouv. tous les jours de 9-20 h.
Pharmacie d'office: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: 21 11 91.
Cinéma
Corso: 21 h, Vampire... vous avez dit vampire? II (16 ans); 18 h 45, La mouche II (16 ans).
Eden: 21 h, Y a-t-il un flic pour sauver la reine? (12 ans); 18 h 45, La lectrice.
Plaza: 18 h 45, 21 h, Romuald et Juliette (12 ans).
Scala: 18 h 45, 21 h, Faux-semblants (16 ans).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Piscine: ouv. tous les jours de 9-19 h 30.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, High function (Rythm and Blues - Funk).
Pharmacie d'office: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.
Cinéma
Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, L'union sacrée (16 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Un cri dans la nuit (12 ans); 3: fermé pour cause de réfections.
Arcades: 15 h, 18 h 30, Après la guerre (12 ans); 20 h 45, Monsieur Hire (16 ans).
Bio: 20 h 45, New York stories (12 ans); 18 h 30, Mon cher sujet (16 ans).
Palace: 18 h 30, 20 h 45, Cocoon (Le retour) (enfants admis).
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Trop belle pour toi (16 ans).
Studio: 18 h 45, 21 h, Parrain d'un jour (12 ans).

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, Trop belle pour toi.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, Cinématographe: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

**Au présent,
les signes du futur.**

PROGRAMMES DE LUNDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Journal SSR
6.10 Couleur Café
6.45 Journal RTN
7.00 Journal SSR
7.45 Journal RTN
8.00 Journal SSR
8.15 Revue de presse
9.00 Claire à tout faire
11.00 Envoyez potage!
12.15 Journal RTN
12.30 Journal SSR
14.00 Secteur privé
16.30 Hit-parade
18.00 Journal SSR
18.30 Journal RTN
19.00 Magazine des sports
19.30 Magazine BD
20.00 Rincon español
20.45 Point de rencontre
22.30 Clapotis
24.00 Infos SSR
0.05 Couleur 3



La Première

9.05 Petit déjeuner, en direct de Sion. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 14.40 Animalment votre. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Larry Collins. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar première: Poursuite dérisoire, d'I. Cretzaz. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 12.35 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appogiature. 18.05 Magazine. 18.50 Jazz. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 Rencontre. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous: magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Concert de l'auditeur. 23.00 Jazz-time. 24.00 Club de nuit.



France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens: le piano de Schubert. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Spirales. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert: œuvres de Wagenaar, Prokofiev, Schnittke. 22.30 Concerto vocal. 0.30 Dossiers.



Fréquence Jura

7.00 FJ-infos. 7.15 Editorial. 7.45 Feuilleton. 7.50 Juste en passant. 8.00 FJ-infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.30 Feuilleton. 10.00 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Journal FJ. 17.05 Carré noir. 18.30 Infos Jura. 19.00 Hors antenne. 19.30 Bluesrock. 20.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Recto-verso. 10.00 Parole d'honneur. 10.30 Jazz panorama. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado hit. 18.30 Activités villageoises. 18.35 RJB-Magazine. 19.00 Sportivement votre. 19.30 Les horizons classiques.

offres d'emploi

Société de produits cosmétiques en pleine expansion cherche pour son service de conseil à la clientèle pour votre région, des

conseillères en esthétique

Cette activité féminine consiste à informer notre clientèle sur les caractéristiques et utilisations de nos produits cosmétiques et de maquillage. Une formation vous est assurée par nos spécialistes (également cours de base complet pour les personnes débutantes).

Nous vous offrons:

- un fichier clientèle pour un travail exclusivement sur rendez-vous (pas de porte à porte);
- horaire à la carte;
- salaire et prestations sociales de premier ordre;
- possibilité de voiture d'entreprise.

Si l'esthétique, la mode vous attirent et que vous avez une bonne présentation, contactez tout de suite notre société au 021/635 95 21, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

1020 RENENS PREDIGE SA Tel 021/635 95 21

- Vous êtes une personne consciencieuse et sociable?
- Vous aimez le contact avec la clientèle?

Pour vous nous avons une place de magasinier

Nous vous offrons:

- Bonne rétribution.
- Semaine de 5 jours.
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.
- Place stable.

Faire offre avec références ou se présenter.

P.-A. KAUFMANN et FILS
Marché 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 56

Faire partie de l'équipe de concepteurs et participer à la mise au point des produits!

C'est ce que nous offrons à un

technicien

et, ou

ingénieur ETS

en microtechnique

Cela vous intéresse? Vous êtes prêt à vous investir dans le développement de nouveaux produits horlogers? A mener des projets de l'étude à la réalisation?

N'hésitez pas, prenez contact, téléphonez-nous, nous sommes prêts à répondre à vos questions au No de tél. 021/845 49 31, aux heures des repas ou pendant le week-end au No de tél. 021/845 48 39.

Vous trouverez chez nous une place de travail intéressante, dont la rémunération correspondra aux exigences du poste, dans une entreprise dont la stabilité et le dynamisme sont garants d'avantages sociaux et de sécurité.

Nous attendons votre coup de fil, votre visite, ou vos offres de service chez:

Audemars Piguet & Cie SA - 1348 Le Brassus

LA VALLEE DE JOUX
Un art de vivre

Médecin du Haut-Vallon cherche pour début août 1989

aide médicale

ayant de bons contacts avec les patients.

Faire offre sous chiffres 93-31028 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

Petite entreprise du Locle, cherche

secrétaire qualifiée

à mi-temps.

Connaissances de l'informatique, travail très varié.

Ecrire sous chiffres 28-140521 à Publicitas, 2400 le Locle

demandes d'emploi

DAME

cherche place dans magasin ou fabrique pour petits travaux. Connaissances dans diverses branches. 3 à 4 demi-journées par semaine (18 h maximum). Eventuellement garde d'enfants. Ecrire sous chiffres 28-461237 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

L'annonce, reflet vivant du marché

Suisse romande

TCR Téléciné

France 1

a2 France 2

FR3 France 3

Suisse alémanique

- 9.45 Demandez le programme!
- 9.50 Corps accord
- 10.05 Le fond de la corbeille
- 10.20 Viva
- 10.55 Tennis (Chaîne alémanique) Internationaux de France, en direct de Paris.
- 11.10 Génération pub (série) Vive l'amour.
- 11.55 Tao Tao le petit panda
- 12.20 A cœur ouvert (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 Dynasty (série) Progression.
- 14.30 Camarades Documentaire.
- 15.15 Sauve qui peut
- 15.30 Cyclisme (Suisse italienne) Tour d'Italie, en direct de S. Caterina Valfurva.
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 C'est les Babibouchettes!
- 17.15 La bande à Ovide
- 17.30 Matt et Jenny (série) Le clan des Ecossais.
- 18.00 Mister Gun (série) Un après-midi d'enfer.
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Spécial cinéma

- 13.00 The Highwayman (en clair) Série américaine
- 13.50 Perfect Comédie dramatique américaine de James Bridges, avec Jamie Lee Curtis, John Travolta et Marilu Henner (1985, 120')
- 15.50 Nickelodéon Comédie dramatique américaine de Peter Bogdanovich, avec Ryan O'Neal, Burt Reynolds, Tatum O'Neal et Jane Hitchcock (1976, 120')
- 17.50 Colargol
- 18.10 Les voisins (en clair) Série australienne à épisodes
- 18.35 Cliptonic (en clair)
- 19.00 Tribunal de nuit (en clair) Série comique américaine
- 19.30 The Highwayman (en clair) Série américaine
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)

- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.30 Télé shopping
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Les amours des années folles (série)
- 10.05 Viva la vie
- 10.30 Trente millions d'amis
- 10.55 Le bonheur d'en face (feuilleton)
- 11.25 Jéopardy Jeu animé par Ph. Risoli.
- 11.55 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo, la Bourse
- 13.35 La ligne de chance (série)
- 14.30 Les poneys sauvages (feuilleton)
- 16.00 Drôles d'histoires (série)
- 16.30 La chance aux chansons
- 16.55 Club Dorothée
- 17.30 Les rues de San Francisco (série)
- 18.20 En cas de bonheur (série)
- 18.50 Avis de recherche
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.25 La roue de la fortune
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Tapis vert

- 6.30 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 8.35 Amoureuement votre (feuilleton) L'état se resserre autour de Jonathan.
- 9.00 Matin bonheur
- 11.25 La fête à la maison (série) Jessie et Joe s'associent pour écrire des refrains publicitaires.
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 Les mariés de l'A2
- 12.30 L'arche d'or
- 13.00 Le journal
- 13.40 Météo
- 13.45 Falcon Crest (feuilleton) Les eaux troubles. Angela s'oppose violemment à Chase sur le monopole d'adduction d'eau.
- 14.15 Tennis Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
- 19.50 INC
- 20.00 Le journal
- 20.30 Météo

- 10.35 Les voies de la Révolution
- 10.52 Espace 3
- 10.58 1789, au jour le jour
- 11.00 Tennis Internationaux de France, en direct et en Eurovision de Roland-Garros.
- 12.30 12/13
- 13.00 Tennis En direct de Roland-Garros.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.58 Denver, le dernier dinosaure Denver au Dinoland.
- 20.05 La classe Avec Bruno Grimaldi.

- 16.10 Tagesschau
- 16.15 Treffpunkt
- 17.00 Hoschehoo
- 17.30 Naturkalender
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Hafendetektiv
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Tell-Star
- 21.00 Kassensturz
- 21.35 Tagesschau
- 21.50 Rabenvater (film)
- 23.15 Helvetia bewegt sich

ARD Allemagne 1

- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Reporter
- 21.05 Menschen in Europa
- 22.05 Chicita
- 22.35 Tagesschau
- 23.05 Internationale Tennis-Weltmeisterschaft von Frankreich
- 23.35 La Rouge et la Noire

Allemande 2

- 15.25 Videotext für alle
- 15.55 Heute
- 16.00 Mach dir ein Bild
- 16.30 Die Brüder Löwenherz
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Lukas und Sohn
- 19.00 Heute
- 19.30 Ein Mann der Tat (film)
- 21.15 WISO
- 21.45 Heute-Journal
- 22.15 Träumende Maschinen
- 22.45 Die stillen Stars
- 23.15 Die längste Sekunde (film)

Allemande 3

- 16.30 Sri Lanka
- 17.00 Schlager
- 17.30 Telekolleg II
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.30 Alles klar
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendsschau
- 19.30 Länder, Menschen, Abenteuer
- 20.15 Abenteuer Wissenschaft
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Alte machen mobil
- 21.45 Hälfte des Lebens

Suisse italienne

- 10.55 Tennis (DRS)
- 15.30 Ciclismo: Giro d'Italia
- 17.30 Per i ragazzi
- 18.00 TG flash
- 18.05 Anni meravigliosi
- 19.00 Attualità sera
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Uragano sulla Costa Azzurra
- 22.00 TG sera
- 22.30 Sulle orme dell'uomo
- 23.15 Piaceri della musica
- 23.50 Teletext-notte

RAI Italie 1

- 15.00 Sette giorni al Parlamento
- 15.15 Ciclismo: Giro d'Italia
- 17.00 Albertone
- 17.30 Parola e vita
- 18.05 Trenti anni della nostra storia
- 19.05 Santa Barbara
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Là dove sconde il fiume
- 22.05 Telegiornale
- 22.15 Tribuna elettorale europea
- 23.20 Itala - Raid Pechino-Parigi
- 24.00 TG 1-Notte
- 0.15 Mezzanotte e dintorni
- 0.30 Il libro, un amico

5 La Cinq

- 13.35 L'inspecteur Derrick
- 14.45 Kojak
- 15.45 Baretta
- 16.49 Youpi l'école est finie
- 16.50 Teddy Ruxpin
- 17.17 Denis la malice
- 17.38 Grand prix
- 18.00 Arnold et Willy
- 18.30 Bouvard et Cie
- 18.50 Journal images
- 19.00 K 2000
- 19.57 Le journal
- 20.30 Le duel des surhommes
- 22.20 Sangria
- 22.50 La route de l'angosise
- 24.00 Le minuit pile
- 0.05 Les polars de la Cinq



Agent trouble
Film de Jean-Pierre Mocky (1987), avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer, Tom Novembre, etc. Une charmante vieille fille décide d'enquêter sur un accident de car qui a coûté la vie à une quinzaine de touristes.
Photo: Catherine Deneuve. (tsr)



20 h 30 Addie et le Roi de cœur
Téléfilm américain de Joseph Hardy, avec Jason Robards, Lisa Lucas et Richard Hatch (1977, 50')



A 20 h 40 La comtesse de Charny
Téléfilm de Marion Sarraut, avec Anne Jacquemin, Isabelle Guiard, Philippe Clay, Premier épisode. Depuis 1770 et pendant la période révolutionnaire, les amours de plusieurs personnages de l'aristocratie et de la classe populaire, imaginés par Dumas.
Photo: Philippe Clay. (démo)



A 20 h 35 Interdit d'innocence
De 1959 à 1989: trente ans de droits de l'enfance. Alors que l'on s'appête fêter le bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, trente millions d'enfants sont victimes de guerres et conflits armés, deux cents millions travaillent dans des conditions inhumaines à travers le monde. Avec la participation de nombreux invités.
Photo: Danièle Mitterrand, présidente de la fondation France Liberté. (a2)

- 21.40 Spécial cinéma 2^e partie.
- 23.05 TJ-nuit
- 23.25 Dossiers carabine Avec Charlélie Couture.
- 23.55 Bulletin du télétexte

- 21.20 Tutti Frutti Comédie américaine de Michael Dinner, avec Donald Sutherland, John Heard, Andrew McCarthy et Mary Stuart Masterson (1986, 100')
- 23.00 Purple Rain Film musical américain de Albert Magnoli, avec Prince, Apollonia Kotero et Morris Day (1985, 113')

- 22.10 Chocs
- 23.05 Une dernière - Météo
- 23.25 Minuit sport
- 0.05 Intrigues (série)
- 0.25 Histoires naturelles
- 1.00 C'est déjà demain (série)

- 22.25 Titres du dernier journal
- 22.30 Tennis Résumé de Roland-Garros.
- 23.20 24 heures sur l'A2
- 23.50 Météo
- 23.55 Sixante secondes Avec Jorge Valls, écrivain.

À PROPOS

Lorsque la Révolution d'Octobre mit la Russie tsariste à feu et à sang, après que les premières années se furent passées dans la douleur, les témoins de la Révolution pensèrent à régler le problème important des nationalités. On tenta de donner au peuple juif un pays, une région dans laquelle il pourrait construire, développer sa culture. «L'Etat juif d'Union soviétique» serait ce havre pour un peuple qui depuis la nuit des temps errait à la recherche de la stabilité promise. Des milliers et des milliers de juifs, venus de partout dans le monde vinrent s'y installer, cultivant le yiddish qui devint la langue officielle, élisant des autori-

tés, bâtissant, construisant kolchozes et villes. C'était sans compter avec ce bourreau des peuples que fut Staline, qui s'employa à détruire et à éliminer le plus systématiquement cet espoir neuf qui avait difficilement pris racine aux confins de l'Union soviétique. Car ils n'avaient pas reçu les meilleures terres, ni les facilités les plus grandes pour développer leurs structures. Les juifs durent travailler longtemps et durement pour créer leur Etat. Avec les persécutions stalinienne beaucoup s'en allèrent. Quelques-uns pourtant s'accrochèrent, vivotant tant bien que mal. Aujourd'hui, partout dans le

Birobidjan

monde la répression est plus dure que jamais, en Chine on tire sur la population, en Israël même, certains ultras désirent ressortir les insignes déshonorants et de triste mémoire que portaient leurs pères quelque part en Allemagne, il n'y a pas si longtemps. Ces mêmes personnes persécutées comme rarement ont oublié que l'histoire avait des oreilles aux murs, et que tous ne sont pas de marbre. Aujourd'hui donc, au Birobidjan, l'espoir renaît. Grâce à la libéralisation qui va son bonhomme de petit chemin en URSS, les juifs qui sont restés re-partent vers de nouveaux espoirs, ils se construisent un avenir tout

plein de nouvelles conquêtes. Leur région a bien changé. Ils ne sont plus les seuls à bâtir; des hommes d'ailleurs, non-juifs les ont rejoints, le yiddish n'est plus la seule langue que l'on parle dans les rues des villes. Pourtant ici, les juifs reconnaissent qu'ils ont besoin des autres peuples pour sortir leur région de la pauvreté. Au Birobidjan, on assiste, sur une terre juive, à l'éclosion d'une époque nouvelle, pleine de promesses, chargée de socialisme et des ancestrales richesses d'un peuple pas tout à fait comme les autres. Au Birobidjan, l'étoile de David semble briller de nouveau de tous ses feux.
Pierre-Alain Tièche

FILM DU SOIR

Addie et le Roi de cœur
A l'école, la jeune Addie (Lisa Lucas) assure qu'elle ne se sent pas du tout romantique et qu'elle se moque bien de l'amour. Pourtant, lorsqu'elle apprend que son père (Jason Robards), veuf depuis quelques années, rend fréquemment visite à l'esthéticienne de la ville, elle ne reste pas indifférente. Elle se rend alors au «Salon de Beauté». Irène Davis (Diane Ladd), blonde décolorée lourdement maquillée, lui paraît tout simplement détestable et en tout cas indigne de prendre la place de sa mère disparue. De retour à la maison, elle fait une scène terrible et oblige son père à renoncer à prendre Irène comme cavalière pour le prochain bal. Pourtant, la fière Addie ne peut faire taire ses sentiments lorsqu'elle fait la connaissance d'un jeune professeur remplaçant, Mr. Davenport. ● Télécinéromandie, ce soir à 20 h 30

À VOIR

Tonnerre Apache: un bon western classique

Pas de doute: «Tonnerre Apache» fera l'unanimité parmi les fans de bons westerns bien classiques. Il séduira aussi les amateurs d'aventures et les passionnés d'études psychologiques. Le film entre tout à fait dans la série des westerns américains du début des années soixante. Le scénario est dû à un grand spécialiste, James Warner Bellah, qui a beaucoup travaillé avec John Ford (notamment pour «Rio

Grande» et «L'homme qui tua Liberty Valance»). Le metteur en scène, Joseph N. Newman, est un spécialiste de la série B, qui est resté fidèle au western durant toute sa carrière. L'action se passe bien entendu dans une garnison perdue dans le territoire alors hostile des Apaches (aux environs de 1870). Dans cette garnison, deux officiers vont s'affronter: le jeune lieutenant McQuade, frais émoulu

de l'Ecole militaire de West Point et débordant d'ardeur, et son supérieur, le capitaine Maddocks, un soldat chevronné qui sait être prudent lorsqu'il le faut... Cette rivalité de caractère va se trouver ici doublée d'une rivalité amoureuse: en arrivant au fort, McQuade a eu la surprise d'y retrouver Tracey Hamilton, qu'il a autrefois aimée. Celle-ci est sur le point d'épouser le lieutenant Gresham... Mais les

deux jeunes gens se sentent de nouveau attirés l'un vers l'autre. Amour et batailles — assez brutales, surtout la bataille finale, qui avait choqué lors de la sortie du film —, sont servis par d'excellents acteurs, Richard Boone et Georges Hamilton en tête. A noter: la présence de deux jeunes débutants dans de petits rôles de soldats, Richard Chamberlain et Charles Bronson. (ap) ● FR3, ce soir à 20 h 35

La maison dite «La Violette» au Locle ou l'histoire négligée

Sise au numéro 16 de la rue de la Côte, au bas de l'escalier du Crêt-Perrelet qui relie la gare et le centre de la ville, la maison dite «La Violette» (du nom de la fleur préférée de la famille Huguenin-Dumittan longtemps propriétaire de la bâtisse) fut construite en 1766, suite à l'incendie qui avait ravagé l'année précédente six bâtiments à l'entrée occidentale du Locle. Autrefois très pimpante, cette bâtisse dont l'implantation sut si bien inspirer la verve poétique de Monterban est aujourd'hui inhabitée et laissée à l'abandon, ce qui inquiète fortement les personnes soucieuses de la sauvegarde de notre patrimoine, d'autant plus que «La Violette» est un témoin architectural et historique des plus précieux pour la ville du Locle.

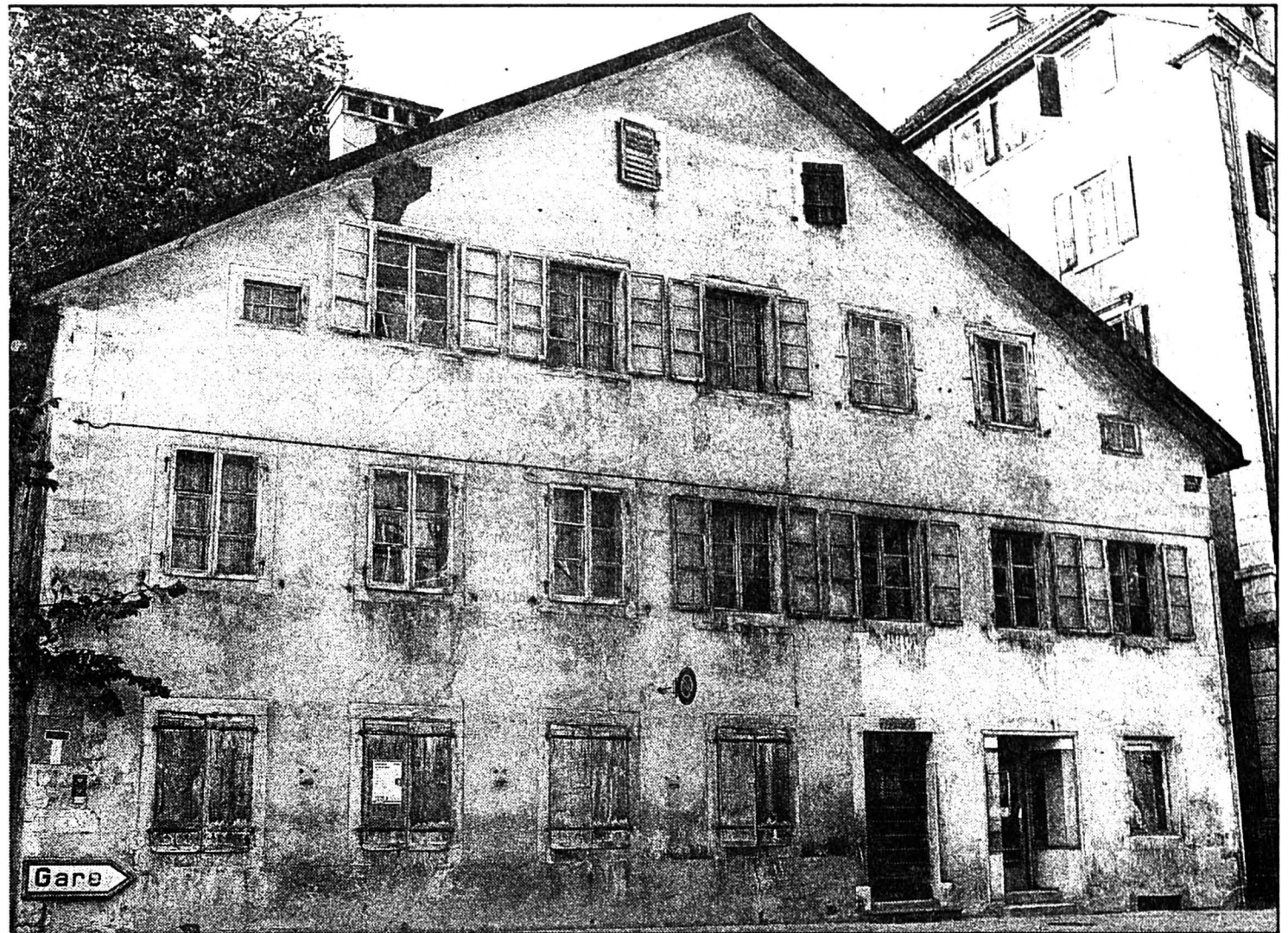


Le géomètre Bélisaire Huguenin-Dumittan (1849-1926), personnage bouillonnant dont le chapeau, la redingote et le bâton d'arpenteur quasi légendaires sont probablement encore dans la mémoire de nos lecteurs âgés.

«La Violette» compte en effet parmi les toutes dernières maisons de l'ancien noyau villageois – celui qui fut reconstruit après les incendies de 1683 et de 1765 – à avoir échappé aux sinistres de 1833 et de 1844, ainsi qu'aux démolitions massives de notre siècle. Son architecture est tout à fait représentative des bâtisses qui furent érigées dans le Jura neuchâtelois au 18^e siècle. Coiffée d'un toit à deux versants faiblement inclinés, «La Violette» a un plan presque carré et présente son mur pignon face à la rue, lequel est percé de baies rec-

tangulaires disposées avec régularité sur toute la largeur de la façade. Son intérieur était très soigné: chambres revêtues de boiseries, sol de la cuisine couvert de dalles de calcaire provenant de la région.

Comme on le voit, «La Violette» est une construction qui se situe entre la ferme traditionnelle, dont elle conserve l'allure générale, et la maison citadine du 19^e siècle, dont elle possède la condition exclusivement résidentielle. Elle appartient à un type intermédiaire dans l'évolution de l'architecture des deux



«La Violette» dans son état actuel: délabrement et misère d'un lieu abandonné.

cités du haut de notre canton, type qui illustre bien leur passage de villages agricoles à villes industrielles dès l'apparition de l'horlogerie. L'importance historico-architecturale de «La Violette» apparaît donc avec évidence, surtout que les maisons de ce genre ne sont plus guère légion.

Outre son intérêt purement architectural, «La Violette» retient notre attention par le simple fait d'avoir abrité dans ses murs un certain nombre de personnages marquants de la région, qui se distinguèrent dans des domaines variés. Construite pour Jean-Jacques Peytieu, dont les initiales sont gravées avec la date 1766 sur le linteau de la

porte d'entrée, elle passa lors du mariage de la fille de celui-ci, Lise, à Ulysse-Bélisaire Huguenin-Dumittan, un horloger qui n'était autre que le frère du célèbre Eugène Huguenin-Dumittan, fabricant d'horlogerie et

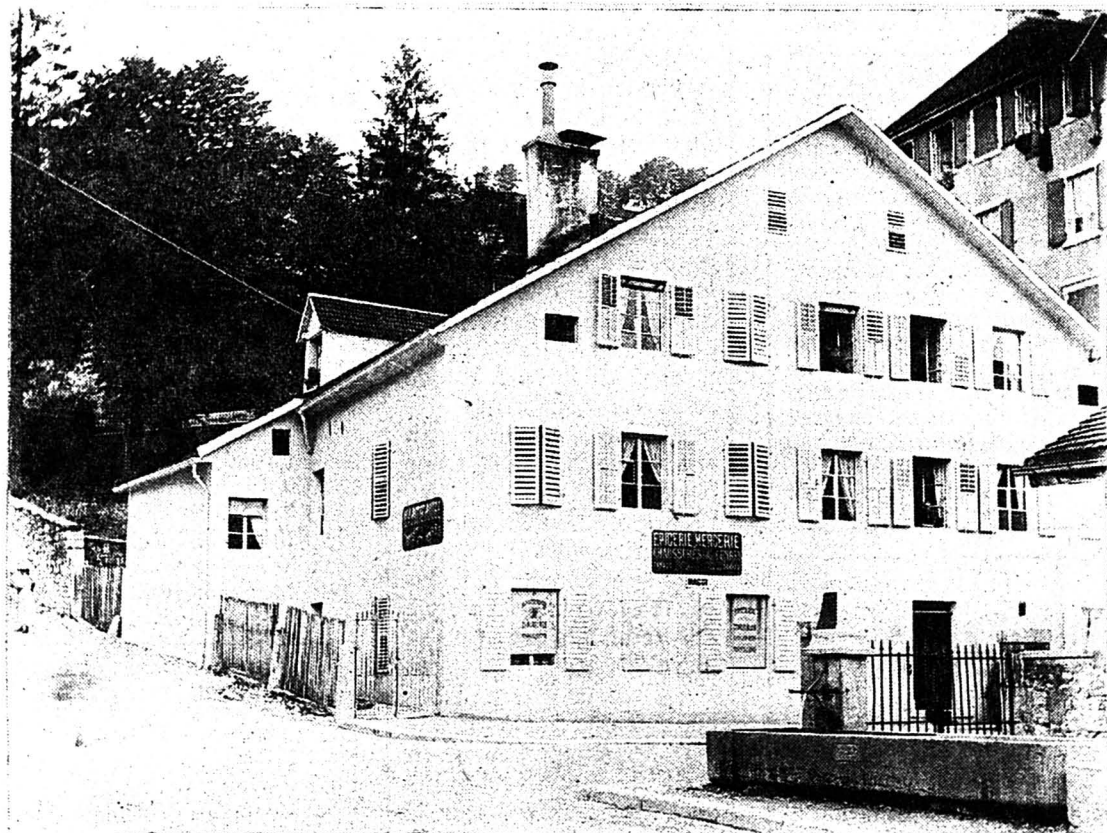
par Catherine JOBIN
pour le Heimatschutz

juge de Paix, qui fut membre de la Constituante en 1848 et fit partie du Grand Conseil de 1848 à 1858, corps qu'il présida à plusieurs reprises d'où son surnom de «président des présidents». La maison resta jusqu'en 1958

la propriété des descendants d'Ulysse-Bélisaire, dont le fils prénommé également Bélisaire se distingua, entre autres choses, comme adjoint du géomètre cantonal. En outre, une tradition familiale veut que le fameux horloger Abraham-Louis Perrelet, un ancêtre maternel de Bélisaire Huguenin-Dumittan, ait habité dans cette maison à une époque de sa vie. C'est vers l'âge de vingt ans que ce fils de charpentier choisit de se lancer dans l'horlogerie et effectua un apprentissage de quinze jours (!) chez un artisan du Locle, avant de devenir autodidacte et de faire de la recherche. Il donna une très forte impulsion à la fabrication de l'horlogerie en in-

venant un certain nombre d'outils qui étaient nécessaires aux artisans, puis modifia le mécanisme de la montre en employant de nouvelles combinaisons (échappements à cylindres, à duplex, à quantième, à équation, etc.) Ses élèves, parmi lesquels figura le célèbre Breguet, furent nombreux. Quant à sa réputation, elle était si grande que les magistrats de Neuchâtel voulurent lui offrir la bourgeoisie à condition qu'il s'établît dans leur ville, ce que Perrelet refusa.

Telle est l'histoire de «La Violette», dont la disparition serait plus que regrettable dans une ville qui voit son patrimoine architectural rétrécir comme une peau de chagrin. CJ



«La Violette» à la fin du 19^e siècle: un immeuble coquet, malgré l'austérité et la rigueur de son architecture. Au premier plan, on voit la fontaine privée que la famille Huguenin-Dumittan partageait avec le propriétaire de la bâtisse qui se trouvait autrefois en face de «La Violette». Notons qu'à cette époque, le salon de la vénérable maison servit de cadre à plusieurs bals, organisés par des élèves de l'Ecole normale en faveur d'œuvres de bienfaisance.

Salut ô Crêt-Perrelet!

Un des sites les plus agréables de notre ville, ne serait-ce pas le Crêt-Perrelet? Non pas pour la «grimpe» à la gare qui met à plat les asthmatiques ou les cœurs délicats, mais pour le charme si prenant de ce lieu.

Quand, ayant quitté la gare, on a pour la première fois la joie de «découvrir» Le Locle, après avoir traversé la magnifique esplanade, il est bon de s'arrêter un instant avant de «prendre» les escaliers qui nous conduiront en ville.

A cette saison où les lilas embaument nos jardins, je ne connais rien de plus beau que ceux que l'on peut admirer dans ce coin charmant. Les merisiers qui déflouissent avaient apporté leur neige printanière bien tôt cette année.

Notre escalier loclois a un cachet aristocratique; s'il n'a pas la majesté de ceux du château de Blois ou de celui qui va du château de Versailles au Bassin d'Apollon, ils parlent d'une époque de grandeur où ce que l'on créait était d'une noblesse remarquable. Les maisons de la rue de Côte tournent leurs façades nord vers des jardins qui font penser à ceux de certains

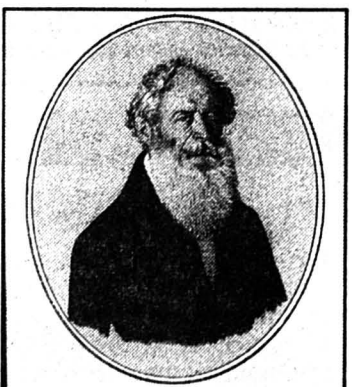
hôtels particuliers de Paris.

C'est en descendant les derniers escaliers que l'on découvre, en mars déjà, le jardin de la «Violette»; perce-neige, primevères, scilles et hépatiques aux tons de mauve ou de cyclamen, ont été posées là pour encourager ceux qui ont de la peine à gravir ce monumental tremplin. Mai a feuillé l'orme séculaire de cette Cour des Miracles. Est-ce là qu'autrefois les jeunes Locloises venaient attendre le fiancé ardemment désiré qui leur avait donné «rendez-vous sous l'orme». Chi lo sa?

La «Violette» dernier vestige de la rue de la Côte d'autrefois, avec la maison de la boucherie Favre, La «Violette» où plusieurs générations d'Huguenin ont vu le jour. Les hommes portaient le nom de Bélisaire, les femmes Lise et Julie...

Le soir, quand la douce vallée s'endort, le Crêt-Perrelet prend un aspect féérique; les réverbères diffusent leur lumière dans l'ombre des arbres, donnant à cet endroit un cachet tout particulier, et le mystère vient habiter pour quelques heures ce nid de verdure.

Jacques MONTERBAN



Les époux Ulysse-Bélisaire et Lise Huguenin-Dumittan, dont les descendants ont conservé «La Violette» jusqu'en 1958.